

pareil cas, se montraient hostiles aux colons dans les premiers temps de leur établissement.

Une négociation fut ouverte avec les indigènes pour la cession de ce territoire, avec le concours d'un mulâtre, John S. Mill, fils d'un Anglais, qui possédait une factorerie sur une petite île dans l'estuaire du Mesurado, nommée Kingstown. Cette négociation aboutit à un traité conclu le 15 décembre 1821, par lequel les chefs indigènes Peter, George, Zoda et Long Peter, cédaient en toute propriété à la *société de colonisation*, un territoire de 209 kilomètres de développement à la côte, et de 64 kilomètres de profondeur, autour du cap Montserrado. Le prix stipulé était de six mousquets, une boîte de perles de verre, deux boucauts de tabac, un baril de poudre, six barres de fer, dix pots de fer, douze couteaux et douze fourchettes, douze cuillères, six pièces de toile de Guinée bleue, quatre chapeaux, trois habits, trois paires de souliers, une boîte de pipes, un baril de clous, trois miroirs, trois pièces de calicot, trois cannes, quatre parapluies, une boîte de savon, un baril de rhum.

Les acquéreurs s'engageaient à payer par la suite encore six barres de fer, douze fusils, trois barils de poudre, douze plats, douze couteaux, douze fourchettes, vingt chapeaux, cinq barils de bœuf, cinq barils de porc, dix barils de biscuit, douze carafes, douze gobelets de verre, et cinquante souliers.

Le 22 avril 1822 les émigrés quittèrent Sierra Leone sur deux petites goëlettes et abordèrent au cap Montserrado. Un nouveau contretemps les y attendait ; soit mauvaise foi, soit que les conventions avec les indigènes n'aient pas été assez clairement spécifiées, au moment où les colons voulurent prendre pied sur l'île de Bushrod, ceux-ci contestèrent qu'elle fit partie du marché et se présentèrent en masse pour s'opposer au débarquement. Il eût été dangereux de recourir à la force pour s'emparer de l'île ; on eût peut-être compromis définitivement l'avenir, et d'ailleurs le résultat de la lutte eût été incertain.

L'expédition se résigna à débarquer provisoirement dans la petite factorerie du mulâtre Mill, située, comme nous l'avons dit, dans la baie de Mesurado, en attendant que par des négociations, on eût pu terminer le différent avec les indigènes. L'île était petite, très insuffisante comme étendue pour la population qu'elle recevait tout à coup : on lui donna le nom de *Persévérance*.

Les négociations avec les indigènes traînaient en longueur et tandis que les chefs blancs de l'expédition étaient allés chercher des secours et de nouvelles marchandises d'échange en Amérique pour terminer le marché relatif aux terrains, les malheureux colons souffrirent beaucoup de maladie. Au mois de juillet ils ne comptaient plus que 21 hommes en état de porter les armes, les vivres commençaient à faire défaut et le retour de la saison pluvieuse exposait les restes de la colonie à un péril mortel. On prit une résolution héroïque, et les émigrés, toujours conduits par Elija Johnston, prirent pied sur les terres hautes du cap Montserrado. La Providence leur suscita un sauveur. Le 8 août, le mulâtre Jehudi Ashmun, nommé agent principal de la colonie par le comité américain, leur amena un renfort de 51 émigrants et des vivres. Ashmun était un homme d'une rare énergie ; il releva les courages abattus, communiqua à tous son ardeur, et les travaux d'installation furent entrepris avec activité.

On abattit des arbres, on construisit des huttes, jetant les bases de la cité coloniale qui, dans la suite, prit le nom de Monrovia. En prévision d'une attaque des indigènes, qui se montraient toujours menaçants, on commença des travaux de fortification ; une tour Martello armée de canons fut élevée pour protéger l'établissement naissant. Cette sage précaution sauva la colonie.

En effet, au mois de novembre un millier d'indigènes tentèrent de surprendre de nuit, le camp des colons. On se battit avec acharnement plusieurs jours de suite. Les colons abandonnèrent les habitations les plus exposées, se retranchant à la

pointe du cap derrière des pallissades. Quoique les civilisés eussent constamment conservé l'avantage des armes, ils eussent été forcés dans leur retranchement, faute de vivres et de munition, sans l'intervention d'un navire de guerre anglais, le *Prince Regent*, qui envoya à leur secours sa compagnie de débarquement sous les ordres du capitaine Laing. Les deux partis recoururent alors à l'arbitrage du gouverneur de Sierra Leone et la paix fut définitivement conclue. Un grand nombre de nègres indigènes sollicitèrent même leur admission dans la colonie.

En 1824 le comité américain envoya le docteur Gurley inspecter la colonie ; Gurley était un négrophile convaincu, qui avait voué sa vie à l'abolition de l'esclavage et remplissait les fonctions de secrétaire du comité, qu'il animait de son ardeur abolitionniste. Il trouva l'établissement du Mesurado dans un état florissant ; des terres avaient été mises en culture et son existence semblait désormais assurée.

Il déclara, au nom du comité américain, que le chef-lieu de la colonie nouvellement fondée, prendrait le nom de *Monrovia* en l'honneur du président des États-Unis J. Monroë (1), et que l'État africain lui-même serait nommé *Liberia* en souvenir de son origine. Ces noms avaient été adoptés dans le comité central sur la proposition du général Robert Grodloe Harper.

La santé d'Ashmun était profondément altérée par les fatigues et les soucis de tous genres dûs à l'établissement de la colonie. Gurley lui conseilla de prendre quelque repos au cap Vert, laissant en son absence le gouvernement au docteur Rendall. Néanmoins Ashmun revint bientôt pour imprimer une activité nouvelle aux travaux publics de Libéria. On commença à

(1) La durée de la présidence de Monroë (1817-1825) est ordinairement désignée aux États-Unis comme : *l'ère des bons sentiments, les jours calmes (Halcyon days)*.

Monroë s'est signalé par des mesures énergiques pour la répression de la traite des nègres.

construire des maisons en briques à Monrovia, une chapelle, une école, un hôpital. Le mulâtre Jean Baptiste Ruswurm fonda même une imprimerie et un journal quotidien, le *Liberia Herald*.

Grâce à une politique habile, Ashmun réussit à établir des relations cordiales avec les chefs du voisinage. De nouveaux centres d'habitation et de culture furent fondés en divers points vers l'intérieur. On commença sur les bords du St.-Paul, une ville nouvelle qui prit le nom de *Caldwell*, en souvenir du fondateur de l'œuvre coloniale. Entre Monrovia et Caldwell, aux bords de l'île Bushrod, on créa un dépôt destiné à recevoir les nègres saisis sur les navires négriers, qui reçut le nom de *New Georgia* (aujourd'hui *New George town*); ces nègres y furent employés, dans une liberté relative et sous une sage surveillance, à mettre en culture l'île de Bushrod, dont Ashmun voulut faire le grenier d'abondance de Monrovia pour parer à toute disette.

Une société de travaux publics fut fondée par les colons, au moyen de leurs propres ressources, en vue d'améliorer le port de Monrovia. Ce fait, mieux que tout autre peut-être, indique l'importance des progrès accomplis. L'acte constitutif de la société: *Act of incorporation of the Montserrado channeling company*, fut approuvé par le comité américain et signé à Monrovia le 2 octobre 1826.

Ashmun ne s'était pas borné à assurer le progrès intérieur de la colonie; prévoyant déjà son développement futur, il avait cherché à étendre son action au dehors pour détruire la traite qui pouvait menacer son existence, et se pratiquait encore sur une grande échelle au sud, au *Grand Sesters*, et au nord chez les Gallinas. De petits territoires furent acquis au *Grand Sesters* et au cap *Mount* pour y établir des factoreries en relation avec Monrovia, d'où l'on pouvait surveiller les agissements des négriers. Le docteur Rendall explora le St.-Paul, et une factorerie fut établie à la limite de ses premières cataractes, à *Mills'burg*, sous la direction du mulâtre Mill, l'ancien

propriétaire de l'île *Persévérance*, qui, très au courant des usages de la contrée, pouvait mieux qu'un autre surveiller les manœuvres des marchands d'esclaves.

Ce qui manquait le plus c'étaient les bras pour étendre les travaux et développer la colonie au milieu des populations sauvages, peu à peu ralliées. Les premiers émigrants s'étaient parfaitement acclimatés, et dans une adresse aux gens de couleur des États-Unis le 27 août 1827, ils les invitaient eux-mêmes à venir les rejoindre, « Ne croyez-pas, » disaient-ils « les bruits que les gens ignorants et mal intentionnés » font courir sur la pauvreté du sol de ce pays. Nous croyons » qu'il n'en est pas de plus fertile sur la terre ; les naturels, » même sans instruments d'agriculture et avec peu de travail, » font produire plus de grains et de légumes qu'ils n'en consomment et récoltent plus qu'ils n'en peuvent vendre. Les » bestiaux, les porcs, les brebis, les chèvres, les canards » et les poules se multiplient sans autre soin que celui de » les empêcher de s'égarer. Le cotonnier, le caféier, l'indigo- » tier et la canne à sucre y poussent spontanément. Le riz, » le maïs, le millet y réussissent bien, ainsi qu'un grand nombre » de légumes et d'arbres fruitiers. »

Le fait est que déjà plusieurs colons avaient recueilli de petites fortunes par l'industrie, la culture et le négoce.

Beaucoup de nègres répondirent à cet appel.

En 1828 Ashmun épuisé par le labeur sans relâche qu'il avait accompli, dut se résigner au repos. Il se rendit aux États-Unis, pour rendre compte de sa gestion et exposer au comité américain les besoins réels de la colonie. Peu de temps après son arrivée à New-York, cet homme remarquable mourut. La société américaine rendit un hommage solennel à ses travaux, hommage bien exceptionnel dans un pays où régnait encore le préjugé de la couleur, en lui faisant élever un monument à New-York.

La colonie comptait à cette époque environ 1200 nègres émigrés, auxquels s'étaient déjà adjoints beaucoup de nègres sauvages.

Libéria occupait alors un territoire qui, sur la côte, s'étendait depuis le *St-John* et la baie du Grand Bassa jusqu'à la rivière *Half-Cape-Mount*, et se prolongeait à l'intérieur jusque vers Mill'sburg. Deux factoreries indépendantes avaient été créées, comme nous l'avons dit, au Grand Sesters et au cap Mount.

---

V.

Gouvernement colonial (1828-1847).

Pendant la direction d'Ashmun, le comité américain s'était encore réservé un pouvoir dictatorial dans le gouvernement de la colonie. Ashmun, à son arrivée à New-York, insista pour attribuer aux colons une part plus large dans la direction des affaires du nouvel *État libre*. L'importance des résultats obtenus, la sagesse de la société nouvelle justifiaient cette mesure. L'on se décida à commencer son émancipation progressive.

Le 22 octobre 1828, le comité américain publia un plan de gouvernement de la colonie, établi sur des bases analogues à celles de la société américaine elle-même. Le gouvernement de la colonie était confié à un *agent* et un *vice-agent* dont le comité américain se réservait la nomination ; tous les autres officiers de la colonie, le secrétaire, le greffier, le trésorier, le shérif étaient élus par les colons, sauf approbation par l'agent. Tout homme de couleur, propriétaire de terre dans la colonie, et ayant prêté serment de maintenir la constitution, avait droit de vote.

Dès 1824 un code pénal, basé sur l'institution du jury, avait été promulgué pour la colonie.

Une petite armée de volontaires, sous le commandement de l'agent, était chargée de la défense des établissements.

Ce plan de gouvernement n'avait pas été adopté sans contestations. Les *sociétés de tempérance*, qui avaient pris une

part active à la création de la société de colonisation et de ses sociétés auxiliaires, avaient voulu imposer l'adoption de leurs principes dans la colonie et y interdire la vente des liqueurs fortes, en vertu de l'acte constitutif. Le comité de la société-mère repoussa sagement ces tendances exclusives, qui, en introduisant l'esprit de secte, portaient entrave à la liberté et pouvaient compromettre le succès de l'expérience tentée. On laissa le soin au comité colonial de recevoir, dans des établissements particuliers, les petits groupes d'associés qui jugeaient bon de s'imposer des règles spéciales, pourvu que ces règles n'apportassent pas d'obstacle à l'exécution de la constitution générale.

Le docteur Mechlin, qui avait pris le gouvernement de la colonie au moment du départ d'Ashmun, n'eut qu'à poursuivre la sage politique de son prédécesseur. A l'intérieur, il encouragea le développement des établissements. A la suite d'une visite de la baie du Junck ayant trouvé le chef de la contrée, Bob-Gray, très accessible aux idées civilisatrices, il fonda le village de *Marshall* ou du *Petit-Bassa*, sur cette rivière. A l'intérieur il continua à développer les factoreries du *Grand Sesters* et du cap *Mount*, dans le but d'entraver l'esclavage qui continuait à être l'objet d'un trafic considérable. Ce dernier établissement faillit même créer de grands embarras à la colonie.

A diverses reprises les Anglais avaient tenté de fonder un comptoir au cap Mount, mais sans succès à cause de la vive opposition qu'ils rencontraient chez les indigènes. Ashmun et après lui Mechlin, avaient réussi à triompher de cette opposition et une factorerie libérienne y avait été établie dans un enclos fortifié. En 1820, des esclaves que le sultan de Brumley conduisait à la côte des Gallinas, vinrent chercher un refuge à Libéria. Le fils du sultan, Kaïpa, vint à Monrovia les réclamer à Mechlin avec beaucoup d'insolence ; sa demande fut naturellement repoussée. Le sultan, encouragé par les marchands d'esclaves, recruta des alliés et ouvrit aussitôt les

hostilités contre la colonie. Le gouverneur remonta le St.-Paul à la tête d'une petite armée de 150 volontaires coloniaux, de 120 esclaves rachetés et d'une pièce de campagne. Il s'empara des villages du sultan de Brumley et du sultan de Gurrats, son allié, et les obligea à demander la paix. Elle fut accordée aux chefs indigènes à la condition de ne plus mettre d'entraves et même de favoriser le trafic de la colonie avec les populations de l'intérieur du continent, dont les caravanes avaient jusqu'alors été détournées par une foule d'obstacles.

Une importante société auxiliaire de colonisation avait été créée en 1827 dans le Maryland, avec le concours de l'État qui lui accorda un large subside : la *Maryland state colonization society*. Le but assigné à cette société était de fonder un centre de colonisation basé sur le principe de la *tempérance*. Une première expédition composée de 31 émigrants, fut embarquée au mois d'octobre 1831 sur l'*Orion*, sous la conduite du docteur James Hall. Les émigrés débarquèrent à Monrovia, afin d'obtenir du comité colonial une concession de territoire. Des difficultés graves surgirent entre Hall et Mechlin au sujet du système colonial que le Maryland voulait imposer. Hall retourna en Amérique demander les instructions de son comité directeur. En 1833 une nouvelle expédition de 18 émigrants quitta Baltimore, sous la direction de Hall, secondé cette fois par quelques missionnaires méthodistes et presbytériens. Elle avait reçu mission, de la société de Maryland, de rallier la première expédition à Monrovia et d'aller établir une colonie indépendante sur un point de côte inoccupé, vers le cap de Palmes. Hall toucha à Monrovia pour y recueillir les débris de la première expédition ; il y fut reçu à bras ouverts parce qu'on craignait probablement déjà que les obstacles qu'on lui avait suscités eussent pour résultat de diviser les ressources de la colonie. Mais il persista dans son projet de sécession, et arrivé au cap de Palmes, Hall trouva les chefs de la côte fort mal disposés à son égard ; ils avaient entendu parler de l'interdiction des liqueurs fortes qu'on voulait imposer

à la colonie, et invoquèrent leur goût prononcé et un usage de trois siècles ; Hall triompha de ces difficultés et obtint un territoire où les colons débarquèrent. Peu de temps après, le roi indigène regrettant ses concessions éleva à un prix excessif la vente du riz, dans l'espoir d'obtenir en échange des liqueurs ; Hall résista avec énergie à ses prétentions et annonça au roi qu'il enverrait chercher du riz ailleurs. Le roi menaça de couler les bâtiments, Hall de brûler la ville, et après une vive altercation les indigènes cédèrent. L'attitude énergique de ce petit groupe de colons en présence d'une masse considérable de nègres, eut les résultats les plus favorables pour la colonie, qui prit le nom de *Maryland-in-Liberia*, et resta distincte de la colonie de Libéria.

A la même époque une colonie d'émigrants fut expédiée par une société philanthropique d'Édimbourg ; on les établit sur un territoire cédé par Bob-Gray, sur les bords de St.-John où ils fondèrent une ville qui reçut le nom d'*Edina*.

En 1835, une société de quakers, la *société de colonisation des jeunes gens de Pensylvanie* (*Pensylvania young man's society*), envoya une expédition exclusivement composée d'ouvriers d'état, forgerons, charpentiers, cordonniers, tailleurs, tisserands, briquetiers, maçons. La règle imposée aux colons les soumettait aux principes de la tempérance et à l'interdiction de la guerre. L'expérience de l'expédition du d<sup>r</sup> Hall avait porté ses fruits, et à l'arrivée de ces 126 colons à Monrovia, on se garda de montrer la même intolérance. On leur assigna un territoire sur la rive gauche de St.-John en face d'*Edina*. Au bout de sept mois, les émigrants étaient déjà logés très convenablement dans 18 maisons, formant un village qu'ils nommèrent *Port-Cresson*. Joë Harris, chef du Grand Bassa, sur le territoire duquel la nouvelle ville avait été fondée, excité par les capitaines négriers, que l'établissement menaçait de ruiner, montra bientôt des intentions hostiles. Libéria se hâta d'envoyer les volontaires d'*Edina* au secours des colons, mais le chef de *Port-Cresson*, faible et confiant, résolu à ne

pas recourir à l'emploi des armes, refusa leur assistance. Le lendemain les sauvages venaient piller la colonie et brûler les maisons ; 18 colons furent tués et les autres durent fuir à Edina, qui fut même menacé. L'attaque fut repoussée avec le concours du fidèle Bob-Gray, et Joë Harris réduit à demander la paix, offrit de réparer tous les dommages. Le village des quakers fut rebâti un peu plus au nord, et reçut le nom de *Bassa-Cove*. Il prospéra rapidement.

En 1839, l'État de Libéria formait deux comtés : — le comté de Montserrado, qui s'étendait depuis le *Half-Cape-Mount-river*, jusqu'au *Junck-river*, et qui renfermait les petites villes de Monrovia, Caldwell, New-Georgia et Mill'sburg, — le comté de Bassa, qui s'étendait du *Junck-river* au *Sangwin-river* et qui renfermait les petites villes de Marshall, Edina et Bassa-Cove. — Sa population était d'environ 4000 nègres civilisés auxquels étaient venus s'adjoindre un grand nombre d'indigènes et d'esclaves libérés sur les négriers. La colonie possédait vingt églises, dix écoles, quatre imprimeries, deux journaux quotidiens, le *Liberia Herald* et le *Africa's Luminary*.

La situation de *Maryland* n'était pas moins prospère ; deux jolis villages, *Harper* et *Mount-Tubman*, avaient été créés sur les bords du *Hoffman-river*, au cap de Palmes, et un commerce actif s'était développé dans cette colonie essentiellement agricole. Un service de paquebot régulier avait été établi entre le Maryland africain et Baltimore. Jusque là le commerce avec les indigènes s'était fait par voie d'échange ; à défaut de monnaie ; les colons eurent l'idée d'y substituer un papier-monnaie, très original. Pour remplacer l'écriture et rendre intelligible aux naturels la valeur des billets, on imagina d'y dessiner des objets naturels. Cette combinaison ingénieuse a très bien réussi, mais a été depuis, avec les progrès de l'instruction, remplacée par un papier-monnaie régulier. (1)

(1) L'emploi de ce papier-monnaie à Libéria est un fait très remarquable, car sur toute la côte de Guinée le commerce se fait encore exclusivement par voie d'échange. Là même où l'on rencontre la monnaie, elle est

Le moment semblait donc venu de donner aux colons une plus large part dans le gouvernement de leurs affaires. Une constitution fut élaborée pour Libéria sous l'inspiration, dit-on, du professeur Greenlof, du collège Harvard (Cambridge) dans le Massachusetts.

Le gouvernement de la colonie était confié à un gouverneur et un vice-gouverneur, assistés d'un conseil, sous réserve que les lois édictées par eux pouvaient être révoquées par le comité protecteur américain. Le gouverneur et le vice-gouverneur étaient nommés par le comité. Les membres du conseil étaient élus au scrutin par les citoyens mâles et âgés de 21 ans, habitant la colonie, à raison de 6 représentants pour le comté de Montserrado et de quatre pour le comté de Bassa. Le pouvoir judiciaire était exercé par une cour de justice présidée par le gouverneur. L'esclavage n'était pas admis dans la colonie et le commerce des esclaves absolument repoussé. On discuta la question de savoir si les missionnaires, les agents du comité pouvaient recevoir, à titre de récompense, des propriétés dans la colonie ; il fut décidé, avec l'assentiment du comité américain, qu'aucun blanc ne pourrait être propriétaire foncier à Libéria, principe que l'on a considéré comme peu libéral, mais qui assurait la colonie contre toute tentative d'envahissement. La constitution fut définitivement proclamée loi du pays en août 1839. (1)

plutôt considérée comme marchandise d'échange (comme les perles, les cotonnades), qu'en raison de sa valeur représentative : c'est ainsi que le voyageur français Lenchier signalait encore récemment que dans un traité avec le gouvernement français, le roi Amatifou (côte d'Or) avait exigé de stipuler dans la convention que le subside lui serait payé *en pièces de cinq francs entièrement neuves*.

(1) Il est curieux de constater qu'au moment même où l'on élaborait cette chartre, qui consacrait la capacité politique des nègres, la populace de Boston traînait dans les rues, la corde au cou, au milieu des huées, le courageux William Lloyd Garrison, qui le premier osa soutenir ouvertement aux États-Unis, la thèse de l'abolition de l'esclavage. Garrison était un pauvre imprimeur ; il avait fondé en 1835, le *Liberator*. Doué d'un

Libéria reçut en même temps un nouveau gouverneur M. Buchanan. Le gouvernement de Buchanan fut court ; il s'appliqua surtout à développer les maisons d'éducation et d'asile. M. Buchanan mourut en 1841. Libéria comptait alors 5000 nègres civilisés.

M. Joseph Jenkins Roberts lui succéda. C'était un mulâtre éclairé, d'une grande énergie et dont la carrière politique a jeté un grand éclat sur Libéria. Il s'appliqua surtout à étendre les limites de l'État par des traités d'alliance avec les chefs voisins dans le but d'entraver la traite. Les navires anglais refusaient de payer tout droit de douane et prétendaient pouvoir commercer librement avec les chefs indigènes. Cette prétention donnait naissance à de nombreuses rivalités et à des luttes fréquentes. Roberts fut accepté comme médiateur par les chefs indigènes, qui s'unirent en une sorte de fédération, par un traité du 22 février 1843, basé sur des

tempérament d'apôtre et d'une indomptable énergie, il réclama la liberté des nègres au grand scandale de Boston. On pilla sa maison et il ne dut la vie qu'à la précaution que prit la police de l'emprisonner. La passion excitée contre lui fut telle, qu'un M. Lumpkins, gouverneur de la Georgie, alla jusqu'à mettre sa tête à prix pour 5000 dollars. Garrison remis en liberté continua sa courageuse campagne, qui a triomphé de nos jours.

Il faut d'ailleurs remarquer que le projet de colonisation de Libéria, dans la pensée de ses auteurs, n'a jamais eu pour objet la thèse *abolitioniste*, mais uniquement le moyen d'assurer un avenir aux *nègres libres*. Ce n'est que de nos jours qu'avec plus de générosité peut-être que de raison, dans ses écrits remarquables *Mistress Beecher-Stowe* a voulu lui donner cette importance nouvelle. Aux États-Unis, *Cotton is King*, et l'exportation en masse des nègres dans la colonie de Libéria, ainsi qu'elle l'a proposé, eût ruiné à la fois les blancs et les nègres. Ainsi que le remarque Ampère, la colonisation de Libéria n'a jamais été considérée que comme un remède au mal qui régnait dans la société américaine, et nullement comme une solution de la question de l'esclavage. « Malheureusement, » dit-il, « le remède était peu de chose pour l'immensité » du mal ; il y avait trois millions d'esclaves en Amérique et quelques » milliers d'affranchis à Libéria. »

sentiments d'humanité auxquels ces petits tyranneaux nègres s'étaient montrés inaccessibles jusque là.

Bob Gray, l'ancien et fidèle allié de Libéria, menacé par un chef de l'intérieur, qui voulait le contraindre à reprendre le trafic des esclaves, demanda à entrer avec ses États du Petit-Bassa, dans la colonie; l'alliance fut conclue le 5 avril 1845. Successivement Roberts réussit de même à annexer par des traités tout le pays habité par les Kroumen, jusqu'au cap de Palmes. C'étaient d'excellents alliés, habiles marins, qui paraissaient très accessibles à la civilisation.

La colonie se trouva ainsi augmentée d'un troisième comté, le *comté de Sinou*, qui s'étendait jusqu'au Grand Sesters et comprenait une ville importante, *Greenville*, fondée sur les bords du *Sinou-river*, par une société philanthropique de la Louisiane, avec les esclaves affranchis d'un riche et généreux planteur négrophile, M. Reed du Mississipi. Le comté de Sinou fut admis à élire un député au conseil.

De son côté le Maryland-in-Libéria n'était pas resté inactif. En 1843 il avait acquis *Fishtown*, qui lui fournit un port excellent, puis en 1846 guidé par son gouverneur M. Ruswurm, homme de couleur très capable, il acquit successivement tous les points de la côte depuis le Grand Sesters jusqu'au San-Pedro; *Tahou*, *Grand-Bereby*, *Petit-Bereby*, *Basha*, *Garroway*.

Toute la côte, à très peu près, se trouvait occupée depuis le cap Mount jusqu'au San-Pedro, par les deux colonies de Libéria et Maryland, et une convention conclue entre elles établit un droit de douane de 6 %, *ad valorem*, sur les marchandises d'importation, pour subvenir à leurs besoins sans le secours de la mère-patrie.

Ce règlement leur suscita, en 1846 et 1847, de graves difficultés avec les marchands anglais de Sierra Leone, qui refusaient d'acquitter les droits. Des négociations furent engagées avec le gouvernement de la Grande-Bretagne, qui refusa de voir dans la colonie de Libéria autre chose que *le comptoir*

*d'une société particulière.* Malgré les efforts du cabinet de Washington, le cabinet de Londres persista à soutenir l'illégalité du règlement, *quelque respectables que fussent d'ailleurs les motifs qui l'avaient provoqué.* L'avenir de la colonie se trouvait menacé.

La société américaine protectrice de la colonie, tout en regrettant la mesure prématurée qu'elle était obligée de prendre, n'hésita pas. En janvier 1847, elle fit abandon au conseil de Libéria de tous ses droits, lui conseilla de se déclarer indépendant et de nommer un congrès pour élaborer une constitution. Elle ne se réserva que la propriété d'une partie des terrains acquis, afin de pouvoir continuer à encourager l'émigration et, jusqu'en 1877, elle n'a cessé de protéger, par tous les moyens possibles, le nouvel *État libre.*

Le 24 août 1847 s'accomplissait cette étonnante révolution, du consentement de tous les partis. Après un service religieux solennel, le pavillon national libérien <sup>(1)</sup> fut hissé sur Monrovia, et le nouvel État entra dans l'ère de son indépendance politique.

---

(1) Le pavillon libérien se compose de six bandes rouges et cinq blanches alternant dans le sens longitudinal ; en haut dans l'angle gauche un carré bleu couvrant cinq bandes avec une seule étoile blanche au milieu. — Le sceau de l'État représente une colombe volant, et dans ses pattes une légende, la mer avec un navire sous voile et le soleil levant, un palmier ayant au pied une charrue et une bêche. Autour les mots : *Republic of Liberia* et la devise nationale : « *The love of liberty brought us here.* » (L'amour de la liberté nous a conduit ici.)

Le pavillon national du Maryland est le pavillon des États-Unis, à l'exception des étoiles qui dans le champ bleu sont remplacées par une croix blanche à bras égaux.

## VI

### L'État nègre libre (1847-1871).

La constitution de l'État de Libéria repose sur les bases suivantes :

Le pouvoir exécutif est remis à un *président*, âgé de 35 ans au moins, ayant cinq ans de résidence dans l'État libre et possédant 600 dollars (environ 3000 fr.). Il est élu pour deux ans et rééligible. Il est assisté d'un *vice-président*, qui préside le sénat.

Le sénat se compose de six membres élus par les comtés, à raison de deux par comté. Pour être sénateur il faut avoir au moins 25 ans, trois ans de résidence et posséder un revenu de 200 dollars (environ 1000 fr.). Le sénat est renouvelé tous les quatre ans.

La chambre des représentants se composait pour la première fois de 8 députés, savoir : 4 pour le comté de Montserrado, 3 pour le comté de Bassa, 1 pour le comté de Sinou. Dans la suite, ce nombre a été augmenté d'un député pour 1000 âmes de population. Pour être député, il faut avoir au moins 23 ans, deux ans de résidence et posséder un revenu de 50 dollars (250 frs.) Les élections pour la chambre ont lieu tous les trois ans.

Sont électeurs tous les citoyens mâles âgés de 21 ans et propriétaires de terres dans la colonie. Les blancs sont inhabiles à posséder des terres et ne peuvent être électeurs.

La force armée placée sous le commandement en chef du président, se compose de quatre régiments de milice, commandés par un brigadier général. Le service est obligatoire pour tous les citoyens de 16 à 50 ans ; l'effectif de la milice est d'environ de 1200 à 1500 hommes.

Disons de suite que l'État de Maryland, qui, tout en restant indépendant, vit néanmoins dans le rayonnement d'influence de Libéria, a reçu une constitution politique analogue sous

la direction d'un *surintendant*. Sa force publique d'environ 175 hommes, est divisée en deux compagnies, une d'infanterie et une d'artillerie.

Dès les premières élections la population de Libéria fit preuve de grande sagesse. Elle élut comme président l'ancien gouverneur désigné par le comité américain, Joseph Jenkins Roberts, et comme vice-président Nathaniel Brander. Le président nomma un cabinet composé d'un secrétaire d'État, d'un secrétaire du trésor et de la guerre, d'un secrétaire de l'intérieur, d'un attorney général et d'un grand-maitre des postes (ministre des travaux publics).

La première session du congrès fut installée en 1848.

« La proclamation de l'indépendance rappelait que le  
» peuple de Libéria était originaire des États-Unis, qu'il y  
» avait été privé de ses droits de citoyens, aussi bien par les  
» lois que par les préjugés des blancs ; que tout espoir de  
» retour à des sentiments plus favorables à la race noire  
» étant perdu, on avait dû songer à fonder un asile pour les  
» victimes d'une exclusion imméritée. On déclarait que la côte  
» ouest de l'Afrique avait été choisie et que grâce à la bienveillante  
» et philanthropique sollicitude de la *société de colonisation*,  
» l'État de Libéria serait à l'avenir le point de ralliement  
» des noirs et hommes de couleur qui voudraient jouir des  
» avantages civils et politiques que Dieu a concédés à toutes  
» les races. On proclamait aussi que, sur cette plage lointaine,  
» des milliers d'hommes libres étaient réunis et que de grandes  
» espérances étaient déjà réalisées, que des temples y étaient  
» élevés au vrai Dieu, que des tribunaux y rendaient la  
» justice et que des écoles y distribuaient les bienfaits de  
» l'éducation. Bien plus, les Africains natifs, se prosternant  
» au pied de l'autel du Dieu vivant, avec les citoyens de  
» Libéria, avouaient que la lumière du christianisme avait  
» pénétré jusqu'à eux et que le trafic maudit des esclaves  
» recevait un coup mortel partout où s'étendait l'influence  
» du nouvel État. Par toutes ces considérations on faisait

» appel à toutes les nations civilisées et on sollicitait leur bienveillance et leur appui en faveur de la république naissante. » (1)

L'appel fut entendu. Peu de semaines après la proclamation de l'indépendance, l'Angleterre, fidèle à sa doctrine de reconnaître tout gouvernement de fait, l'Angleterre qui un instant avait failli compromettre le succès de la grande expérience américaine pour satisfaire aux exigences de ses négociants, envoya un sloop de guerre devant Monrovia saluer de 21 coups de canons le pavillon libérien, en signe de reconnaissance du nouvel État libre. Les sages prévisions du comité américain, renonçant généreusement à tous ses droits, portaient donc leurs fruits. Il faut néanmoins reconnaître que si cette émancipation de la colonie, qu'on considérait alors comme prématurée, n'a pas eu des résultats funestes, l'honneur en revient entièrement à la sagesse des colons.

Aussitôt après l'installation de la première législature, le président Roberts se rendit en Europe pour faire reconnaître le nouvel État, en compagnie de deux commissaires. Il y fut parfaitement accueilli ainsi que ses compagnons et conclut avec la Grande-Bretagne un traité de commerce. La reine fit don à Libéria d'un cutter de guerre de quatre canons pour contribuer à réprimer la traite. — Il reçut le même accueil en France, en Belgique, en Allemagne et dans les Pays-Bas. — Plus tard son gouvernement fut encore reconnu par le Portugal, l'Italie, l'Autriche, le Danemark, la Suède et le Norvège, Haïti. — Par une bizarrerie du droit public, l'Amérique, qui ne cessait de protéger visiblement l'État fondé par des Américains, ajourna encore sa reconnaissance, dans la crainte d'être obligée de recevoir à Washington comme représentant de la république, un homme de couleur, tant le préjugé contre la race nègre y était encore vivant. (2)

(1) *Revue des Deux-Mondes*, juillet 1852, p. 94.

(2) Le cabinet de Washington refusait à cette époque de reconnaître officiellement l'empereur Soulouque, uniquement pour ne pas être obligé d'admettre son envoyé aux réceptions de la *Maison blanche*, ce qui eut

L'un des engagements principaux que le président Roberts dût prendre vis-à-vis de l'Europe, pour faire reconnaître son gouvernement, fut celui de réprimer la traite qui s'exerçait encore sur quelques points imparfaitement occupés de la côte de Libéria. A son retour à Monrovia, il eut l'occasion immédiate de réaliser cette promesse. En février 1849, la frégate française *Pénélope* étant venue reconnaître la république et saluer le pavillon de Libéria, une expédition fut résolue de concert avec la corvette américaine *Yorktown* et le brick anglais *Kingfisher*, pour détruire les établissements nègriers qui se trouvaient encore à New-Sesters et Trade-town. Le président s'embarqua sur la flottille avec un détachement de la milice libérienne. La flotte alliée attaqua ces nids de piraterie et rendit la liberté à 3500 esclaves.

En 1850, le Rév. d<sup>r</sup> Gurley, l'ardent protecteur de la colonie, vint encore visiter Libéria. Il constata dans son rapport au comité américain, qu'il y avait trouvé déjà une population de 300.000 âmes, se pliant aux lois, subissant l'influence de l'éducation qui gagnait de proche en proche, et que le commerce et l'agriculture s'y développaient d'une manière remarquable.

L'administration du président Roberts a été encore signalée

scandalisé les Américains. On raconte que cet envoyé, malgré son caractère semi-officiel, n'eût pas osé monter dans un omnibus de New-York à côté d'un ouvrier blanc, de crainte d'être insulté. — Le roi Kamehameha IV des îles Sandwich, voyageant aux États-Unis, alors qu'il n'était encore que prince royal, s'était vu refuser l'autorisation de prendre place à table d'hôte, dans les hôtels. — Dans une plantation on demandait les conseils d'un homme de couleur très habile dans l'industrie sucrière. Celui-ci mit pour condition de son concours qu'il dînerait à table avec les planteurs; grand émoi dans toute la famille, raconte Ampère, auquel nous empruntons le récit de ce fait; après une délibération les parents se résolurent à dîner dans leur chambre, laissant leurs fils, esprits forts, recevoir le mulâtre à leur table.

Chose très curieuse, le *préjugé de couleur* n'existe pas pour les Indiens. « On n'est point humilié de cette origine, » disait un habitant de Chicago à Ampère; « la race indienne est une noble race! »

par d'importantes acquisitions de territoires au Nord jusqu'aux confins de la colonie de Sierra Leone, près de la pointe Manna. Une ville nouvelle fut fondée au cap Mount et reçut le nom de *Roberts-Port* ; sa création mit fin à la traite pratiquée par les Gallinas. Libéria commença même des conquêtes vers l'intérieur du continent.

Roberts fut successivement élu président en 1848, 1850, 1852, 1854. Stephen Allen Benson lui succéda en 1856, puis fut réélu en 1858, 1860, 1862. Il est impossible de ne pas reconnaître dans cette continuité de mandats donnés aux chefs de l'État, un grand esprit de sagesse chez les gouvernants, de discipline et d'ordre chez les gouvernés.

En 1858 un navire français, le *Regina Cœli*, vint sur la côte dans le but d'y engager des Kroumen comme *coolies*. Les Libériens alarmés y virent une tentative pour renouveler la traite. Le navire fut pillé, l'équipage massacré, sauf le médecin du bord. Le gouvernement français adressa des réclamations à la république et une enquête fut ouverte. Elle démontra que l'affaire ne pouvait être considérée que comme une révolte locale provoquée par une querelle particulière, et sans aucune suggestion du gouvernement. Elle n'eut pas de suite.

Aussitôt après la suppression de l'esclavage aux États-Unis, Libéria fut enfin reconnu comme État indépendant, par un acte solennel du congrès américain, le 3 juin 1862.

L'élection présidentielle appela au gouvernement de l'État en 1864 et 1866, Daniel Basile Warner. Joseph Spiggs Payne lui succéda en 1868.

Le gouvernement de ce dernier fut signalé par d'importantes explorations d'un voyageur et géographe nègre, Benjamin Anderson, qui pénétra dans l'intérieur du continent jusqu'à *Mousardou* (8° 27' lat. N. et 10° 44' long. O de Paris), non loin de laquelle les indigènes lui signalèrent l'existence de riches mines d'or à *Bouley*, situé seulement à environ quatre journées de marche de Mousardou, mais que néanmoins

Anderson ne put atteindre (1). Des acquisitions importantes de territoires furent la conséquence de cette exploration.

Edward Joseph Roye fut élu président en 1870. A son élection se rattache une série d'évènements pénibles de l'histoire de la jeune république.

Dans le but d'imprimer une active impulsion aux travaux publics, de construire des routes, des ponts, qui font défaut pour développer les exploitations agricoles, le gouvernement de la république avait résolu de négocier un emprunt en Angleterre. Il s'adressa à cet effet à son agent à Londres, un Anglais nommé Jackson, qui, afin de donner plus de poids à ses efforts, fut élevé au rang de ministre résident de Libéria.

Le président Roye et le ministre d'État W. H. Johnson se rendirent eux-mêmes à Londres pour suivre de près les négociations. Un traité fut conclu en août 1871 avec des banquiers anglais, concédant un emprunt de 500,000 dollars au taux de 85, et à l'intérêt de 7 0/0, remboursable en 15 ans. (2) Si l'on réfléchit au taux vraiment usuraire de cet emprunt, à la difficulté de servir une rente annuelle de 35,000 dollars (indépendamment des remboursements de capital à faire à courte échéance) avec un revenu total qui ne dépasse pas 90,000 dollars, il est difficile de ne pas supposer que les

(1) L'existence de ces mines d'or a déjà été indiquée par deux voyageurs français Paleys et David, qui visitèrent la côte d'après les ordres de l'ancienne compagnie des Indes. Elles ont de tous temps excité les convoitises des Européens et c'est pourquoi, peut-être, les indigènes les cachent si soigneusement. D'après les récits de ces voyageurs français, la mine de *Natakou*, pour 8 livres de terre brute, produit 140 1/2 grains d'or ; celle de *Semeyla* serait plus riche encore. (Maltebrun, T. II, p. 516).

(2) *Almanach de Gotha* pour 1884, p. 859.

La somme de 500,000 dollars au taux de 85 a produit un capital brut de 425,000 dollars. — 500,000 dollars à 7 0/0 remboursables en 15 ans équivalent à 663,000 dollars à 5 0/0. — L'opération conclue supposait donc une *commission* qu'on peut évaluer à environ 238,000 dollars, soit 56 0/0 du capital fourni. Malgré le faible crédit d'un État tel que Libéria, une pareille opération doit être évidemment considérée comme *usuraire*.

prêteurs ont dû compter, pour le remboursement de leur créance, sur l'emploi de moyens extra-légaux. Nous les verrons bientôt apparaître dans la suite de notre récit.

Soit incapacité financière, soit par toute autre cause, il est certain que les négociateurs avaient gravement compromis l'avenir de la république. Le traité provoqua un vif mécontentement à Monrovia ; on accusa le président et son ministre de malversation. Ils furent aussitôt rappelés. Ces accusations semblaient d'autant plus fondées, que, peu de temps après la conclusion de l'emprunt, Jackson disparut, emportant une partie du capital, sur lequel on affirme d'ailleurs qu'il n'a jamais été payé plus de 60,000 dollars.

A son arrivée à Monrovia, le président fut arrêté avec son fils ; le peuple exaspéré pilla sa maison. Lui-même fut emprisonné, mais il réussit à s'échapper pendant la nuit, et, en cherchant à gagner au moyen d'une barque un navire étranger amarré dans la rade, la barque chavira sur la barre, et il se noya. La crédulité populaire affirme à Monrovia qu'il coula à fond, quoique bon nageur, parce que ses poches étaient trop chargées d'or.

Le ministre d'État Johnson, qui le suivait à quelques jours de distance, avec la faible partie du trésor recueillie en Angleterre, apprenant à son passage à Sierra Leone l'arrestation du président, supplia le capitaine du navire qui le portait de ne pas l'abandonner à la colère des Libériens. Arrivé en rade de Monrovia, le navire fut aussitôt entouré de barques chargées d'une foule de Libériens qui réclamaient avec instance la personne de Johnson ; le capitaine ne réussit à le sauver qu'en levant brusquement l'ancre. Johnson fut débarqué à St.-Paul de Loanda et ne consentit à rapporter le trésor à Monrovia que sur la promesse de l'abandon de toute poursuite. A son retour il fut pourtant arrêté, mais relâché peu de jours plus tard. Dans ces pérégrinations le petit capital de la république subit de nouvelles pertes, et si l'on en croit des

témoignages qui paraissent dignes de foi, la somme versée dans les caisses de l'État ne dépassa pas 50,000 dollars.

Dans ces graves conjectures le bon sens des Libériens eut encore l'occasion de s'affirmer ; ils rappelèrent à la tête de l'État l'ancien président Roberts, le fondateur de la république. Seul il paraissait avoir une autorité suffisante pour rétablir l'ordre un instant compromis et réparer les désastres causés par l'imprudence ou l'indélicatesse de son prédécesseur. Roberts avait acquis par son travail une fortune indépendante et jouissait du bien-être mérité par d'éclatants services. Il n'hésita pas à faire le sacrifice de son repos pour assurer le bonheur de ses concitoyens et à accepter la charge nouvelle qui lui était imposée dans la vieillesse, en vouant ce qui lui restait de force à la chose publique. Il rétablit l'ordre et le fonctionnement régulier des institutions de l'État et par une conduite empreinte d'une grande sagesse, s'efforça d'ajourner les effets des influences occultes qui, dès ce moment, semblent menacer l'avenir de Libéria.

Si l'on jette un coup d'œil d'ensemble sur l'histoire des vingt premières années de la république libre de Libéria, on verra que le but de la grande expérience tentée par la société américaine a été complètement atteint. En dépit de toutes les affirmations pessimistes, qui déclaraient la race nègre incapable de se gouverner, elle a produit dans Ashmun et Roberts deux vrais hommes d'État, que plus d'un pays civilisé pourrait envier à Libéria ; la masse du peuple elle-même, malgré le milieu déplorable où elle avait été recrutée, n'a donné que des exemples de sagesse et de respect à la loi.

Au point de vue de l'avenir de Libéria, des problèmes redoutables restaient à résoudre, et de leur solution dépend encore l'existence de la petite république nègre. Il importe de les indiquer, pour faire connaître à la fois les dangers qui la menacent, et montrer que, quelque grandes que soient les difficultés qu'elle a à surmonter, ces difficultés sont susceptibles de solution.

En premier lieu, il faut citer l'insuffisance des ressources financières de l'État, qui l'empêche d'exécuter des travaux publics, indispensables cependant au développement de son commerce et de son agriculture. Tout le commerce avec l'intérieur du pays se fait à Libéria par voie d'échange, et les seuls revenus dont dispose jusqu'ici l'État se bornent à des droits de douane. L'absence de monnaie n'a pas permis d'établir d'autres impôts, et il faut craindre à la fois d'arrêter l'essor d'un commerce naissant en augmentant le produit des douanes, et d'entraver le développement de l'agriculture par la création d'un impôt foncier. Grâce à la fertilité exceptionnelle du sol, qui produit presque sans culture, on peut espérer que les obstacles résultant actuellement des défauts de ressources de la petite république, arriveront un jour à être vaincus par les encouragements donnés au travail.

Une difficulté non moins grave résulte de l'insuffisance des travailleurs pour mettre en culture et exploiter un sol très étendu. L'émigration des États-Unis, depuis l'abolition de l'esclavage, s'est singulièrement ralentie, et au lieu de nègres intelligents et actifs (qui désormais trouvent le moyen d'occuper leurs talents en Amérique), Libéria n'a plus reçu que le rebut de la mère-patrie. Pour décider ces malheureux à s'expatrier, on leur fait entrevoir Libéria comme un *Eldorado*, un séjour de délices; arrivés à Monrovia, dépourvus de tout, paresseux et bientôt découragés, ils y végètent dans la misère, demeurent à charge de l'État au lieu de lui apporter du secours, et beaucoup d'entre eux n'aspirent qu'à retourner en Amérique. Heureusement Libéria possède sur son territoire une population indigène, parfaitement acclimatée, que tous les voyageurs nous dépeignent comme très accessible à la civilisation. Déjà le plus grand nombre parle l'anglais, et il ne reste qu'à continuer les premiers efforts pour les attirer vers un état social meilleur. « Ces hommes, » dit M. Desguin, « s'assimilent avec la plus grande facilité les con-  
naissances qu'ils veulent acquérir; leur intelligence s'éveille

» vite, et ils possèdent à un degré remarquable le don  
» d'imitation. Mais ces qualités demandent à être dirigées et  
» le sens moral n'est pas toujours en raison de l'instruction  
» qui leur est donnée. »

Malheureusement ce n'est que par le tableau du bien-être que produit la richesse, que l'on peut encourager au travail, — et ce n'est que par le travail qu'on peut faire naître la richesse. — La colonie semi-civilisée, semi-sauvage de Libéria échappe aux règles ordinaires de l'économie politique et semble tourner dans une sorte de cercle vicieux dont un effort extérieur peut seul la faire sortir. Il est triste de devoir constater que souvent ce concours extérieur lui a fait défaut, ou plutôt n'a exercé son action que pour lui nuire.

Dans les premières années de son existence, et afin de grouper autour d'elle la plus grande masse d'indigènes possible, Libéria a dû chercher à s'étendre sur la côte et vers l'intérieur, au-delà de ce que sa population pouvait occuper d'une *manière effective*. Ces extensions sont devenues à la fois une nécessité et un danger pour la république.

Elles ont été une nécessité, parce que seules elles ont pu mettre un frein à la traite des nègres et au commerce illicite qui sans cesse tend à renaître sur toute côte sans protection, où des blancs souvent peu scrupuleux ne tardent pas à prendre pied, semant autour d'eux la corruption. « Il est pénible de le constater, » dit M. Charles Jeannest, qui a résidé quatre années dans les factoreries de la Guinée, « bien souvent les » blancs sont plus à redouter que les nègres, les sauvages » possesseurs du pays ! Nous avons constaté que les traitants » étaient des gens sans aveu pour la plupart... Les nègres » prennent aisément tous les vices des blancs ; le vice est » agréable à ces pauvres êtres primitifs incapables de com- » prendre les rares vertus qu'ils voient, et ils s'assimilent » nos défauts avec ardeur. Leurs vices joints aux nôtres, en » font aisément des êtres dégradés. »

○ D'un autre côté ces extensions ont créé de graves dangers

parce que la république a été rendue responsable des crimes commis sur son territoire sous peine de voir ses pouvoirs souverains contestés, crimes qu'elle était impuissante à réprimer.

Telle a été, en effet, la source des embarras qu'elle a rencontrés dans ces dernières années.

---

## VII.

### La question des frontières. (1)

En 1850, sous la première présidence de Roberts, la république avait acquis les territoires des Gallinas, des Manna, des Vey, qui étendaient ses possessions jusqu'à la pointe de Manna : en 1856 ces acquisitions avaient été complétées par celle du territoire des Cassa, qui achevait de la mettre en possession de toute la côte. En fait Libéria trop dépourvue de ressources, ainsi que nous l'avons dit, n'avait pu accomplir l'*occupation effective* de ces territoires situés au-delà du *cap Mount*, qu'on désignait sous le nom de *territoires des frontières du Nord-Ouest* (*North-West boundary settlements*).

La Grande-Bretagne de son côté avait cherché également à étendre sa colonie de Sierra Leone vers le sud, en se rapprochant de Libéria, par des acquisitions, notamment par l'annexion de l'île de Sherbo en 1861, puis du pays de Boulam et du Boom-Kittam, mais sans les occuper d'une manière plus complète.

(1) Nous empruntons tous les détails des faits qui vont suivre et qui sont encore l'objet de contestations, à deux voyageurs évidemment désintéressés, M. Buttikofer, hollandais qui visita Libéria en 1879 (*Mededeelingen over Liberia*, page 41 et suiv.) et M. Desguin, consul général de Belgique à Sainte-Croix de Ténériffe (rapport en date du 18 décembre 1883, publié dans le *Recueil consulaire*. T. XLVI, page 318 et suiv.)

A la faveur de cette situation, un sujet anglais nommé Harris, avait pu établir, sans aucune autorisation préalable et en dépit de la loi de l'État, une factorerie sur le territoire de Libéria, entre le Solymah-river et le Manna-river. Harris assez peu scrupuleux, noua des relations d'affaires et d'amitié avec les chefs indigènes, notamment avec le chef des Gallinas, dont il épousa la fille, très honorée de cette alliance. Harris agissait en véritable souverain indépendant, refusant de payer tout droit d'entrée sur les marchandises, aussi bien au gouvernement de Libéria, qu'aux chefs de la côte. Cet état de choses excita le vif mécontentement de la tribu des Vey établie entre le Cape-Mount-river et le Marfi-river, en arrière du cap Mount, l'une des plus fidèles alliées de la république, voisine de l'établissement de Harris. Celui-ci avait eu l'adresse d'intéresser le gouvernement de Sierra Leone à ses affaires en fondant également une factorerie dans l'île de Sherbo et en plaçant tous ses établissements sous l'égide d'une société anglaise « la *société commerciale de la Solymah et du Sherbo* » dont il resta l'agent principal et le directeur-gérant.

Profitant des désordres qui s'étaient produits à Monrovia pendant la présidence de Roye, Harris excita ses alliés, les Gallinas, autrefois intrépides soutiens des négriers, contre ses ennemis du pays de Vey. Ceux-ci à leur tour menacèrent le comptoir de Harris, qui demanda protection aux forces anglaises de Sierra Leone.

Afin de prévenir une intervention menaçante pour le territoire de la république, Libéria, sur le conseil de Roberts, fit de son côté appel à l'intervention de la flotte américaine, et des troupes libériennes furent envoyées au cap Mount pour protéger la factorerie de Harris. Malheureusement ces troupes arrivèrent trop tard, arrêtées dans leur marche par les marais, et l'établissement de Harris fut pillé.

Le gouverneur de Sierra Leone réclama aussitôt une indemnité de 80,000 dollars à la république, en faveur du sujet anglais. Des commissaires anglais et libériens furent envoyés

sur la Solymah, pour constater l'importance du désastre, en présence du commodore Shufeld, de la marine des États-Unis, choisi comme arbitre. On reconnut que les prétentions de Harris étaient évidemment exagérées et de commun accord l'indemnité fut réduite à 40,000 dollars. Mais le commissaire anglais ne borna pas là ses prétentions ; il réclama en outre un droit de protectorat sur toute la côte, jusqu'au Manna-river, prétextant l'impuissance de Libéria d'y maintenir l'ordre. Sur ce dernier point il fut impossible de s'entendre ; c'était vouloir porter atteinte aux droits que les Libériens possédaient en vertu de traités réguliers, et la solution de la question politique n'avait pas été déléguée aux commissaires. En réalité, bien loin d'être terminé, le différend s'était compliqué de la nouvelle prétention des Anglais. » Alors même que le différend financier entre l'Angleterre et Libéria pouvait être considéré comme terminé, » dit Buttikofer, » on pouvait prévoir que ce nouvel incident ne tarderait pas à en faire naître d'autres, » — ou bien l'Angleterre ne serait plus l'Angleterre (*of Engeland moest niet Engeland zijn*). »

Roberts successivement réélu président en 1872 et en 1874, appliqua tous ses efforts à prévenir les conséquences fâcheuses que l'affaire de l'emprunt, compliquée de l'affaire Harris, pouvait faire naître. Tout d'abord la rente de l'emprunt fut fidèlement payée pendant deux ans ; mais les réclamations au sujet de l'indemnité Harris devenant plus menaçantes, il jugea prudent d'en suspendre tout paiement, se gardant de poser aucun acte qui pût engager l'avenir.

La nouvelle présidence de Roberts fut encore signalée par d'importantes acquisitions de territoires à l'intérieur du continent, qui portèrent les limites de Libéria jusqu'à 9° 10' de latitude nord, près des sources du Djoliba (Niger), non loin des territoires qui furent visités en 1879 par les voyageurs français Zweifel et Moustier. Roberts encouragea les explorations vers l'intérieur, dans l'espoir de découvrir les mines d'or signalées par Anderson et dont la découverte eût certai-

nement contribué à aplanir les difficultés qui menaçaient Libéria. (1)

A l'expiration de son mandat en 1876, Roberts fut obligé, à cause de son âge et de sa santé, de renoncer à la vie publique. D'après son conseil on élut à la présidence J. S. Payne, qui déjà avait occupé la magistrature suprême. Peu de temps après Roberts mourut. Antony William Gardner, dernier survivant parmi les signataires de l'acte d'émancipation de 1847, succéda à Payne et fut élevé au poste éminent de chef de l'État en 1878 et successivement réélu en 1880 et 1882.

En 1879, sir Havelock, nommé « gouverneur des établissements de l'Afrique occidentale et consul britannique près de la république de Libéria » (*Governor W. A. Settlements and H. B. M. consul for Liberia*) réveilla tout à coup la *question des frontières du Nord-Ouest (North-West boundary question)*, que l'habileté de Roberts avait réussi à assoupir momentanément. Il fit valoir que Libéria n'avait jamais exercé en réalité la souveraineté sur ces territoires et que notamment elle n'y avait pas fondé les écoles qu'elle s'était engagée à établir par l'acte de cession de 1850. Sous prétexte de réprimer les troubles incessants qui se produisaient, aussi bien à la frontière des possessions anglaises qu'à la frontière des possessions libériennes, il réclama le droit d'exercer le protectorat sur toute la côte jusqu'à la rivière de Manna. Des commissaires furent nommés de part et d'autre, pour discuter de nouveau la question. Les commissaires libériens se trouvèrent tout naturellement dans une position d'infériorité à cause de la suspension du paiement de la rente de l'emprunt et de l'indemnité Harris. « Les Libériens se déclarèrent prêts à » livrer tout territoire qu'un arbitrage jugerait ne pas appar-

(1) Un Anglais M. Bowden a préconisé, devant la *British Association for the advancement of science*, l'ouverture d'une route de Monrovia à Mousardou, qu'il considère comme la meilleure voie pour atteindre aux sources du Niger et à Tombouctou.

» tenir à la république et même à admettre tout juste et  
» honorable compromis, mais ils ajoutèrent qu'ils ne pouvaient  
» consentir à des conditions qui leur enlèveraient des terri-  
» toires, les dépouilleraient de leurs droits et compromettraient  
» le trésor national. »

En 1880 la question des frontières se compliqua d'une  
*question des frontières du sud-est.*

« Les habitants du pays de *Krou*, aux environs du cap  
» de Palmes, les *Krouboys*, » dit le colonel van den Bogaert,  
qui visita Libéria en 1880, « sont de fidèles et bons  
» travailleurs, aussi forts que braves, qui jouissent d'une  
» grande réputation en Afrique. On vient les engager pour  
» toutes les factoreries de la côte, et aussi pour faire le  
» service sur les *steamers*. Ces engagements, réglés par une  
» loi de Libéria dite « *shipping law*, » sont à terme, pour  
» un lieu déterminé, avec promesse de rapatriement. Les  
» *steamers* qui se rendent à la côte occidentale de l'Afrique,  
» engagent ces travailleurs pour compléter leurs équipages,  
» aider aux chargements et aux déchargements ; ils les  
» ramènent à leur voyage de retour. Ce système permet de  
» quitter l'Europe avec un équipage réduit, et de faire exécuter  
» par les noirs, sous le soleil des tropiques, des travaux  
» auxquels les blancs ne pourraient se livrer sans danger.  
» Ce sont des hommes solides, de 25 à 30 ans, et relative-  
» ment civilisés. Ils sont traités sur le même pied que les  
» matelots ordinaires. Ils sont aussi très recherchés pour le  
» service des factoreries de la côte. A peine un navire est-il  
» signalé dans l'une des relâches voisines du cap de Palmes,  
» qu'aussitôt une quantité innombrable de pirogues se dé-  
» tachent de la rive et une nuée de noirs envahit le pont ;  
» c'est à qui le premier, offrira ses services. (1) On engage

(1) En lisant les récits que nous font les voyageurs de l'arrivée d'un steamer sur la côte de *Krou*, la pensée se reporte tout naturellement vers le tableau d'un débarquement dans la baie de Naples. Entre les hardis plongeurs *Kroumen* qui rattrapent une pièce de monnaie jetée à la mer, qui plongent

» ces ouvriers pour un terme de deux ans ou plus, à  
» raison de 4 à 5 dollars par mois, plus un schelling par  
» semaine pour la nourriture. Les gages se payent mensuel-  
» lement en marchandises, et on leur retient ce qui a été  
» payé pour leur transport, leur nourriture à bord et ce qui  
» doit être payé pour leur retour. En rentrant dans leurs  
» villages, ils font un cadeau à leur roi ou chef, ils mangent  
» et boivent ce qu'ils ont rapporté, et attendent la prochaine  
» occasion pour se réengager. »

Ces pratiques ont le grave inconvénient de conserver certaines traditions de l'esclavage et de la piraterie qui s'exécutaient autrefois sur une large échelle dans ces régions, et que la république de Libéria est d'autant plus impuissante à réprimer, qu'elles sont encouragées par toutes les puissances européennes. On a dit, pour justifier cette espèce *d'esclavage à terme* des *coolies* nègres, qu'il offrait l'inappréciable avantage de civiliser les *Kroumen* par leur contact avec les blancs, et de les préparer ainsi à revenir, avec un petit pécule, jouir de leur liberté en civilisés à Libéria. Ce qui est certain, c'est que les chefs indigènes de la côte profitent largement de ces coutumes et que, souvent d'accord avec des blancs pourvoyeurs d'ouvriers pour les factoreries, ils pratiquent la traite sous une forme plus ou moins déguisée et se livrent même fréquemment à de véritables actes de baraterie. Un navire vient-il faire naufrage sur la barre ou les récifs, il est aussitôt pillé par les indigènes. Nous avons déjà cité l'affaire de la *Regina Cœli* qui souleva de vives réclamations du gouvernement français en 1850. « En novembre 1879, » dit le

sous la quille des navires pour quelques sous, défiant les requins (dont ils sont dédaignés, dit-on, à cause de leur *odeur nègre*) et les *lazzaroni*, il n'y a guère que cette différence, que les uns sont réputés *sauvages* et les autres *civilisés*. Faut-il avouer, hélas ! que des actes de baraterie, analogues à ceux du *Regina Cœli* et du *Carlos*, se produisent encore de temps à autre sur les côtes de la Bretagne, de la Normandie et même sur nos côtes de Flandre. Il est vrai que tout y est organisé pour une répression immédiate et sévère.

colonel van den Bogaert « un vapeur allemand le *Carlos* s'est » perdu sur la côte libérienne aux environs de *Nanna* » *Kroo*. Les naufragés purent aborder au moyen de leurs » embarcations, mais ils furent pillés par les naturels qui » leur enlevèrent leurs bagages et jusqu'à leurs vêtements, et » se firent ensuite délivrer, sous menace de mort, une déclara- » tion portant qu'ils avaient été bien traités. » Ce ne fut qu'affamés et après avoir suivi les bords de la mer sous un soleil brûlant, qu'ils purent venir trouver du secours dans les factoreries hollandaises et allemandes du Sinou.

La corvette allemande *Victoria* fut aussitôt envoyée à la côte d'Afrique pour demander réparation des dommages. Elle détruisit d'abord les villages nègres habités par les pirates, puis se présenta devant Monrovia pour réclamer une indemnité de 4,500 dollars en faveur des naufragés. Les Libériens demandèrent un délai de six mois pour parfaire la somme ; il leur fut accordé. Ce délai expiré, la corvette se représenta de nouveau devant Monrovia, et comme on tardait à effectuer le paiement, elle menaça d'un bombardement. Le paiement fut aussitôt réglé avec le secours des factoreries blanches. *La question des frontières du Sud-Est* fut définitivement close.

Soit que le gouverneur de Sierra Leone ait été excité par le succès de l'expédition allemande, soit par toute autre cause, le différend des *frontières du nord-ouest* entra tout à coup dans une phase aiguë et décisive en 1882. Sir Havelock avait négocié des traités avec les chefs des territoires contestés, par lesquels treize d'entre eux méconnaissant les engagements précédemment pris avec Libéria, faisaient de nouveau cession de leur territoire à l'Angleterre, au prix d'une redevance annuelle qui variait de 5 à 30 livres sterling. En vertu d'un traité signé le 30 mars 1882, « ils offraient à la reine d'An- » gleterre d'en prendre possession, *dans le but de maintenir* » *l'ordre et de paix parmi eux* et d'établir des relations » propres à développer la prospérité de leurs États »

Fort de cet acte, d'une honnêteté très contestable, et sans attendre même sa signature, sir Havelock vint à Monrovia, le 20 mars 1882, avec une flotte de quatre navires de guerre, le *Pionneer*, le *Briton*, le *Flirt*, l'*Algerine*, sommer la république de Libéria de consentir à la cession du territoire, non plus borné comme dans la demande précédente à la rivière de Manna, mais s'étendant jusqu'à la rivière de Marfi, c'est-à-dire englobant tout le pays de Vey qui s'était montré hostile à Harris, et menaçant en même temps l'avenir de l'établissement libérien du Port-Robert. Sous l'influence de cette menace, le président Gardner conclut avec Havelock un traité, sous réserve de l'approbation du corps législatif. La seule concession que sir Havelock voulut bien accorder fut d'employer ses bons offices près du gouvernement de la reine, pour borner la cession à la rivière Manna.

Le traité soumis aux délibérations du sénat de Monrovia, le 10 avril, fut rejeté, malgré l'attitude menaçante des Anglais. Déjà la civilisation a inspiré à ce petit peuple les sentiments de courage et de haute dignité qui lui ouvrent une place dans le monde *civilisé*. — « Ici, » ont coutume de dire les Libériens, « nous sommes des hommes blancs. » — « Une civilisation stable, » disait avec raison l'*Observer* de Libéria le 27 avril 1882, « ne peut résulter que de l'action de » centres habités, et non de factoreries isolées qui compromettent » la morale du peuple et l'écartent de toute action civilisatrice. » Si faible que Libéria soit représentée par le *Reporter* (journal publié à Freetown et organe du gouverneur), elle a » plus fait pour la civilisation sur la côte de Guinée, que l'Angle- » terre. En moins de 60 ans elle a pris possession d'une » importante fraction de l'Afrique centrale et l'a civilisée. » Ce fait marquera comme l'un des plus importants de » l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle. Les Libériens sont fiers de leur » pays, et considèrent comme un devoir de transmettre son » héritage glorieux à leurs petits-enfants et aux millions de » nègres qui vivent encore dans l'esclavage. Ils ne peuvent con-

» sentir à l'abandon d'une partie de son territoire à Sierra Leone.  
» L'Angleterre exige trop ! Satisfaire le gouverneur Havelock  
» serait *un suicide moral*. Notre peuple le comprend et  
» préfère que Libéria soit détruite par les armes anglaises,  
» plutôt que de consentir à de pareilles concessions. *La*  
» *force* de l'Angleterre peut fouler aux pieds les *droits* de  
» Libéria, la puissance de la vérité ne sera pas amoindrie ! »

Le 7 septembre sir Havelock se présenta de nouveau devant Monrovia à la tête de sa flotte, réclamant l'exécution intégrale du traité du mois de mars précédent, déclarant qu'en cas de refus, « la Grande-Bretagne cesserait de reconnaître tous droits de la république sur les territoires contestés et obtiendrait le paiement de l'indemnité de 40,000 dollars par la force. » C'était évidemment dépasser la mesure. De deux choses l'une : — ou le territoire contesté appartenait légalement aux Libériens et dans ce cas l'Angleterre pouvait réclamer l'indemnité de 40,000 dollars, sauf le recours de Libéria contre Harris s'il avait contrevenu par ses agissements aux lois de Libéria et troublé son repos, — ou le territoire n'appartenait pas à Libéria, comme on avait cherché à l'établir par l'acte frauduleux de 1882, et dans ce cas pourquoi rendre Libéria responsable des désordres qui s'étaient produits sur un territoire étranger ? — La conduite des Allemands avait été bien plus logique et moins arbitraire. Le sénat de Monrovia assemblé le 6 décembre, persista noblement dans son refus.

L'acte de spoliation fut malheureusement accompli. Une déclaration du gouvernement britannique du 13 mars 1883 portait que « le bon plaisir de S. M. était d'accepter les territoires offerts par les chefs indigènes et déclarait que désormais ces territoires feraient partie de la colonie de Sierra Leone. » L'acte fut signifié à Monrovia le 28 mars.

Certains chefs indigènes avaient encore persisté dans leur fidélité à Libéria. Débordés par la force, ils furent contraints le 5 juin 1883, de faire leur soumission à l'Angleterre, et le

nouvel acte de prise de possession de leur territoire fut signifié à Libéria le 7 août.

Malgré ces cruelles violences de l'Angleterre, Libéria conserve confiance dans son avenir. Elle est soutenue dans son espoir par les États-Unis, qui plaident avec chaleur la cause des affranchis devant le cabinet de Londres. Dans son dernier message le président Arthur disait au sénat de Washington :  
« Le gouvernement a récemment eu l'occasion de manifester » son intérêt pour la république de Libéria en s'efforçant » d'aider au règlement à l'amiable de la question des frontières, actuellement pendante entre cette république et la » colonie anglaise de Sierra Leone. » Déjà même l'Angleterre a reconnu en partie l'injustice de ses prétentions, en offrant de rembourser, en échange de la dette de 40,000 dollars, les sommes payées antérieurement par la république aux chefs indigènes pour la cession des territoires dont elle s'est emparé. « Les gouverneurs qui se sont succédés à » Sierra Leone » dit M. Desguin, » n'ont pas toujours été » partisans de la politique de modération, mais dans ces » derniers temps, chaque fois que les autorités coloniales ont » recouru à la force, elles paraissent avoir été désapprouvées » par le gouvernement anglais. »

Le président Gardner, découragé par ces terribles épreuves, quitta le pouvoir devenu désormais trop lourd pour son grand âge, et remit la présidence en 1883 au vice-président Alfred F. Russel. Le 7 janvier 1884, Hilary R. W. Johnson fut installé à la présidence au milieu de l'allégresse générale. C'est en effet le premier président né sur le sol national. Dans son message inaugural il recommandait à tous la patience, la modération ; — « Je considère comme un impérieux devoir, » disait l'homme d'État nègre, » de vous recom- » mander de prendre les leçons de la patience. Le dévelop- » pement d'une nation est nécessairement lent et toute chose » en cette matière doit être l'œuvre du temps. Dans la vie » de l'homme plus limitée, il faut déjà un temps considérable

» pour qu'il puisse atteindre au but de son ambition. Com-  
» bien, pour une nation, la patience n'est-elle pas plus  
» nécessaire encore, pour faire succéder aux fondations de  
» l'édifice, la superstructure et le couronnement. — D'autres  
» leçons méritent encore d'attirer notre sérieuse attention. Il n'y  
» a qu'un peuple industriel et travailleur qui puisse constituer  
» un gouvernement prospère. S'il dévoue son énergie à son  
» développement, dans la sphère de sa légitime influence, il  
» devient le plus ferme appui de son gouvernement ; il ne  
» faut pas être prophète pour affirmer quelles seront les  
» conséquences d'un tel état de choses. Nous appartenons à  
» une contrée dont les ressources sont considérables, le  
» climat magnifique, la population nombreuse, à un peuple  
» hier encore oppressé et plongé dans l'ignorance, dont les  
» débuts furent terribles, mais qui entraîné dans la voie de  
» la science, des arts, doit s'efforcer de répondre au vœu  
» des nations les plus civilisées. »

L'État de Libéria s'étend actuellement le long de la côte  
(en y comprenant les territoires contestés), depuis la pointe  
de Manna (14° 50' long. O. de Paris) jusqu'aux bouches  
du San-Pedro (9° long. O. de Paris), c'est-à-dire sur une  
étendue de plus de 710 kilomètres. Sa superficie est supérieure  
à 37,200 kilomètres carrés. Sa population est de 18,000 nègres  
civilisés et de 1,050,000 nègres indigènes. Monrovia, la  
capitale, compte 3000 habitants civilisés. « La ville, » dit  
le lieutenant de vaisseau Bernard, qui la visita en 1873 sur  
le *Curieux* ; « la ville est dans une position charmante.  
» Elle est bâtie sur deux collines qui dominent la mer et la  
» rivière. La rivière elle-même, avec ses îlots de verdure et  
» son cours accidenté, produit un effet merveilleux. »

L'État compte trois comtés : *Montserrado*, *Bassa* et *Sinou*,  
auxquels viendra sans doute dans un avenir prochain, s'ad-  
joindre un quatrième comté du *cap de Palmes*, occupé  
actuellement par l'État libre de Maryland. Des négociations  
ont été déjà engagées à ce sujet, et n'ont pas abouti parce que

le Maryland ne consent à l'annexion qu'à titre d'État confédéré, et non à titre de province. Jusqu'ici le Maryland ne subsiste que par un accord tacite des États européens, sans reconnaissance légale, afin de ne pas entraver les mesures qui seront adoptées à l'avenir. Les *territoires* du cap Mount formeront probablement aussi dans la suite un cinquième comté.

---

## VIII.

### Mœurs, coutumes, commerce, industrie.

« La colonisation de la côte ouest de l'Afrique a eu deux » excellents résultats, « dit un auteur français, M. Casimir Leconte, » que l'on ne peut assez proclamer dans l'intérêt » de l'humanité : elle a contribué plus que toutes les escadres » et les croisières à supprimer la *traite* et elle a porté le » flambeau de la civilisation parmi les peuples barbares de » la Guinée. » Si elle fait grand honneur à la race blanche qui, avec un noble désintéressement, a su accomplir un grand acte de justice et de philanthropie, elle démontre aussi victorieusement la capacité de la race noire et des sauvages à acquérir la civilisation par des moyens convenablement appropriés. Il faut reconnaître aujourd'hui, que si la race nègre a eu ses Dessalines, ses Christophe, ses Soulouque qui l'ont déshonorée, elle possède aussi des Ashmun et des Roberts capables de la réhabiliter.

Tous les voyageurs nous représentent les Libériens comme animés d'un grand esprit d'ordre, d'honnêteté et de piété religieuse. Le caractère natif de la race ne se retrouve que dans une certaine exagération des sentiments et des passions. La ferveur religieuse est poussée chez eux jusqu'au fanatisme, malgré l'esprit de large tolérance qui, comme aux États-Unis,

admet la pratique de tous les cultes. On rencontre en effet à Libéria, à la fois des baptistes, des méthodistes, des presbytériens et des épiscopaux. L'esprit nègre a une tendance évidente vers le mysticisme et la superstition ; à l'ancien culte du *Buisson du Diable* pratiqué autrefois avec des cérémonies odieuses à Bassa-Cove, et détruit heureusement par le d<sup>r</sup> Mechlin dès l'origine de la colonie, (1) a succédé le goût prononcé de s'affilier à des associations telles que la *société de tempérance*, qui compte de très nombreux adhérents. Un fait curieux nous prouve le caractère profondément religieux de la population : en 1844, lorsque le prince de Joinville visita Libéria sur la *Belle-Poule*, Monrovia refusa de répondre au salut du canon, prétextant l'observance du repos du dimanche, jour du Seigneur. Cela n'empêcha pas de recevoir le prince avec un vif enthousiasme et une grande reconnaissance. Animés d'un tel esprit, on ne peut que féliciter

(1) Il existe parmi les indigènes des associations secrètes qui rappellent à certains égards les *Thugs* de l'Inde. M. Desguin nous fournit, d'après l'amiral Fleuriot de Langle, quelques renseignements sur le *Pourah* de la côte de Guinée :

» Le *Pourah* a évidemment été une institution religieuse, une *trêve de Dieu*, un tribunal de la *Sainte-Vehme* : tous les hommes de trente ans peuvent en faire partie en se soumettant aux épreuves qui doivent changer leur âme ; ils font alors partie des *deux fois nés*. Le secret est inviolable ; les femmes en sont exclues. Cette association s'est donné mission de veiller à la garde des choses saintes : les autels, les bois sacrés sont sous sa surveillance ; son tribunal redouté impose sa volonté aux plus grands potentats. Elle a des mots d'ordre, des convocations particulières ; les membres du *Pourah* portent comme signes extérieurs un tatouage spécial, qui figure un cordon s'enroulant autour du corps et dont les bouts remontent vers la poitrine et se rejoignent au milieu du creux de l'estomac. Lorsque les guerres sont devenues insupportables, on supplie un prince voisin de prendre le rôle de médiateur... Si les parties contendantes rompent la trêve, ou n'acceptent pas sa médiation, il fait annoncer qu'il va établir le *Pourah*. »

Dans leurs traités avec les chefs indigènes les Anglais imposent toujours l'obligation de renoncer à établir le *Pourah* contre des sujets britanniques.

les Libériens d'avoir su résister à toutes les incitations des missionnaires qui ont essayé de mettre des entraves à la liberté, par l'inscription dans les lois de certaines observances religieuses intolérantes.

L'instinct de la race se retrouve encore dans le goût de la parure et des couleurs voyantes, que les quakers ont vainement cherché à combattre, et jusque dans la création d'une décoration nationale, l'*ordre de la Rédemption africaine* (*African Redemption*), fondée sous la présidence de Gardner le 13 janvier 1879.

Avec une certaine mollesse native, qui dérive peut-être du peu de besoins des nègres, les Libériens ne semblent guère portés aux grandes entreprises. On ne peut que les louer davantage d'avoir consacré d'énormes efforts à répandre l'instruction, aussi bien chez les enfants de civilisés que dans les tribus sauvages. Tout centre de 300 habitants possède une école primaire, où l'on enseigne la lecture, l'écriture, la grammaire, le calcul et la géographie. L'instituteur reçoit 250 dollars par an payés par l'État.

Autrefois les jeunes Libériens riches se rendaient en Europe et en Amérique pour se perfectionner dans les arts industriels et compléter leur éducation. Depuis 1862 il a été fondé à Monrovia une école supérieure, le *Liberia college*, où deux professeurs américains blancs et des professeurs noirs enseignent les sciences physiques et mathématiques, la littérature grecque, latine et arabe. Une institution absolument semblable existe pour les femmes, dirigée par une dame américaine. Il n'est pas rare de voir des jeunes gens venir de 6 et 800 kilomètres de l'intérieur, pour suivre les cours de ces écoles.

On ne peut demander à une société en formation et toute vouée à des travaux matériels, d'importantes productions littéraires, mais le récit du voyage de Benjamin Anderson à Mousardou (*Narration of a journey to Musardou*) publié à New-York en 1870 et les cartes qu'il a dressées promettent un sérieux avenir.

Dans plusieurs villes de Libéria on trouve des sociétés littéraires organisées sur le plan des *Lycées* des États-Unis, et même des bibliothèques publiques.

Les cultures affectent plutôt la forme de grands jardins que celle de fermes. Plusieurs causes semblent expliquer cette particularité. Le colon doit tout d'abord pourvoir à ses propres besoins, très limités ; une apathie naturelle l'empêche de développer ensuite sa culture. L'absence de bêtes de trait et de somme pour effectuer les transports nuit également à leur extension. Des chevaux ont été amenés des États-Unis et des ânes du cap Vert, à la demande de Roberts, mais aucun de ces animaux n'a survécu. (1)

Dans ces dernières années cependant la culture a été pratiquée sur une plus large échelle et commence à donner d'importants produits pour l'exportation. On lit dans un rapport du pasteur Gurley en date de 1850 : — “ Les principaux » articles d'exportation sont : l'huile de palme, le *camwood* » (bois de teinture rouge), l'ivoire, le riz, la poudre d'or. On » a fait des essais de plantation de tous les végétaux des » climats chauds et tempérés : le coton, la canne à sucre, » le café et le cacao, qui n'exigent pas de fortes dépenses et » paraissent devoir être une source de gros bénéfices. Le » caféier croît naturellement dans la forêt et donne des » produits que l'on compare à ceux de l'Yemen, connus sous » le nom de café moka. Il suffit de brûler la terre, et » après un léger labour d'y planter des boutures de caféier » indigène. Au bout de trois ans on récolte trois à quatre » livres de café par pied ; au bout de six ans on obtient le » maximum de production qui est de six livres anglaises en

(1) On attribue l'insuccès de ces essais à l'absence d'une bonne nourriture appropriée au bétail. Dans ces climats, les herbes atteignent rapidement deux à trois mètres de hauteur, acquièrent une contexture ligneuse et cessent de convenir à la nourriture. Il paraît cependant qu'en quelques points on a pu créer des prairies et que les essais d'élevage des chevaux y ont réussi.

» moyenne. Le comité de Bassa est celui où cette culture  
» réussit le mieux. Le cacao semble aussi destiné à devenir  
» l'objet d'une forte exportation. Les végétaux purement ali-  
» mentaires, tels que la cassave, l'igname, la pomme de terre,  
» l'arrow-root, le blé même ont parfaitement réussi. »

Le café deviendra probablement dans l'avenir, la véritable source de fortune de Libéria. Le caféier y croît dans les terrains humides sous forme de véritables arbres. Il produit une fève très grosse et fort estimée aux États-Unis, où Libéria fait des exportations de café considérables. Tout récemment des plantes de caféier de Libéria ont été importées avec succès au Brésil, à la Guadeloupe, aux Indes, pour y renouveler les cultures attaquées par les vers blancs. (1) — Le gingembre de Libéria est également d'un excellent produit recherché par le commerce.

L'industrie de Libéria reste encore à l'état rudimentaire. Tous les objets de consommation, vêtements, meubles, vivres, armes, papiers, etc. proviennent d'importations. Des efforts ont été faits cependant pour développer la fabrication ; depuis 1858, une loi a institué des expositions annuelles des produits de l'agriculture, de l'industrie manufacturière et des arts, qui se tiennent dans les divers chefs-lieux de comté. Des prix variant de 1/2 jusqu'à 20 dollars sont accordés aux producteurs des meilleures denrées, aux fabricants des meilleurs produits manufacturés.

Plusieurs armateurs de Libéria ont fait construire des navires de fort tonnage aux États-Unis et déjà des bâtiments au pavillon libérien contribuent à accroître le commerce et la richesse publique. A Libéria même, on construit de petits bateaux de 30 à 80 tonneaux, qui servent au cabotage et naviguent sur la côte. Un chantier à Monrovia a déjà produit plus de 50 de ces petits bateaux.

(1) Des boutures de caféier de Libéria, cultivées à Gand, dans l'établissement horticole de van Houtte, ont été vendues à très haut prix au Brésil.

» La république est assez florissante, » écrivait M. le lieutenant de vaisseau français Bernard, en 1873 ; » les » transactions commerciales prennent d'année en année, une » importance plus considérable. Les principales denrées d'ex- » portation sont les amandes et les huiles de palme, quelques » cuirs, des arachides, et enfin le café d'excellente qualité, » dont la réputation sur le marché européen ne fera que » grandir, à mesure qu'il sera mieux connu. Il y a à Monrovia » quatre factoreries étrangères, deux sont hollandaises, la » troisième est anglaise et la quatrième américaine. Le com- » merce français n'y est pas représenté. »

Jusque dans ces derniers temps le commerce principal de Libéria se faisait avec l'Angleterre, l'Amérique, les Pays-Bas et Hambourg. Il tend à se développer également avec la Belgique. Un service de navigation régulière a été établi par l'*Anglo-African Steam Ship Company* avec escale à Anvers ; de plus une société de commerce, la *compagnie belge-libérienne*, a été fondée et cette société possède des comptoirs à Monrovia, au Grand Bassa et au cap de Palmes. Ces efforts du commerce belge rencontrent le concours sympathique des Libériens, qui apprécient hautement les tentatives du Roi des Belges pour la civilisation de l'Afrique. On lit en effet dans le message du président de Libéria, adressé à la 19<sup>e</sup> législature, en décembre 1883 : « Un traité est négocié » actuellement entre Libéria et la Belgique pour développer » rapidement leurs relations de commerce. Grâce au dévoue- » ment et à l'esprit d'entreprise du consul général de Libéria » à Anvers, le baron de Stein, il est à espérer qu'un com- » merce actif s'établira entre la Belgique et nos côtes et » que l'attention de l'Association internationale, dont le Roi » des Belges est l'illustre président, se portera sur cette » partie de l'Afrique. »

Quoique les blancs soient inhabiles à posséder des propriétés immobilières dans l'État libre, l'établissement de factoreries blanches a été autorisé en divers points de la côte, au

cap Mount, à Monrovia, au Grand Bassa, au Cestos, au cap de Palmes, et leurs relations avec les Libériens sont des plus cordiales.

En 1879 la république de Libéria a adhéré à la convention postale internationale.

Les revenus de la colonie se réduisent à des droits de douane et au produit de quelques licences accordées au commerce. A défaut de monnaie tout le commerce de l'intérieur se fait encore par voie d'échange, et dans ces conditions il n'a pas été possible jusqu'ici d'établir d'autres bases d'impôts. Un papier-monnaie a été créé, mais il n'a guère de cours que dans les villes et pour les transactions commerciales avec les étrangers.

Le tableau suivant, extrait de l'*Almanach de Gotha* pour 1884, nous donnera un aperçu de la situation financière de la république. Les chiffres indiqués se rapportent à l'année 1875 :

*Recettes.*

Excédents des années précédentes . . . . .	16,625 dollars.
Douanes . . . . .	87,981 »
Autres recettes. . . . .	6,851 »
	<hr/>
	Total 111,457 »

*Dépenses.*

Administration civile . . . . .	18,928 dollars.
Justice . . . . .	12,905 »
Corps législatif . . . . .	14,751 »
Réclamations et intérêts . . . . .	17,461 »
Dépenses diverses. . . . .	47,412 »
	<hr/>
	Total 111,457 »

Le revenu du Maryland ne s'élève guère qu'à 2000 dollars, et la société de colonisation pourvoit encore à la dépense ; on peut estimer son subside annuel à environ 12000 dollars tout au plus, en tenant compte des bénéfices de commerce réalisés par la société.

« Il y a quarante ans, » dit M. Casimir Leconte, « quand » les bâtiments de nos stations à la côte occidentale d'Afrique » parcouraient le littoral de Guinée, quel spectacle y trou- » vaient-ils ? Une région presque déserte, partout des bois, » des marécages. Quand ils pénétraient dans les anses reculées, » dans les embouchures des petits cours d'eau, ils avaient à » détruire quelques établissements où les chefs indigènes en- » tassaient des malheureux amenés du fond de l'Afrique, en » attendant que les bâtiments négriers puissent en sécurité » y venir charger leur cargaison humaine. Aujourd'hui des » ports y ouvrent leur refuge, la traite a presque disparu ; » des villes se dressent avec leurs magasins, leurs hôpitaux » et leurs autres établissements d'utilité publique ; nombre » de petits bâtiments entretiennent entre elles un commerce » actif et leur portent les produits mutuels de leur industrie. » Voilà ce qu'en peu d'années sont devenus, sous la tutelle » de quelques philanthropes américains, de malheureux nègres » qui végétaient dans l'abjection et la misère, sur le pavé des » grandes villes de la confédération. Et là même ne se » borne pas le bienfait : en dehors de Libéria proprement » dit, il y a une nombreuse population indigène qui subit » d'une façon plus ou moins directe, l'influence de cet État. » Des mœurs moins farouches, une certaine tendance toute » nouvelle vers l'industrie, dont ces noirs commencent à » apprécier les avantages, la suppression des débouchés de » la traite, ce honteux trafic remplacé par un commerce » d'échange honnête et non moins profitable aux blancs » qu'aux indigènes, des dispositions à la civilisation, sinon la » civilisation elle-même, tels sont les résultats directs et

» indirects qui peuvent déjà ressortir de la fondation de  
» Libéria...

» Appuyée sur un sol d'une rare fécondité, trouvant la  
» main d'œuvre à bon marché <sup>(1)</sup>, animée de l'esprit de la  
» religion, de la liberté et du travail, se recrutant parmi  
» des populations primitives, dont elle adoucit les mœurs  
» sans détruire la puissance productive, dont elle éclaire  
» l'esprit sans obscurcir l'intelligence, la république de  
» Libéria peut raisonnablement compter sur un avenir calme  
» et prospère. » Que de réflexions ne soulèvent pas ces lignes  
écrites par un voyageur éclairé, qui a vu les nègres aux  
prises avec l'esclavage, le *mal nécessaire* disait-on, dans  
les colonies hispano-portugaises, qui a vécu au milieu d'eux  
dans la semi-indépendance américaine avant la guerre de la  
sécession, qui enfin a pu étudier le petit gouvernement fondé  
par des gens, qu'au nom de la religion comme au nom de  
la science et de la raison, on déclarait *incapables* !

Quel monde de pensées n'évoque pas le tableau d'ordre,  
d'honnêteté et de progrès que nous offre la côte des Graines,  
comparé à celui des colonies voisines, dont un illustre voya-  
geur portugais nous dépeint la déplorable situation, malgré  
ce que cet aveu doit coûter à son ardent patriotisme. <sup>(2)</sup> A  
Libéria sans doute il y a encore bien des vertus à acquérir,  
mais plus loin, sur les côtes de la Guinée inférieure, qu'un triste  
orgueil de nation s'obstine à fermer au progrès venant de  
l'extérieur, sans avoir la force de le développer par son  
initiative propre, on peut dire qu'il n'y a que des vices à  
détruire. <sup>(3)</sup>

(1) Un détail donnera une idée du prix de la main-d'œuvre à Monrovia : un ouvrier reçoit un salaire estimé à 20 francs par mois, et ce salaire se paie en nature, c'est-à-dire avec des produits européens dont la valeur correspond au bénéfice de 20 p. % sur le prix d'achat.

(2) Serpa Pinto. *Comment j'ai traversé l'Afrique*, T. 1, pages 24, 43, 48, 103 (Ambriz, Benguela, Caconda). — Voir aussi Cameron, *A travers l'Afrique*, pages 483 et 529. — Charles Jeannest, *Quatre années au Congo*.

(3) Voir Charles Jeannest, page 228.

Écoutons les paroles de modeste et sereine honnêteté adressées récemment, en décembre 1883, au congrès libérien, par le président Russel, au moment de remettre les pouvoirs à son successeur :

« Il est hors de doute qu'en ce moment toutes les nations » de l'Europe et les États-Unis s'intéressent au progrès de » Libéria, parce qu'elles considèrent cet État comme le meilleur accès qu'on puisse choisir pour introduire la civilisation » à l'intérieur de l'Afrique, et aussi parce qu'elles sont disposées à seconder toutes les tentatives pour étendre les » entreprises commerciales et humanitaires dans cette partie » du monde. Tandis que les Européens s'intéressent à ces » contrées, s'efforcent de les civiliser par des moyens multiples, nous, la seule nation nègre chrétienne, non-seulement » du continent mais du monde entier, c'est-à-dire la seule qui » puisse parler non-seulement au nom des nègres aborigènes » mais de tous ceux répartis dans le monde, nous ne pouvons » oublier la grande responsabilité qui nous incombe. Cette » pensée doit guider tous nos actes, et nous oblige à chercher » à mériter la faveur de Dieu et des hommes en progressant » par notre intelligence, par notre énergie, par notre industrie » et par notre haute moralité.

» Je puis vous assurer que tous les efforts du congrès » pour atteindre ce noble but, obtiendront le concours et la » sympathie du *pouvoir exécutif* de la république. »

La race blanche a bien des crimes à expier devant la race noire. Des philanthropes éclairés ont tenté l'œuvre de réparation, et déjà les résultats acquis démontrent surabondamment le néant de la thèse égoïste qui affirmait d'une manière doctrinale que » les races faibles sont fatalement » condamnées à périr devant les races fortes. » Elles ont péri en effet dans le passé, devant les forces de la civilisation employées d'une manière cruelle et sauvage, et non devant la civilisation qui éclaire et vivifie. Quel contraste avec le message du nouveau président Johnson, du 7 janvier 1884,

affirmant son respect absolu de la paix devant tous ces peuples nègres sauvages toujours enclins à la guerre et au pillage : » Je suis opposé à la guerre, » dit-il, » et je crois » qu'il ne faut s'y résoudre qu'en cas d'absolue nécessité. » Les nations accomplissent mieux leurs destinées en se consacrant aux travaux de la paix. Afin d'assurer la paix il est indispensable de disposer de la force. Elle est nécessaire pour faire respecter la majesté de la loi, prévenir les tumultes, assurer l'autorité du gouvernement et maintenir l'ordre. Dans ce but il faut que la force publique soit établie sur un pied respectable. Mais la règle essentielle à observer dans l'organisation de ce service doit consister uniquement à préparer les moyens de protéger l'industrie pour que celle-ci ne subisse aucun obstacle. » Nobles paroles dans la bouche du chef d'un État qui dans ces dernières années a dû, par la force des choses, se faire conquérant pour assimiler plutôt que pour asservir les sauvages qui entouraient son territoire, et qui en ce moment encore a tout à craindre des entreprises de la force du dehors.

Puissent les Libériens persévérer dans ces voies de haute sagesse et puissent-ils à leur tour élever un jour, sur les hauteurs du Montserrado, un monument semblable à celui que les Américains édifièrent en 1840 sur une colline de Boston, en souvenir des luttes de l'Indépendance, sur lequel on lit cette belle pensée : « *Américains, tandis que de cette éminence votre vue se promène sur une contrée fertile, sur les merveilles d'un commerce florissant et sur les asiles du bonheur social, n'oubliez pas ceux qui par leurs efforts vous ont assuré ce bonheur.* »

Plus d'une fois cependant la nouvelle *Sainte expérience* de la société de colonisation américaine a failli sombrer en présence des civilisés blancs sous prétexte du *droit des gens*, que l'on serait tenté de croire plutôt le *droit des gens habiles* que le *droit des gens honnêtes*, tant une casuistique

intéressée peut faire dévier les vérités d'ordre moral. Un noble désintéressement n'a réussi à sauver une première fois Libéria, qu'en l'abandonnant aux hasards d'une indépendance prématurée. Espérons que les civilisés ne se montreront pas cruels envers cette petite et intéressante république, si reconnaissante des bienfaits qu'elle a reçus, si généreusement oublieuse des souffrances qu'elle a endurées, qui ne demande qu'à conserver honnêtement sa place au soleil et puise sa force dans le progrès de l'enseignement, dans la connaissance des sciences, dont une politique déplorable avait fermé autrefois l'accès à ses enfants ! Faisons des vœux pour que l'Amérique ne laisse pas périr l'œuvre qu'enfanta sa haute philanthropie ! pour qu'elle persévère dans la conquête de ce qu'on a nommé « la plus belle victoire, obtenue pour les opprimés des deux mondes ! » Ne serait-ce pas un crime nouveau de la race blanche, un crime de lèse-humanité, un outrage à la conscience humaine, que d'entraver l'œuvre de réhabilitation d'une race digne de notre estime ? — « Heureux les pacifiques, » dit l'Écriture, « ils seront appelés les enfants de Dieu ! »

Il m'a semblé consolant, au moment où la civilisation fait un terrible pas de recul à l'orient de l'Afrique, où la conquête violente périclète sous la réaction de la barbarie, de montrer les succès obtenus à l'occident du même continent, par une entreprise généreuse, faite sans idée de conquête, par pur amour de l'humanité, et surmontant des obstacles jugés jusque là insurmontables.

Libéria ne nous offre pas seulement l'exemple d'un *État libre* fondé par l'initiative privée, il nous permet d'augurer favorablement de la grande expérience philosophique tentée de nos jours pour l'émancipation de la race africaine, guidée dans son développement progressif par une tutelle bienfaisante et féconde.

De ce petit État, grand comme la Belgique, dont la population ne dépasse pas, y compris les sauvages, un cinquième de la population de notre pays, partiront peut-être

un jour les meilleurs missionnaires que nous puissions imaginer, pour répandre sur le continent noir les bienfaits de la civilisation, et fonder des *États-Unis libres d'Afrique* assez puissants pour défier les convoitises des blancs, et faire régner la justice autant qu'elle peut régner parmi les hommes !

En terminant cette étude je suis tenté de m'écrier avec le poète populaire de Libéria, *Taage* :

“ All hail ! Liberia, hail !  
” Arise and now prevail  
” O'er all thy foes ;  
” In truth and righteousness,  
” In all the arts of peace,  
” Advance and still increase,  
” Tho' host oppose ! ”

“ Salut, o Libéria ! Lève-toi et triomphe de tes ennemis ;  
” malgré tous les obstacles, crois en justice et équité, progresse  
” toujours dans tous les arts de la paix ! ”

“ Ce n'est pas par des discours, ni par des  
” écrits que l'Afrique peut être régénérée,  
” mais par des actes. ”

(CAMERON. *A travers l'Afrique.*)

---

## SÉANCE GÉNÉRALE DU 12 MARS 1884.

---

ORDRE DU JOUR: 1° Procès-verbal de la séance du 13 février. — 2° Nécrologie. Décès de M. Frédéric-Joseph Orban, explorateur en Afrique. — 3° Correspondance. — 4° Sociétés correspondantes. — 5° Note concernant *les îles Canaries*, par M. P. GÉNARD, secrétaire général. — 6° Rapport du R. P. J. VAN DEN GHEYN et de M. le d<sup>r</sup> L. DELGEUR sur le travail de M. BAGUET intitulé: *Les races primitives des deux Amériques*. — 7° Conférence de M. le colonel WAUWERMANS: *Les prémices de l'œuvre d'émancipation africaine. Libéria. Fondation d'un État nègre libre*.

---

La séance est ouverte à 8 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> heures du soir à l'hôtel de ville d'Anvers.

Au bureau prennent place MM. le colonel Wauwermans, président, d<sup>r</sup> L. Delgeur et E.-A. Grattan, vice-présidents, P. Génard, secrétaire général, L. Couturat, secrétaire de l'administration, Jacq. Langlois, ff. de trésorier, et H. Hertoghe, bibliothécaire.

---

1. Le procès-verbal de la séance du 13 février dernier est lu et approuvé.

---

2. M. le président fait part de la perte que l'*Association africaine* vient de faire d'un jeune explorateur, M. Frédéric-Joseph Orban, sous-lieutenant au 6<sup>e</sup> régiment d'artillerie, décédé, après une courte maladie, sur le Haut-Congo (station de Vivi, Afrique centrale) le 22 décembre 1883, dans sa 27<sup>e</sup> année.

---

3. M. le président fait le dépouillement de la correspondance.

— M. J. H. Kerry Nicholls, d'Auckland, fait parvenir le récit de ses explorations en Nouvelle-Zélande.

M. de Harven a été prié de faire un rapport sur ce travail.

— M. Colquhoun envoie un article du *Times* sur le Tonkin.

— M. Zöpplitz fait parvenir son travail sur les projections pour les cartes marines et les atlas.

— M. le général Parmentier fait don de son *Vocabulaire magyar-français*.

— M. d'Abbadie adresse son mémoire : *Exploration de l'Afrique équatoriale. Credo d'un vieux voyageur*.

— M. le président déclare ensuite qu'il a reçu d'un auteur anonyme qui signe : *membre de la société royale de géographie d'Anvers* une brochure sur la question du Congo. Il ignore à quel titre l'auteur prend la qualité qui sert de signature. La brochure, très médiocre d'ailleurs quant au fond, a été évidemment écrite en Portugal, dans un intérêt exclusivement portugais, ouvertement hostile à l'œuvre de nos compatriotes qui se dévouent en Afrique, et adaptée tant mal que bien (plus mal que bien) à la Belgique. La publication d'un semblable ouvrage dans notre pays ne lui paraît recommandable à aucun égard et l'auteur semble l'avoir reconnu lui-même en conservant l'anonyme. En exécution des devoirs

que lui impose l'art. 21 des statuts de la société, M. le président croit ne pas pouvoir en faire annonce au *Bulletin*.

---

#### 4. Sociétés correspondantes.

— Les éditeurs de la revue *Science* de Cambridge, États-Unis, accusent la réception de la 3<sup>e</sup> livraison du tome VIII du *Bulletin*.

— La société de géographie de Roumanie adresse le programme de ses prochaines séances.

— La société de géographie de Tours annonce sa constitution et demande à faire l'échange des publications. (*Adopté*).

— La société industrielle et commerciale fait l'envoi des dernières livraisons de son *Bulletin*.

---

#### 5. M. Génard dépose la note suivante :

« A différentes reprises les membres de notre société se sont occupés de l'intéressante question de la colonisation des îles Açores et des Canaries attribuée à des Flamands. Nous savons que des membres des familles van Dale, de Cocquiel et van Groenenberghe d'Anvers ont successivement porté le titre de seigneurs des *Canaries* ou *Suikereilanden*. Il résulte des recherches d'un archéologue de nos amis, M. H. van Cuyck, que d'autres familles anversoises possédaient autrefois aussi des terres aux Canaries. Par testament passé le 20 décembre 1644 devant le notaire G. Le Rousseau, *senior*, Constance Adriani *alias* van der Burcht légua à sa sœur Marie, conjointement avec son mari l'imprimeur Dieudonné (Godgaf) Verhulst « à » chacun la moitié de la part et action qui lui revient, à

» l'île de La Palme aux Canaries, dans certains biens délaissés  
» par Francisco Adriani, oncle de la testatrice, biens que  
» Francisco Adriaenssens, son frère, demeurant dans ladite  
» île, a actuellement en sa possession. »

Nous avons cru devoir tenir note de cette trouvaille qui peut mener à d'intéressantes découvertes.

---

6. Le R. P. van den Gheyn présente le rapport suivant sur le mémoire de M. Baguet : *Les races primitives des deux Amériques*, lu à la séance précédente :

« MESDAMES, MESSIEURS,

« Un savant américain a dit un jour : *The new world is a great mystery*. Cette parole reçoit toute sa réalisation quand il s'agit de déterminer les races primitives de l'Amérique : problème toujours agité, mais qui n'a encore reçu que des solutions contradictoires. Il faut savoir gré à M. Baguet, qui représente si bien l'américanisme au sein de notre compagnie, d'avoir voulu nous exposer l'état présent de cette importante controverse.

» On pourrait sans doute discuter certaines assertions et présenter des observations de détail, mais, ne l'oublions pas, il est bien difficile de fixer toujours son choix avec un égal bonheur dans ce dédale d'hypothèses qui se heurtent. L'auteur du reste donne une idée très complète des divers systèmes qui ont cours. Peut-être eût-il pu insister davantage sur la question de l'Atlantide, cette terre mystérieuse aujourd'hui submergée, que l'on dit avoir servi de pont entre les deux continents et qu'un écrivain de mérite, M. le marquis de Nadaillac, est loin de regarder comme une fable des anciens.

» Nous serait-il permis de signaler après tant de conjectures celle qu'a proposée le d<sup>r</sup> Cruel, recteur du progymnase de Detmold, dans son ouvrage *Die Sprachen und Völker Europa's vor der arischen Einwanderung?* Elle ne manque pas de certain intérêt au point de vue de la question du monogénisme et du contact préhistorique des grandes races humaines. L'archéologie a, comme on sait, retrouvé en Europe trois types anthropologiques principaux, et même, dans une station demeurée célèbre, le marquis de Vibraye a rencontré trois dépôts superposés avec les vestiges des trois races qui occupèrent successivement l'Europe. Le plus profond de ces dépôts appartenait à l'époque des troglodytes d'Engis, dolichocéphales et orthognathes <sup>(1)</sup>; la couche moyenne était de l'âge touranien ou des brachycéphales de Chauvaux et l'assise supérieure renfermait des antiquités celtiques et gallo-romaines.

» Mais quelle était cette famille ethnique toute primordiale ? Le d<sup>r</sup> Cruel affirme que les plus anciens habitants du continent européen furent des tribus appartenant au même rameau que les Indiens et les Esquimaux du Nouveau-Monde. M. Bagnet se défiera bien un peu de cette hypothèse quand nous lui dirons que c'est la linguistique qui l'a révélée au d<sup>r</sup> Cruel. Cependant cette conclusion a certainement pour elle des arguments qui méritent considération. Les langues américaines, surtout celle des Algonquins, des Chippeways, des Delawares, des Lénapés, par leurs affinités avec les idiomes ouralo-altaïques, conduisent de proche en proche par le détroit de Behring et la Sibérie jusqu'aux frontières des peuples ougro-finnois et tchoudes.

» Il serait trop long d'énumérer ici toutes les preuves qui étayaient cette thèse. Mais on ne saurait nier que les rap-

(1) Les troglodytes d'Engis en Belgique ont pour congénères ceux des vallées de la Somme, de la Seine et de la Tamise, ainsi que des cavernes de l'Angleterre et de la France méridionale.

prochements produits sont fort saisissants et que les analogies entre plusieurs des langues américaines et touraniennes sont incontestables. Ainsi la grammaire des Basques et des Mordvines s'accorde en plusieurs points avec celle des Indiens de l'Amérique. Comment expliquer ces concordances sinon par un contact préhistorique? Ajoutons que la plupart des déductions du d<sup>r</sup> Cruel sont corroborées par l'autorité des philologues et des ethnographes les mieux réputés. Il suffira de nommer MM. Castren, Radlof, Schiefner, le R. P. Petitot, Hiecksh, Fr. Müller et Steinthal. M. de Charencey, l'éminent linguiste des dialectes américains, soutient la même thèse. Il ne doute pas que la race cuivrée d'Amérique n'a occupé à une époque antique la Sibérie et certaines régions adjacentes (1). Aujourd'hui encore les Yakoutes de la Léna, qui pourtant parlent un dialecte turc, offrent une ressemblance de type étonnante avec les sauvages du Canada. (2).

» Pour en revenir au travail de M. Baguet, nous avons l'honneur d'en proposer l'impression dans le *Bulletin* de la société. Cette publication présente même, à notre avis, un certain caractère d'actualité. De toutes parts se poursuit avec vigueur l'étude du passé historique du Nouveau-Monde. Les congrès d'américanistes qui se réunissent assidûment peuvent d'un moment à l'autre, en dépit des conclusions un peu désespérées de M. Baguet, hâter la solution des nombreux problèmes posés au sujet de l'Amérique. Ne convient-il pas que la société de géographie soit prête à recueillir la vérité au jour où elle jaillira des ténèbres? L'esquisse de M. Baguet nous paraît éminemment propre à fournir ce résultat. »

M. Delgeur, deuxième rapporteur, se ralliant aux conclusions du R. P. van den Gheyn, l'assemblée vote l'impression du mémoire.

(1) Voir *Bulletin de l'Athénée oriental de Paris*, 1883, p. 125 et suiv.

(2) Nous avons exposé ces idées avec plus de développement dans la *Revue des questions scientifiques*, juillet 1883, p. 262.

7. M. le président, ayant cédé le fauteuil à M. le 1<sup>r</sup> vice-président Delgeur, présente un mémoire intitulé : *Les prémices de l'œuvre d'émancipation africaine. Libéria. Fondation d'un État nègre libre.*

La lecture est à différentes reprises interrompue par les applaudissements de l'assemblée et, sur la proposition de M. le vice-président, appuyée par plusieurs membres, on ordonne l'impression immédiate de ce travail, qui est tout à fait d'actualité.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

LES  
RACES PRIMITIVES  
**DES DEUX AMÉRIQUES.**

par M. A. BAGUET, VICE-CONSUL DU BRÉSIL ET  
CONSEILLER DE LA SOCIÉTÉ.

---

Cette question si intéressante pour la science a été depuis plusieurs années, et est encore de nos jours, le sujet de vives controverses entre les naturalistes, les historiens et les philologues.

Sans une circonstance fortuite, nous n'aurions jamais osé aborder un sujet qui n'est pas dans le cadre ordinaire de nos études. En feuilletant, il y a quelques mois, un livre déjà ancien sur les mœurs des peuples sauvages, notre attention fut éveillée par certaines considérations sur les origines et les races des peuples américains. L'auteur s'appuyait sur des traditions. Or quelle foi ajouter à des traditions, qui remontent à des siècles? A l'appui de la thèse, on ne produisait aucun argument sérieux : ce n'étaient que conjectures et hypothèses.

Désireux d'approfondir cette question, nous consultâmes les divers auteurs qui ont traité la matière. C'est le résultat de ces recherches que nous prenons la liberté de communiquer dans cette notice.

Certains ethnologistes qui ont écrit sur l'homme primitif en prenant pour base unique la science et des hypothèses, ont émis souvent des idées fausses et subversives. Dédaignant les révélations divines et le récit des livres sacrés sur la création, ils ont appelé à leur aide la géologie et ont cru trouver dans les diverses révolutions subies par notre globe la raison des types différents de l'humanité. (1) D'après eux, aux premières périodes cosmiques le climat de notre planète était excessivement chaud, puis s'est graduellement refroidi.

Cette hypothèse est très admissible. Mais on va plus loin et l'on tire de ce fait la conclusion que le premier homme était noir; qu'après le refroidissement du globe, vint l'homme au teint jaune et ensuite le blanc, propre à vivre sous un climat froid. On ajoute qu'à mesure que notre planète se refroidira, les races de couleur disparaîtront pour faire place à d'autres races...! (2)

Ce sont là des utopies qui, loin de servir la vraie science, sont de nature à la discréditer.

Les historiens, tout en rendant hommage à la science, devraient abandonner l'idée de remonter jusqu'aux époques primitives; les origines des temps étant tellement obscures, qu'il est impossible de fixer un point de départ pour des recherches vraiment sérieuses.

Toutefois, d'après M. de Quatrefages, il est une région unique qui renferme les représentants des trois races distinctes de l'humanité, c'est l'Asie centrale, et M. Lenormant en

(1) Un auteur anglais, John Philips, dans le *Guide de géologie*, dit que la science n'a pas encore trouvé de méthode précise pour le calcul des périodes géologiques. S'il fallait en croire les calculs des géologues, la formation carbonifère dans le pays de Galles aurait pris 500,000 ans!

(2) Comment expliquer alors que les Lapons, qui vivent entre le 65° et 71° lat. nord, ont le teint basané et comment expliquer d'autre part la présence de peuplades à peau plus ou moins blanche sous un climat brûlant?

avait inféré que là fut le berceau du premier homme et celui de nos ancêtres.

D'autres ont prouvé d'une manière plus générale que c'est de l'Asie qu'eurent lieu les premières migrations, qui ont peuplé les diverses contrées. Sans entrer dans l'examen de cette question, nous préférons nous occuper des migrations des différentes races qui, d'après le d<sup>r</sup> Hale, ont envahi le continent américain de tous les côtés et à diverses époques. (1)

Quand on veut étudier l'histoire des peuples primitifs qui ont habité les deux Amériques et que l'on consulte les auteurs qui ont traité cette matière, on se heurte à bien des difficultés, on rencontre bien des déceptions. Il règne sur cette question la plus grande obscurité et les historiens n'ont pas encore réussi à trouver un point de départ à leurs investigations scientifiques.

Chaque auteur différent attribue à des races différentes le fait d'avoir occupé les premières l'Amérique du Nord et celle du Sud. Ainsi l'on cite les Scandinaves, les Islandais, les Japonais, la race asiatique des Mogols, les montagnards du Caucase, les Aryas, les Phéniciens, les Carthaginois, les Quichés, les Indiens des Andes, du Pérou et bien d'autres encore.

Comme preuve on en appelle à d'anciens monuments, à des poteries, à des inscriptions trouvées sur les rochers; on invoque la similitude des racines dans les langues, la ressemblance des types, (2) mais les arguments réels font défaut. Toutefois les études des savants n'ont pas été perdues pour

(1) Un de nos membres adhérents, le R. P. van den Gheyn, a décrit de main de maître les migrations des Aryas. Tous les membres de la société de géographie se rappellent la savante conférence qu'il a donnée à ce sujet.

(2) Camper, Blumenbach, Retzius et Broca ont créé une nouvelle classification basée sur la crâniologie. Ce système tend à constater la ressemblance ainsi que la dissemblance des races au moyen d'observations faites sur les crânes humains.

la science, et plusieurs ouvrages très remarquables ont été produits sur les races humaines. Bien plus, ces recherches ont donné naissance à de nouvelles sciences, l'anthropologie, l'ethnologie et l'ethnographie. La première étudie l'homme et le genre humain; la seconde, les races humaines et la troisième, les populations. Mais les deux dernières ne sont que des subdivisions de l'anthropologie générale. (1)

L'histoire des peuples primitifs des deux Amériques a dû d'autant plus exciter l'attention des naturalistes et des historiens qu'elle est entourée de certain mystère. Voici les problèmes principaux qu'ils se sont posés :

La race américaine a-t-elle une seule et unique origine ou était-elle composée de peuples divers?

De quelle partie du globe sont venues les races qui ont peuplé les deux Amériques?

La nation qui occupait le Brésil depuis la rivière des Amazones jusqu'au Rio de la Plata était-elle autochtone? A-t-elle exterminé la grande nation des Tabaiaras qui, d'après la tradition indienne, se disaient les premiers maîtres de la contrée?

Toutes ces questions (sous une autre forme peut-être) ont été longuement débattues.

Les divers congrès d'américanistes surtout se sont beaucoup occupé de l'émigration des peuples et d'anthropologie. Un grand travail de dépouillement des sources s'y est fait. Des manuscrits et d'anciens ouvrages ont été compulsés. On a révélé au monde scientifique d'anciens monuments; décrit les objets travaillés en silex du temps de l'âge de pierre ainsi que les poteries. Des inscriptions ont été déchiffrées et la crâniologie a établi les ressemblances existant entre divers peuples du globe.

Pour ce qui concerne l'émigration primitive au Brésil aucun

(1) On sait que M. de Quatrefages donne au Muséum de Paris un cours suivi d'anthropologie et d'ethnologie.

argument indiscutable n'a été fourni. On n'y a trouvé aucun monument antique, tels qu'en ont laissés les Votanides au Mexique et les Moundbuilders dans l'Amérique du Nord. (1)

A peine y a-t-on découvert quelques crânes et quelques squelettes de l'homme, supposé être primitif. Les traditions recueillies chez les sauvages doivent être contrôlées; car les Indiens sont très enclins à l'exagération, et leurs traditions ou mieux leurs légendes ne sauraient constituer des sources historiques.

Jusqu'à nos jours aucun écrivain n'a pu préciser à quelle époque eut lieu l'immigration des peuples primitifs et quelle était l'origine des Indiens avec lesquels les premiers Européens sont venus en contact.

L'amiral Pedro Alvarez Cabral, qui découvrit le Brésil (2) en l'an 1500, et tous les navigateurs qui y abordèrent au XVI<sup>e</sup> siècle, y ont rencontré une population indienne de divers types éparpillée sur la côte, mais généralement d'un caractère doux et inoffensif.

Quelle était sa provenance? *That is the question.*

Quelques historiens prétendent ne reconnaître qu'une seule et unique race dans tous les peuples qui existaient depuis le pôle nord jusqu'au détroit de Magalhaës (Magellan).

(1) Votan le législateur connu parmi les Tzendales sous le titre du « seigneur du tambour sacré » jeta les premiers fondements de Palenqué. Le grand palais des rois est un vaste monument ancien des plus remarquables et haut de 96 pieds. On croit qu'il fut construit en l'an 955 avant Jésus-Christ. L'abbé Brasseur de Bourbourg en donne une description détaillée dans son histoire du Mexique.

Toutefois il paraît que d'après des documents découverts il y a quelque temps, les monuments du Mexique sont d'une époque plus récente que celle que les auteurs leur assignent généralement.

(2) Il est avéré que quelques mois avant l'arrivée de Cabral, Vincente Yanez Pinzon découvrit la côte nord du Brésil. Les Français ont essayé de prouver qu'avant ces navigateurs Jean Cousin de Dieppe avait abordé au Brésil de 1488 à 1489. Paulmier de Gonneville, de Honfleur, relâcha sur les côtes du Brésil en janvier 1504, après cinq mois de navigation pendant lesquels il s'était approché de la pointe méridionale de l'Afrique.

Les recherches et les études des naturalistes ont mis ces assertions en doute et leurs observations ont principalement porté sur les traits du visage et la configuration du crâne.

Les phrénologistes ont essayé de prouver que le Brésil avait jadis été peuplé par deux races distinctes ; la race mongole remarquable par la couleur de la peau et les traits distinctifs du visage et la race caucasique. Ils ont *cru* reconnaître dans les Indiens Tapuyas le type mongol et dans les Tupis celui des montagnards du Caucase, mais ce ne sont là que des conjectures.

Nous sommes loin de nier que la crâniologie ait constaté une ressemblance entre les crânes de quelques Indiens et ceux des Asiatiques, car il est bien possible que, lors de la migration des indigènes de la Mandchourie et du Japon au VII<sup>me</sup> siècle, il s'est trouvé parmi ceux-ci quelques Mongols qui ont pénétré par le Haut-Pérou dans le bassin de l'Amazone et y ont fait souche. Peut-on en conclure que les peuples primitifs du Brésil étaient des Mongols et des Caucasiens, ou doit-on croire que les divers peuples qui y ont pénétré ont détruit une population primitive dont il reste à peine des traces plus que douteuses ? Tout cela est fort problématique et dans le doute il vaut mieux s'abstenir.

Doit-on admettre que les Chinois et les Japonais aient peuplé le Brésil à une époque reculée, quand on ne possède aucun document, aucune preuve à l'appui ; la crâniologie même n'a pu constater aucune ressemblance entre la race chinoise et les quelques crânes de l'homme prétendument primitif.

Dans l'Amérique du Nord, au Mexique et au Pérou on a découvert des monuments, des inscriptions, des manuscrits et d'autres vestiges de peuples fort anciens. Les philologues ont constaté l'affinité entre quelques langues de ces pays et entre celles des Asiatiques, mais jusqu'ici le Brésil ne nous a rien révélé, pas le moindre indice qui puisse servir de point de départ à une investigation quelconque.

Les linguistes dont on connaît la patience et la ténacité

n'ont pas même pu trouver la moindre analogie entre les langues asiatiques et les 200 à 300 idiomes en usage au Brésil lors de sa découverte.

A la fin de cette notice nous reviendrons sur ce point ; en attendant jetons un coup d'œil sur les races de l'Amérique du Nord, du Mexique et du Pérou.

Grâces aux *sagas* des Islandais, on peut refaire l'histoire de l'Amérique du Nord à partir de l'an 1000. La *saga* de *Thorfinn Karlœfné*, ainsi que le *Flateyjarbók*, qui parut en 1387, nous apprennent que les Islandais Bjørn Herjulfsson et Leiftr Erikson naviguèrent, à partir de l'an 1000, vers le sud et découvrirent le Markland, l'Helluland et le Vinland (pays des vignes) qui, d'après leur récit, sont supposés être la Nouvelle-Écosse, l'île de Terre-Neuve et le Nantucket. Antonio Zino cite encore l'Escoceland, qui correspond au Nouveau-Brunswick et à une partie du Bas-Canada (1). Toutefois ce nouveau continent n'était pas inhabité.

Leiftr dut guerroyer contre les naturels ou Skraëlingar (Esquimaux barbares) et perdit la vie dans une bataille. Que les Islandais y aient rencontré des Esquimaux, cela ne laisse aucun doute, ils connaissaient trop bien cette race pour ne pas se tromper. Il est plus que probable que ces habitants du pôle nord seront retournés chez eux, car il serait illogique de prétendre que les Moundbuilders ou leurs descendants et les Indiens de l'Amérique du Nord étaient issus des Esquimaux.

L'Islandais Thorfinn pénétra en 1007 jusqu'au Massachusets (comté de Bristol) comme il conste d'une inscription sur le rocher de Dighton ainsi conçue : « Thorfinn prit possession de ce pays avec cent cinquante-et-un Normands. »

Damião de Goes croit que les peuplades venues dans les

(1) Au congrès des américanistes qui s'est tenu à Nancy et à Luxembourg, on a donné lecture de deux mémoires fort intéressants sur l'*Histoire de l'Islande*, communiqués par le professeur islandais M. B. Gröndals et par M. E. Beauvois.

iles Açores étaient originaires de la Norwège et de la Gothie (Islande). Il se base sur les pierres de grande élévation, découvertes dans ces îles.

Christophe Colomb n'ignorait pas l'existence du Vinland, puisque son fils lui-même rapporte que son père visita l'Islande en 1477 pour y recueillir des informations sur les pays situés par delà l'Atlantique.

C'est à Reykjavik que le grand amiral puisa dans les manuscrits islandais les renseignements qui le déterminèrent à franchir les mers occidentales. Mais comme le dit fort judicieusement un de nos compatriotes, « si Christophe Colomb » ne découvrit pas le premier l'Amérique, il faut lui recon- » naître un mérite plus grand, c'est d'avoir révélé à l'Europe » l'existence d'un nouveau continent. Son projet n'était point » d'ailleurs de découvrir un monde nouveau, il n'avait d'autre » but que de rechercher une nouvelle route commerciale » vers l'Inde.

» Les voyages antérieurs des Islandais n'eurent aucune » influence sur les destinées du monde ; à Colomb seul » revient la gloire d'avoir posé un nouveau jalon dans » l'histoire du genre humain. « (1)

Avant de quitter l'Amérique du Nord nous ne pouvons manquer de dire quelques mots des Moundbuilders. Ce peuple étrange et mystérieux d'où est-il arrivé ? Qu'est-il devenu ? C'est un mystère qu'aucun auteur n'a pu pénétrer. On ne

(1) M. l'avocat Jules Leclercq, l'infatigable voyageur que nous avons eu le plaisir d'entendre à une des séances de la société, a donné une description complète de l'Islande dans un ouvrage publié en 1883 sous ce titre : *La Terre de Glace*. C'est un livre des plus attrayants et qu'on ne se lasse pas de lire. Notre concitoyen a visité une partie de l'île (le centre n'a pas encore été exploré) en voyageur, en touriste et en profond observateur, sans toutefois négliger l'histoire si curieuse de l'Islande. Tout est extraordinaire dans cette contrée ; la nature n'y semble pas faite pour des êtres humains. Ce ne sont que marais, rochers, précipices, glaces, neiges, volcans, lave, rivières et torrents.

connaît les Moundbuilders que par leurs constructions gigantesques en terre et par leurs coutumes funéraires. Mais quant à des inscriptions, il n'y a pas le moindre vestige. On ignore même leur nom, car la désignation de Moundbuilders dérive de *mound* « tertre », que l'on trouve en immenses quantités dans la vallée du Mississipi. (1)

Les Moundbuilders ont-ils été subjugués et détruits par les Indiens, ou peut-on considérer ceux-ci comme leurs descendants? La première hypothèse est vraisemblable, attendu qu'on a trouvé des crânes et des squelettes dans la position d'hommes tombés sur un champ de bataille. D'après la tradition, ce seraient les Algonquins qui auraient exterminé les Moundbuilders. Des crâniologues ont constaté qu'il y avait une forte ressemblance entre les crânes des Chinooks, des Astèques et des Moundbuilders, tandis que d'autres tels que Morton, Squier et Davis considèrent leurs crânes comme identiques à ceux des Indiens.

C'était du reste un peuple agriculteur et très avancé dans l'industrie. On a trouvé dans les mounds des pipes, des bijoux et d'autres objets en pierre polie, en cuivre et en argent.

« Les Moundbuilders étaient des Indiens plus civilisés que » les Algonquins et les Dakotas, mais beaucoup moins avancés » que les Astèques et les Péruviens, et leurs tribus étaient » florissantes du temps de Charlemagne. »

Quelques auteurs, désireux d'élucider *per fas et nefas* la question des races primitives, ont tiré des déductions de faits isolés présentés par des savants. Ainsi se basant sur diverses

(1) La désignation de *Moundbuilders* n'est peut-être pas exacte. Constructeur de palais ou de figures emblématiques eût été plus vrai. On a découvert dans l'Ohio des palais et des temples à plate-forme et à degrés, élevés sur des pyramides ; et dans un territoire à l'est du Mississipi des serpents gigantesques, d'énormes tortues, des éléphants, et presque tous les animaux de cette contrée, admirablement reproduits en terre et dont quelques-uns dominaient sur les collines.

étymologies produites par M. de Humboldt, <sup>(1)</sup> ils en ont tiré la conséquence que les Carthaginois et les Phéniciens avaient pénétré jusque dans le nouveau monde. Ce n'est qu'une hypothèse toute gratuite, car nous ne possédons aucun document, ni aucune tradition authentique à l'appui de cette assertion. Les Phéniciens, ces négociants d'élite, ne communiquaient à personne leurs découvertes et coulaient même les navires étrangers qui dépassaient certaines limites.

Ils déposaient, il est vrai, le récit de leurs voyages dans le temple de Melkarth à Carthage, <sup>(2)</sup> mais les Romains, s'inspirant du fameux *delenda Carthago*, ont brûlé et détruit tout ce qui pouvait rappeler la gloire de leurs rivaux. C'est, sans contredit, un acte de vandalisme que n'excuse pas même la haine qu'ils portaient à leurs ennemis. Dans le cours de cette notice nous en signalerons encore d'autres.

Les classiques Pline, Strabon, Hérodote, Diodore de Sicile et d'autres affirment que les Phéniciens avaient connaissance des îles Canaries (*Mauritania*) ou îles Fortunées, de l'île Madère <sup>(3)</sup> et des îles Açores ou Cassitérides.

Le doute n'est pas permis en ce qui concerne les îles Canaries et les traditions anciennes s'accordent à prouver que les Phéniciens ont connu cet archipel <sup>(4)</sup>.

(1) Ch. G. baron de Humboldt, homme d'État et philologue distingué, mourut en 1835, âgé de 70 ans. Parmi les ouvrages sur la philologie citons : *Recherches sur les habitants primitifs de l'Espagne au moyen de la langue basque* et : « *Introduction à l'étude de la langue Karvi.* »

(2) Melkarth ou l'Hercule tyrien était la personnification du peuple phénicien, voyageur et commerçant. Leur religion était une espèce de naturalisme. On offrait des victimes humaines aux divinités appelées Baal, Mylitta, Melkarth, etc. On connaît peu leur histoire si ce n'est par des auteurs anciens.

(3) On a cru reconnaître Madère dans la description que les anciens ont faite des îles Hespérides, mais chaque auteur leur a assigné une place différente : donc il y a doute.

(4) Le *Clubtède*, société récréative scientifique établie aux îles Canaries, a découvert des inscriptions en caractères indéchiffrables et analogues à

Peut-être ont-ils abordé à Madère, mais aucun argument sérieux n'a été donné à l'appui. Strabon a laissé une description assez exacte des îles Açores ; toutefois rien ne prouve que les Phéniciens les connaissaient, car il n'est resté aucune trace de leur séjour dans ces îles ; cependant des textes d'écrivains classiques donnent à croire que ce peuple y faisait le commerce d'étain. Que les Phéniciens aient navigué dans ces parages, cela paraît certain. Ils ont connu la mer des Sargasses qui s'étend au large des Açores jusqu'aux Antilles. Aristote, Théophraste et Avienus, (1) d'après Himilcon, le navigateur carthaginois, font mention de la mer des Sargasses et ce dernier donne en outre une description du volcan de Ténériffe. (2) Diodore relate que les Carthaginois avaient découvert une grande île déserte ou continent à plusieurs journées de navigation au-delà des colonnes d'Hercule (détroit de Gibraltar). La description qu'il en fait est si pittoresque, si poétique et empreinte d'un tel enthousiasme lyrique, qu'il y a lieu de supposer qu'elle n'a jamais existé si ce n'est dans l'imagination de l'écrivain.

Bon nombre d'auteurs ont cru reconnaître dans cette description les îles Canaries, l'île Madère et l'Amérique.

celles qui se trouvent sur les rochers de l'île de Fer et de Fuertaventura. Des érudits, mal inspirés, ont prétendu que c'étaient des inscriptions phéniciennes, mais il est avéré qu'elles ne sont pas plus phéniciennes que runiques.

D'après Pline, les Canaries étaient désertes lorsque les Romains y débarquèrent, mais on y a trouvé des ruines d'édifices.

(1) Rufus Testus Avienus, géographe et poète, vécut à Rome au IV<sup>e</sup> siècle, il a publié plusieurs ouvrages en vers et en prose sur la géographie, entre autres une traduction en vers latins du poème géographique de Denys Périégète et un autre poème intitulé : *Ora maritima*.

(2) La mer des Sargasses est une dénomination tout à fait impropre. D'après C. Colomb et d'autres, c'est une immense mer d'herbes marines entrelacées et opposant une redoutable barrière aux navigateurs. Il a été constaté que ce ne sont que des touffes de fucus isolées, mais nombreuses, et flottant au gré des courants.

D'après Diodore, il y avait dans ce nouveau continent de larges fleuves navigables. Or les îles mentionnées n'ont pas de cours d'eau. Reste l'Amérique du Sud, dont nous allons nous occuper.

Les Phéniciens, (1) comme l'histoire nous l'apprend, avaient fondé des colonies sur les côtes du Pont-Euxin, du golfe Persique, de la mer Rouge, de la Méditerranée, (Tunisie) et même au-delà des colonnes d'Hercule sur la côte occidentale de l'Afrique et de l'Europe.

Diodore dit qu'à la tête de leur flotte marchande se trouvaient deux grands navigateurs, Hannon (2) et Himilcon (3), dont la tradition nous a transmis les découvertes.

Les Romains, jaloux de leur puissance et s'inspirant de l'avis de Caton, leur déclarèrent la guerre 264 ans avant J.-C. et ce ne fut qu'en l'an 146 que Carthage tomba en leur pouvoir. Cette ville comptait, d'après les auteurs anciens, du temps de sa grande prospérité, environ 700,000 âmes, d'autres disent 200,000. Rien de précis à cet égard.

A en croire Diodore, les Phéniciens avaient eu connaissance du nouveau continent à la suite d'une tempête, qui les avait jetés sur la côte. Quelques années après, poursuivis par les Grecs et les Romains de ville en ville jusqu'en Espagne, ils furent obligés d'abandonner leurs demeures et leurs colonies.

On se demande ce qu'est devenu ce grand peuple, où se sont réfugiés ces hardis navigateurs, ces négociants d'élite.

(1) On prétend que leur nom générique était Chananéens et que les Grecs les appelaient Phéniciens (hommes rouges).

(2) Hannon, navigateur carthaginois, vivait 1000 ans d'autres disent 500 ans avant J.-C. Il fut célèbre par ses voyages qu'il fit au-delà des colonnes d'Hercule. Il en existe une relation en grec connue sous le titre de *Périple d'Hannon* et publiée à Bâle en 1553.

(3) Himilcon, autre navigateur carthaginois, fut, d'après Pline, le premier qui navigua dans l'océan Atlantique au-delà de Gadès. Périple est un terme dérivé du grec qui signifie « navigation autour des côtes d'un pays. »

Se sont-ils dirigés vers cette contrée (l'Amérique) où la tempête les avait un jour jetés? On peut le supposer, mais aucun historien n'oserait l'affirmer, attendu que les preuves convaincantes font complètement défaut.

Les premiers historiens du Mexique prétendent retrouver dans les traditions de ce pays la description que Diodore fait de la grande île ou continent, et que c'est là que les Phéniciens cherchèrent un refuge. Il est à déplorer qu'aucun manuscrit n'ait été découvert pour corroborer l'authenticité de cette tradition.

De même que le fanatisme mahométan détruisit la riche bibliothèque d'Alexandrie, de même un regrettable prosélytisme fut cause de la destruction des livres des Incas, comme il conste d'après un manuscrit découvert à Lima en 1875 et portant la date de 1653.

En 1690 l'évêque de Chiapa ordonna de détruire publiquement, à cause des doctrines idolâtres qu'il renfermait (1), un manuscrit en idiome Tzendale, attribué à Votan.

On croit retrouver dans ce Votan un chef phénicien qui aurait abordé au Mexique et porté au loin la civilisation. Ce fait est-il du domaine de l'histoire ou appartient-il à la légende? C'est une question qui n'a pas été tranchée.

Des auteurs ont voulu établir qu'il existe une grande affinité entre la langue phénicienne et les dialectes des Indiens du centre de l'Amérique. Mais, comme le dit fort bien M. Paul Gaffarel, ce sont des fantaisies philologiques, qui n'ont pas de raison d'être. Ce qui est plus concluant, ce sont les ouvrages en or, en argent et en bronze retrouvés chez les indigènes du Darien, du Guatemala, du Mexique et du Pérou.

L'industrie des métaux, et surtout de l'orfèvrerie, avait

(1) Sous l'empire des Incas le Pérou occupait tout le territoire des républiques situées en-deça et au-delà de l'équateur et il s'étendait jusqu'au 40° degré de latitude sud.

enfanté chez les Incas (1) des chefs d'œuvre à rendre jaloux nos modernes Benvenuto Cellini. Qui donc leur avait appris à manier les métaux? D'après la tradition, ce fut un peuple étranger dont le souvenir s'est perdu.

Que pourrait-on en conclure? C'est que les Phéniciens se mêlèrent aux peuples voisins, oublièrent leur origine et finirent par devenir Américains. (2) *Sic transit gloria mundi*. On a eu recours à des supercheries archéologiques pour faire croire qu'il existait des traces des Phéniciens à Buffalo, à Parahyba (Brésil), à l'île de Pedra et dans la province de Bahia. Mais un examen sérieux a fait promptement justice de ces fantaisies scientifiques.

On voit par ce qui précède qu'il n'y a aucune raison d'admettre que les Phéniciens aient abordé au Brésil. Que, dans les temps les plus reculés ils se soient réfugiés au Mexique pour se soustraire à leurs ennemis, cela est admissible, car une puissante nation ne disparaît pas sans laisser quelques traces, mais ici encore les documents authentiques manquent.

A en croire les traditions de quelques peuples du Mexique, leur origine serait européenne et asiatique. Les Toltèques se disent les descendants des Tans, Dans ou des Danois.

Les traditions Tzendales rapportent qu'un grand législateur appelé Votan apporta la civilisation dans leur pays. Le Votan serait-il ce héros déifié que les Allemands appellent Wodan et les Jutlandais Votan?

D'après M. Brasseur, qui cite les traditions des Astèques,

(1) On désigne généralement les Péruviens sous le nom d'Incas. Mais cette dénomination s'applique plutôt à la dynastie royale dont Manco Capac I fut le fondateur au XI<sup>e</sup> siècle après J.-C. Le dernier des rois Manco Capac II fut assassiné en 1536 en essayant d'expulser les Espagnols, qui avaient fait la conquête du Pérou.

(2) *Les Phéniciens en Amérique*, par M. Paul Gaffarel, professeur à Dijon.

leurs ancêtres étaient venus d'Azlan, en scandinave Asland, pays des Ases ou des Asiatiques.

Le même auteur cite une foule de mots indiens ayant une affinité très intime avec le danois, mais ce fait existe dans plusieurs autres langues.

Avant d'entrer dans des détails sur les rapprochements linguistiques que les philologues ont appelés à leur aide pour rechercher l'origine des peuples, jetons un coup d'œil sur leurs migrations. S'il est un fait incontestable, c'est que les migrations se sont faites sur une grande échelle aux époques les plus reculées. On a découvert dans l'Amérique du Nord des inscriptions en caractères hiéroglyphiques, qui sont restées jusqu'à ce jour à l'état d'énigme, témoin celles du rocher de Taunton-river et de Grave-creek.

Parmi les nombreuses migrations, citons celle des Aryas venus de l'Asie et dont nous avons déjà dit quelques mots, et celle des Kalmouks qui, partis des bords du Volga, ont pénétré jusqu'aux confins de la Chine au pied de la célèbre muraille où leurs descendants vivent encore. Leur voyage a duré huit mois et pendant ce laps de temps, ils ont perdu au-delà de 250,000 hommes par la chaleur, la soif, le froid et la lutte qu'ils ont dû soutenir contre les Baskirs et les Cosaques.

On a trouvé sur un rocher dans la Californie des inscriptions chinoises. Sans rechercher si elles n'étaient pas l'œuvre d'un philologue fantaisiste, des auteurs en ont conclu que jadis le Japon n'était séparé de l'Amérique que par un isthme et que, par suite d'un cataclysme, il s'est formé une grande mer; comme s'il n'était pas possible de se rendre en quelques jours du Japon en Amérique.

Il est permis de croire que les Japonais ont abordé en Amérique au VII<sup>e</sup> siècle, car la traversée peut se faire en quelques jours. Vasquez de Coronados a rencontré des navires marchands du Japon et de la Chine, qui revenaient de la Californie.

D'ailleurs, il est prouvé que les Japonais et les Chinois connaissaient l'Amérique avant sa découverte par Christophe Colomb. La Chine, d'après un écrivain, envoyait au Ve siècle des missionnaires bouddhistes en Amérique désignée sous le nom de Fou-Sang. (1)

La migration de l'homme d'un hémisphère à l'autre ne présente pas de si grandes difficultés. Le commandant américain Maury, qui fait autorité en cette matière, dit que l'on peut aller de la Chine en Amérique par les îles du Japon, les Kouriles, la côte du Kamtschatka, les îles Aléoutiennes et l'Alaska sans jamais perdre la côte de vue pendant plus de quelques heures.

Que quelques peuples de l'Asie aient pénétré en Amérique bien des années avant sa découverte, cela est incontestable, mais il faut se garder des légendes et des fables qui ont trop souvent trompé la bonne foi des écrivains.

Ainsi on a attesté l'existence au centre du Pérou d'une tribu dont personne ne comprenait l'idiome, mais que les coolies chinois, qu'on y avait transportés, avaient réussi à entendre. Ce fait a été démenti formellement à un congrès américaniste.

Il est incontestable que, par suite des migrations et des croisements qui se sont opérés parmi les divers peuples, les races indiennes ont dégénéré et ont perdu en grande partie ce cachet primitif propre à chaque peuple. Il y a au Pérou, (2) au Mexique, au Brésil et dans d'autres contrées des types

(1) M. de Guignes. *Recherches sur les navigations des chinois du côté de l'Amérique et sur quelques peuples situés à l'extrémité orientale de l'Asie.* C'est un mémoire fort curieux. Un grand nombre d'auteurs ont prétendu que la description du Fou-Sang était apocryphe ; d'autres l'ont admise avec certaines restrictions. M. de Guignes n'y croit pas. Elle est empruntée à un historien chinois Li-Yen d'après un moine bouddhiste nommé Hoei-Chin. Dans un congrès d'américanistes on a traité ce récit de fable. Cependant un manuscrit chinois, datant de cette époque et découvert depuis peu, donne des détails fort précis sur l'Amérique et surtout sur la Californie dont les gisements d'or étaient connus des Chinois.

(2) Paul Marcoy. *Voyages à travers l'Amérique du Sud.*

tellement difformes, tellement distincts, que, malgré toute la bonne volonté, on ne trouve aucune ressemblance entre eux ni même de comparaison possible avec les peuples primitifs dont les historiens les font descendre. Toutefois quelques écrivains, peu au courant des habitudes indiennes, ont cru pouvoir faire une distinction entre les individus barbus et non barbus, entre ceux ayant le front large et le front comprimé, le nez camus et le nez aquilin ou ordinaire, quoique appartenant à une même peuplade.

Or dans certaines tribus, les adultes s'épilent constamment la barbe et les sourcils; dans d'autres les mères ont l'habitude de comprimer le front et d'aplatir le nez de leurs enfants mâles dès leur naissance.

M. Broca dit quelque part que la crâniologie est souvent arrêtée dans ses investigations, parce que les peuples de l'Amérique avaient l'habitude de se déformer la tête.

Les savants qui se sont adonnés à l'étude de la linguistique ont pris pour point de départ l'affinité des langues, afin de constater l'identité entre les peuples qui ont émigré à des époques reculées et leurs descendants ou présumés comme tels. Certains philologues <sup>(1)</sup> ont cru découvrir dans la langue des Quichés environ 2000 racines du sanscrit; ils en concluaient que les Incas ou leurs descendants étaient originaires des plateaux de l'Asie centrale. Une courte explication sera nécessaire.

Les anciens Quichés du Mexique se disaient les descendants des Asiatiques. On prétend qu'à une époque très reculée, une partie de cette nation a émigré avec les Astèques au Pérou. Avant l'arrivée des Espagnols le royaume de Quiché ou le Guatemala actuel était le plus civilisé du pays. Les monuments que l'on voit à Santa-Cruz de Quiché peuvent rivaliser avec les palais de Moctezuma. Le quiché, langue très douce, était celle des Incas et de la nation voisine de

(1) Fidel Lopez. *Les races aryennes au Pérou*. Nous aurons lieu de dire quelques mots de cet ouvrage.

Cusco; elle s'est étendue jusqu'au Chili et actuellement elle est encore généralement en usage dans l'ancien Pérou.

D'après l'abbé Brasseur, le quiché et ses dialectes ainsi que les idiomes des peuples de l'Amérique centrale ont une grande affinité avec l'indo-germanique et en particulier avec les langues teutoniques. <sup>(1)</sup>

La prodigieuse diversité des langues jadis en usage (et encore en partie de nos jours) dans les deux Amériques <sup>(2)</sup> a été l'objet de nombreuses controverses.

On peut regretter que les études linguistiques aient souvent établi l'affinité des langues sur de simples rapprochements de mots. C'est le reproche adressé à l'abbé Brasseur. La philologie comparée doit avant tout porter sur la grammaire, qui est la base des langues, pour grouper ainsi les langues d'une même famille. Nous nous sommes souvent demandé comment s'est formé ce nombre prodigieux de langues et de dialectes dans le Nouveau-Monde et comment il se fait que leur dissemblance soit telle que beaucoup de nations ne se comprennent plus même entre elles? Un exemple entre plusieurs.

Lors de mon séjour au Paraguay les indigènes m'ont dit que ni eux ni les Indiens de cette contrée, ni ceux des contrées voisines, n'avaient jamais pu comprendre le langage des Payaguas malgré leurs fréquents rapports. Ils devaient se servir du guarany qui y était généralement parlé ainsi que dans une partie du sud et de l'est du Brésil et dans les pays limitrophes. <sup>(3)</sup>

(1) Les linguistes emploient souvent les mots de langue aryenne ou indo-germanique. Cette langue n'est plus connue. Les Aryas ayant peuplé une partie de l'Asie, presque toute l'Europe et l'Amérique d'après des hypothèses assez vraisemblables, il en est résulté que leur langue a dû subir de profondes modifications.

(2) On estimait leur nombre à environ 400.

(3) J'ai souvent eu l'occasion d'observer que leur dialecte est extrêmement guttural. On m'a dit que, s'il est impossible de les comprendre, c'est parce que le même mot a différentes significations d'après l'intonation gutturale. Les jésuites, qui ont composé des vocabulaires en tupi, en guarani, en tupinamba, en quiché et en d'autres langues, n'ont jamais pu les comprendre ni les catéchiser.

Au Brésil il en est de même de la langue tupi <sup>(1)</sup>, qui était répandue dans tout le pays à commencer aux Amazones. Il y avait en outre un nombre innombrable de dialectes et un écrivain cite que dans cent tribus on parlait 73 dialectes divers.

Les linguistes qui se sont occupés de la philologie comparée croient que les innombrables langues et dialectes parlés en Amérique depuis le pôle nord jusqu'à la Patagonie ont une origine commune et ils en tirent la conséquence que toutes les tribus qui les parlent sont issues d'une même race. Mais, comme l'observe M. Force, de Cincinnati, ces langues identiques au point de vue des organes intérieurs et de la structure (et qui se comptent par centaines) diffèrent tellement sous le rapport du vocabulaire, que beaucoup d'entre elles ne possèdent pas un mot en commun.

Le d<sup>r</sup> Couto de Magalhaes <sup>(2)</sup>, dans son ouvrage sur les races primitives, émet parfois des théories fort curieuses et parfois étranges. Voici ce qu'il dit entre autres sur l'affinité des langues au point de vue de l'origine des peuples. Nous traduisons littéralement :

« Tout nous fait supposer qu'à l'époque de la découverte » de l'Amérique, il y avait deux races, l'une le tronc, l'homme » au teint rouge dont l'existence remonte à plusieurs milliers » d'années, et l'autre issue du croisement avec la race » blanche. Une de ces races croisée avec le tronc blanc a

(1) La langue tupi a une grande ressemblance avec le guarani.

(2) M. le d<sup>r</sup> Couto de Magalhaes, homme d'État brésilien et écrivain distingué, est l'auteur d'un ouvrage intitulé : *O Selvagem*. La première partie contient un cours complet du dialecte Tupi viva ou Nehengatu, dénotant chez l'auteur une profonde étude de cette langue. La seconde partie traite des races primitives du Brésil sous le rapport anthropologique, ethnologique et ethnographique. Nous regrettons de n'avoir pas encore reçu un autre ouvrage d'un historien brésilien, M. le vicomte de Porto Seguro, auteur de *l'Historia geral do Brasil*, dont la 1<sup>re</sup> édition est épuisée. Il consacre presque tout un volume aux habitants primitifs du Brésil ainsi qu'à la découverte de cette vaste contrée.

» laissé le document le plus authentique sur lequel l'histoire  
» puisse se baser. Ce document consiste dans des milliers de  
» racines du sanscrit qui se trouvent dans la langue quichua  
» (ou quiché) comme le prouve M. Fidel Lopez dans son  
» ouvrage *Les races aryennes au Pérou.* » (1)

Quand on réfléchit que les Algonquins (2) de l'Amérique du Nord, les Astèques (3) du Mexique et les Incas du Pérou étaient des peuples plus ou moins civilisés et chez lesquels florissaient les arts et l'industrie, on se demande pourquoi on n'a jusqu'ici découvert au Brésil aucun monument, aucun vestige d'ancienne civilisation. Tant d'hypothèses ont été émises, qu'on nous permettra d'entrer timidement dans la même voie, mais sans preuve à l'appui.

Tout nous induit à croire que c'est du Pérou qu'a eu lieu la première migration vers le Brésil. Or, presque tous les historiens sont d'accord pour dire que dans ce pays la civilisation était assez avancée. En effet l'histoire de la dynastie royale des Incas embrasse une période d'environ 400 ans avant que Fransesco Pizarro et Diego Almagro eussent fait la conquête du Pérou en 1532.

Peut-on en conclure que la race primitive au Brésil était composée d'un peuple civilisé qui, par suite des circonstances, était tombé dans la barbarie ou que ce même peuple a été

(1) M. V. Henry a fait un examen critique du livre de dr Fidel Lopez sous le titre: *Le quichua est-il une langue aryenne?* Tout en rendant hommage au talent du linguiste, le critique se croit autorisé à tirer la conclusion suivante de sa réfutation: *Le quichua n'est pas une langue aryenne.*

(2) Ce peuple, jadis si puissant, dominait la contrée depuis le Canada jusqu'à la Caroline. Ils étaient chasseurs et nomades et comptaient dans leur tribu les Delawares, les Mohicans, les Otawas et beaucoup d'autres.

(3) Les Astèques ne viennent qu'en troisième ligne après les Toltèques et les Acolhuas. Ce sont eux qui bâtirent Mexico en 1325 et assujettirent les autres peuples. Les monuments qu'ils ont laissés ressemblent assez à ceux des Égyptiens. Moctezuma était leur empereur, quand Fernand Cortez s'empara du Mexique en 1519-1521.

exterminé par les Indiens sauvages, puis que les premiers navigateurs et explorateurs n'ont rencontré sur la côte et dans l'intérieur que des populations sauvages ?

Si les Péruviens, à l'état de civilisation, ont été les premiers à pénétrer au Brésil du côté des Amazones, ils ont dû y trouver une contrée déserte, d'immenses forêts vierges et des plaines où le gibier était en abondance, des rivières poissonneuses et un climat qui dispensait l'homme de se construire des abris en pierre.

Les premiers habitants ont dû forcément subsister de chasse et de pêche, n'ayant pour abri que des huttes. Le combat pour la vie (*struggle for life*) ne leur laissait pas le loisir de construire des demeures ou d'élever des monuments. Leurs descendants, accoutumés à une vie errante, ont fini par oublier tout à fait la civilisation de leurs pères et ont adopté des mœurs et des coutumes tels qu'on en observe chez les sauvages.

A l'appui de cette hypothèse, citons l'opinion du savant de Humboldt. « L'état sauvage en Amérique était le vestige d'une civilisation éteinte. »

D'après M. Magalhaes, l'homme primitif ou le tronc était l'Indien au teint rouge foncé (couleur chocolat) dont le type, qui se trouve encore au Brésil, est le Guaycuru au Matto-Grosso, le Chavante au Goyaz et le Mundurucu au Para.

Il pense que les types croisés, qu'on rencontre au Brésil, pourraient bien provenir des sauvages émigrés des Andes du Pérou, mais à une époque bien antérieure à celle des Incas.

Nous sommes d'autant plus porté à croire que les migrations au Brésil ont eu lieu des Andes du Pérou, soit avant l'époque des Incas ou pendant leur règne, que les deux pays confinent. Une partie des frontières du Pérou actuel s'étend depuis la Nouvelle-Grenade jusqu'à la Bolivie à l'est du Brésil, le long de l'immense territoire des Amazones et du Matto-Grosso, qui a près de 5,000,000 de kilomètres carrés.

Qu'au Brésil on ait découvert, à défaut de monuments, de

nombreux vestiges de ce qu'on est convenu d'appeler l'âge de pierre, cela est incontestable. Le musée de Rio de Janeiro possède une riche collection d'instruments en pierre polie, provenant de fouilles faites dans le pays.

L'exposition anthropologique, qui a eu lieu en 1882 à Rio de Janeiro, était riche en instruments de pierre polie, mais la collection en pierre taillée provenant d'autres contrées était vraiment précieuse et fort remarquable par le fini du travail.

Comme on n'a pu découvrir dans ce pays aucun objet ancien en métal, on peut en conclure que les tribus ignoraient l'art de fondre les métaux. Elles connaissaient, cependant, l'usage du feu : témoin les poteries et les autres objets en céramique qui y ont été découverts. On a recueilli dans le bassin des Amazones et surtout à l'île de Marajo, des poteries en argile fine enduite d'une espèce d'émail en matière blanche et rouge de toute beauté. Les dessins sont si corrects, si artistiquement tracés que le meilleur dessinateur ne les désavouerait pas.

Le Brésil est un de ces pays où les diverses tribus sauvages se conserveront, mais dorénavant à l'état civilisé, car le gouvernement, convaincu que les bras sont la richesse du pays, a fait venir à grands frais des missionnaires de l'Europe afin de catéchiser les Indiens et d'en former des hommes utiles à la société. Le contraire a lieu aux États-Unis; on y traque, on y poursuit les Indiens, qui finiront, dans certains États, par disparaître totalement, tant par la guerre qu'ils se font entre eux que tués par les blancs et les soldats.

On estime à environ 300,000 le nombre des Indiens existant encore aux États-Unis et disséminés dans près de 70 tribus.

Avant de clore cette notice citons ici les belles paroles de Châteaubriand au sujet des Natchez: elles peuvent s'appliquer aux Tupis et aux autres tribus sauvages du Brésil.

« L'Indien n'était pas sauvage; la civilisation européenne » n'a point agi sur le pur état de nature, elle a agi sur la

» civilisation américaine commençante on peut-être éteinte.  
» Si elle n'eût rien rencontré, elle eût créé quelque chose ;  
» mais elle a trouvé des mœurs et les a détruites, parce  
» qu'elle était plus forte et qu'elle n'a pas cru devoir se  
» mêler à ces mœurs. »

Nous n'avons pas la moindre prétention d'avoir jeté quelque lumière sur la question des races primitives des deux Amériques. Malgré les recherches que nous avons faites, en consultant les ouvrages des divers historiens et auteurs qui ont traité ce sujet, nous n'avons pu constater aucune preuve réelle, aucun argument convaincant. Tout est hypothèse : car les éléments de solution font défaut. Nous ne pouvons que répéter ce que nous avons dit au commencement de ce travail. Les historiens devraient abandonner l'idée de remonter jusqu'aux époques primitives, tellement obscures, qu'il est impossible de fixer un point de départ pour des recherches vraiment sérieuses.

---

# RÉCEPTION DE LA DÉPUTATION

DE LA

## RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE.

---

Le 18 avril un public très nombreux se pressait dans la vaste salle de concert du théâtre flamand pour assister à la réception des *Boeren* par la société royale de géographie. En arrière du bureau on remarquait le buste de Sa Majesté, haut protecteur de la société, entouré d'un trophée de drapeaux belges et sud-africains.

A 8 1/2 heures précises M. le président colonel Wauwermans déclare la séance ouverte et invite le bureau à l'accompagner à l'entrée de la salle pour recevoir le chef de l'État sud-africain qui daigne faire à la société l'honneur de venir prendre part à ses travaux.

La députation du Transvaal est introduite aux acclamations de l'assemblée, conduite par M. du Toit, ministre de l'instruction publique et M. le général Smit, le vainqueur de l'*Ingogo*. Le président M. Paul Krüger se fait excuser, étant très fatigué des excursions de la journée.

M. le président invite la députation à se placer au bureau. A droite du président prennent place M. du Toit, M. Delgeur, vice-président, M. S.-J.-Ph. Beelaerts-van Blockland, député aux États-Généraux de Hollande, M. J. de Geyter, président de la commission anversoise pour la réception de la députation, MM. W. van Maenen et Markelbach, membres de la même commission, M. L. Couturat, secrétaire de l'administration de la société, et M. le baron van Erthorn, conseiller ; à gauche du président M. le général Smit, M. Génard, secrétaire général, M. Ewald Esselen, secrétaire du président du Transvaal, M. J. Langlois, trésorier, M. J. Eloff, secrétaire de la députation, M. Hertoghe, bibliothécaire, M. Max Rooses, membre effectif, et M. Vuylsteke, membre de la commission de réception.

M. le président remercie la députation de l'honneur qu'elle fait à la société de géographie : (1)

» HEEREN AFGEVAARDIGDEN DER ZUID-AFRIKAANSCHÉ  
REPUBLIEK,

» Ik heb mij het recht willen voorbehouden u te danken voor de groote eer die gij heden aan het koninklijk aardrijkskundig genootschap gelieft te bewijzen. Ik had eenige regelen van dank geschreven in eene taal die ik niet gewoonlijk gebruik ; maar mijn hart is nog ontroerd van de edelmoedige redevoevingen die ik gisteren heb gehoord en ik zou vreezen

(1) Pour conserver à la séance son véritable caractère, nous avons reproduit en langue flamande ou néerlandaise les discours prononcés dans cette langue ; toutefois nous avons cru utile de mettre en note la traduction des plus importants d'entre eux pour ceux de nos lecteurs à qui la lecture de notre langue maternelle n'est pas familière.

dat mijne gedachten ze niet zouden kunnen volgen (1). Zoo vraag ik u toelating om eenige woorden in het fransch te mogen zeggen, voor dat ik aan mijnen hoog-geleerden vriend, den heer Delgeur, onzen onder-voorzitter, de leiding der zitting afsta.

» MESSIEURS,

» La science de nos jours fait des progrès merveilleux ; dans une certaine mesure elle est arrivée à vaincre la matière, le temps et la distance. Parmi ces progrès, j'en imagine peu de plus remarquables que cette connaissance que nous avons acquise de nos jours du continent mystérieux, qui pendant tant de siècles depuis Néron avait défié tous les efforts des Européens. Les voyageurs nous ont signalé là-bas au sud du continent africain, sur les rives du Vaal, un peuple blanc comme nous, petit par le nombre, mais grand par la vaillance, qui de nos jours a su accomplir une résolution telle qu'il faut remonter aux temps bibliques pour en trouver une autre analogue. Livré par les hasards de la politique à une domination étrangère, il prit la résolution héroïque d'une exode en masse outre Vaal, sacrifiant tous ses travaux passés, pour retrouver dans le vaste espace de nouveaux territoires où il pût jouir de sa liberté. Ils nous ont dit que ce peuple du Transvaal était formé principalement de deux races distinctes comme notre peuple belge, vivant dans l'amour fraternel le plus grand au point de s'être complètement confondues. Ce qui m'a le plus profondément ému dans ces récits, c'est d'apprendre qu'il mettait tout

(1) M. le président fait allusion aux discours patriotiques prononcés la veille dans un banquet donné au Cercle artistique, où les Transvaliens, les Belges et les Hollandais eurent l'occasion d'affirmer en termes éloquentes l'unité de leur race, les sentiments d'estime profonde qui animent les trois branches d'une même nation, séparées par des institutions politiques de leur choix, mais unies par des liens de profonde sympathie.

son orgueil à affirmer qu'il appartenait à la grande famille dont nous-mêmes nous sommes fiers de descendre et qui a été illustrée dans l'histoire par les travaux de nos ancêtres communs.

» Je suis heureux de pouvoir adresser aujourd'hui à nos frères africains, au nom de nos frères belges, et j'aime à le faire en français afin de bien marquer que ce n'est pas seulement au nom du groupe flamand de la société de géographie, mais de la Belgique entière, les souhaits ardents que nous faisons pour leur prospérité, leur heureux avenir. Nous les remercions d'être venus à nous, nous offrir l'occasion de renouveler un pacte de famille.

» Des esprits chagrins ont affirmé que les progrès matériels tendent à amollir les races, à énerver leur énergie. J'estime qu'il y a à ce mal un remède, c'est l'étude de l'histoire, l'étude des revers, des souffrances qu'ont endurés les ancêtres, des succès qu'ils ont obtenus, succès auxquels nous devons, nous Belges, après avoir passé par bien des orages, le bonheur dont nous jouissons. Depuis un demi-siècle nos savants se sont consacrés à cette étude avec un soin pieux, et, en fouillant les vieilles archives, plus d'un d'entre nous a senti vibrer son cœur d'un orgueil patriotique. Nos hôtes nous apportent mieux que des archives à consulter ; ils nous amènent des hommes qui dans leur solitude de l'Afrique ont conservé toutes les coutumes, toute l'énergie, toute la vaillance de ceux dont nous sommes issus. En acceptant la main qu'ils nous offrent, nous ne faisons que renouer la chaîne des traditions de l'histoire, qui cette fois, je l'espère, ne se rompra plus. Dans nos relations intimes nous pourrions puiser quelque chose de cette énergie héroïque, avec laquelle ils défendaient hier encore leur territoire, conduits par des chefs illustres, tels que les Krüger, les du Toit, les Smit ; de même ils pourront venir puiser chez nous quelque chose de ces progrès que notre contact avec l'Europe nous permet de mieux assimiler qu'eux-mêmes.

» En faisant des souhaits pour la grandeur du Transvaal, sa prospérité, il me semble ne souhaiter que notre propre prospérité, malgré la distance qui nous sépare.

» Ces vœux, Messieurs, j'aurais voulu les adresser à nos hôtes dans la langue qu'ils parlent, dans cette langue que parlaient nos ancêtres communs au XVI<sup>e</sup> siècle et qu'ils ont conservée ainsi que toutes leurs coutumes, avec une fidélité touchante, mais si j'ai l'avantage de la comprendre, je n'ai osé cependant m'aventurer à la parler en public et je prierai M. Max Rooses de bien vouloir être mon interprète près de nos hôtes. »

M. Max Rooses traduit aux délégués les paroles de M. le président, puis celui-ci remet la direction de la séance à M. le vice-président Delgeur.

M. le vice-président s'exprime comme suit :

« MIJNHEEREN,

» Het is mij een waar geluk dat ik, een vaderlandsche kerel, hier, op den ouden vaderlandschen grond, Kaapsche kinderen officiëel moge ontvangen, verwelkomen en de broederhand toereiken.

---

« MESSIEURS,

» C'est un véritable bonheur pour moi, homme de la vieille patrie (1), de pouvoir dans notre antique cité flamande saluer officiellement et féliciter des enfants du Cap et leur tendre une main fraternelle.

(1) Les Sud-Africains donnent à tous les habitants des Pays-Bas le nom de *vaderlandsche kerel* et se réservent modestement à eux-mêmes le nom de *Kaapsche kinderen*. La première de ces expressions ne peut se traduire littéralement en français et nous avons dû nous servir d'une périphrase.

» Aan God getrouw, aan onze oude taal en zeden verkleefd, hebt gij, in het verre Zuiden, den onverdorven roem des vaderlands gehandhaafd en doen eerbiedigen. Vrijheid maakte het vaderland groot; vrijheid voor allen en in alles, zonder onderscheid van kleur of godsdienst, zal ook de Zuid-Afrikaansche Republiek doen groeien en bloeien..... Verontschuldigt mij, Mijnheeren, ik was haast heêngedwaald op het terrein der politiek, en dat terrein is het onze niet, ons terrein is alleen het terrein der wetenschap en nog wel dat gedeelte der wetenschap hetwelk ons de aarde leert kennen, de aarde ons door God gegeven om te bewonen, te doorvorschen, te beheerschen.

» Het werelddeel tot heden toe het minste bekend is voorzeker Afrika, het tweede vaderland onzer Nederlandsche stamgenoten. In de laatste tijden evenwel is de sluier welke die streken tot nog toe omhulde, ten deele opgelicht, bijzonder door het onvermoeide streven van onzen beminden koning

---

» Fidèles à Dieu, inébranlablement attachés à notre vieux langage et à nos vieilles mœurs, vous avez su maintenir intacte, dans la lointaine Afrique méridionale, l'antique renommée de nos pères, et vous l'avez fait respecter.

» C'est la liberté qui rendit la patrie grande et prospère, c'est la liberté en tout et partout, sans distinction de religion ni de couleur, qui fera croître et prospérer la République Sud-Africaine.... Excusez-moi, Messieurs, j'ai failli m'égarer dans la politique, et la politique n'est pas notre terrain, notre terrain est celui de la science, et la science que nous cultivons est celle de la terre, de cette terre que Dieu nous a donné à habiter, à explorer, à gouverner.

» La partie du monde la moins connue jusqu'aujourd'hui est sans contredit cette Afrique où vous avez trouvé une nouvelle patrie. Cependant dans les derniers temps le voile épais qui jusqu'ici recouvrait ces contrées, commence à se soulever,

Leopold II. Deze vorst, diep geroerd door het ongelukkig lot onzer rampspoedige zwarte medemenschen, stelt alles te werk om hun heil te bevorderen en de ware beschaving bij hen te verbreiden. De Nederlandsche Afrikaanders kunnen hierin oneindig veel toebrengen. Het Afrikaansche klimaat dat, maar al te dikwerf, op de nieuw aangekomen Europeanen een' doodelijken invloed uitoefent, hebben zij niet te vreezen. Zij kennen het land waarin zij zich immer meer en meer van het Zuiden naar het Noorden uitbreiden. De streek door hen betrokken is vruchtbaar, rijk en gezond. Jammer dat een nietig diertje, de tsetsevlieg, de gemeenschap tusschen Transvaal en de overige landen, tot nog toe, bemoeielijkt en grootendeels belet heeft. De beet dier vlieg toch doodt, zooals gij weet, runderen, paarden, honden en alle andere tamme dieren, de wilde hebben er geen letsel van, evenmin als de mensch. Maar weldra, dat hopen wij, zal die hinderpaal uit den weg geruimd zijn, weldra zal een ijzeren spoor

---

grâce surtout aux efforts incessants de notre bien-aimé souverain S. M. Léopold II. Ce prince, profondément ému du sort misérable des malheureux noirs, met tout en œuvre pour leur procurer le bonheur, pour répandre parmi eux la véritable civilisation. Les Africains néerlandais peuvent mieux que personne, concourir à ce but. Ils n'ont pas à craindre le climat africain qui n'exerce que trop souvent son influence mortelle sur les nouveaux arrivés de l'Europe. Ils y sont accoutumés et ils ont en outre l'avantage de connaître le pays où ils s'étendent toujours de proche en proche du sud au nord. La contrée qu'ils habitent est saine, riche et fertile; malheureusement un tout petit insecte, le *tsetse*, une simple mouche, a jusqu'à présent rendu presque impossible toute communication entre le Transvaal et les autres pays. La piqûre de cette mouche — vous le savez — tue les bœufs, les chevaux, les chiens, en un mot tous les animaux domestiques. Les animaux sauvages y résistent

de ijzeren ossen welke geen tsetsesteek te vreezen hebben, naar de kust geleiden en aldaar aan de producten der Zuid-Afrikaansche Republiek de groote wereldbaan der zeeën openen.

„ Het zij mij toegelaten, Mijnheeren, bij deze plechtige gelegenheid te herinneren, dat bijna vijf jaar geleden, het Aardrijkskundig Genootschap van Antwerpen het eerste in België geweest is waar eene verhandeling is voorgelegd die de Transvaalsche Republiek naar waarheid beoordeelde en beschreef. Die verhandeling werd destijds gedrukt in het vierde deel van ons *Bulletijn* en men kan er nog zeer veel uit leeren (1). Sedert is er zoo wat overal zeer veel, rijp en groen, over Transvaal geschreven. Niettegenstaande bleef die merkwaardige landstreek hier te lande nog zoo goed als onbekend. Daarom zal ik u niet langer met mijn gepraat bezig houden, maar liever het woord geven aan Z. Exc. den Hoog Geb. Gestr. Heer du Toit, die beter dan iemand u zijn Afrikaansch vaderland zal kunnen doen kennen. „

---

ainsi que l'homme. Mais bientôt, nous l'espérons, cet obstacle sera vaincu : bientôt une voie de fer conduira les bœufs de fer qui n'ont pas à craindre la piqûre du tsetse, vers la côte et ouvrira aux produits du Transvaal la grande route de l'Océan.

„ Qu'il me soit permis, Messieurs, de rappeler dans cette occasion solennelle que la société royale de géographie d'Anvers a été la première en Belgique où fut présenté un travail dans lequel la République du Transvaal était décrite et appréciée d'une manière exacte. Cette dissertation, qui date d'environ cinq ans, est imprimée dans le quatrième volume de nos *Bulletins* et n'a pas encore perdu sa valeur (1). Depuis cette époque cette remarquable contrée a été, un peu partout, l'objet de bien des publications de valeur différente, mais elle n'en reste pas moins assez peu connue. C'est pourquoi je ne veux pas vous retenir plus longtemps, mais je m'empresse de céder la parole à M. le ministre du Toit, qui mieux que personne pourra vous faire connaître sa patrie africaine. „

(1) T. VI, pp. 58-78.

M. le ministre du Toit ayant demandé la parole, prononce le discours suivant :

“ GEACHTE DAMES, GEACHTE HEEREN,

» Op het zoo broederlijke banket dat ons gisteren avond vereenigde in de prachtige zaal van het *Kunstverbond*, — treffend feest waarvan mijne makkers en ik langen tijd de beste herinnering zullen bewaren, — heb ik met eene zekere vrees gezien, dat gij u van mijnentwege verwachtet aan eene “ conferencie ” over Transvaal.

» Ik durf waarlijk onder dien indruk de taak niet op mij nemen, zonder er ietwat op af te dingen. Het woord “ conferencie ” ziet er mij wat droog uit voor de feestelijke gelegenheid die ons hier te zamen brengt. Men is niet op een feest om elkaar conferencies op te leggen, en het was dan ook mijne bedoeling niet in zooverre onze broederlijke feestvreugde te vergallen.

» Stelt u dus gerust, ik zal u niet lastig vallen met die drooge, taaie conferencie waartoe velen van u mij misschien

---

“ MESDAMES ET MESSIEURS,

» Au banquet si fraternel qui nous réunissait hier au Cercle artistique, agapes touchantes dont nous garderons longtemps, mes compagnons et moi, le meilleur souvenir, j'ai vu, avec une certaine appréhension, que vous attendiez de moi ce que vous avez appelé une *conférence* sur le Transvaal.

» Je craindrais de paraître présomptueux en acceptant la tâche sous de pareils auspices, sans y faire la moindre restriction. Mon ambition n'est pas de vous infliger une conférence qui pourrait vous paraître fastidieuse eu égard aux circonstances toutes d'abandon et de fraternisation qui nous réunissent.

» Rassurez-vous donc. Je ne vous donnerai pas cette conférence

in staat hebben gekend. Ik zal geheel en al de man van de omstandigheid trachten te wezen, en wat daarvan voor u de beste waarborg is, is dat ik den achterkant mijner spijskaart van gisteren avond gebruikt heb, om er de eenige hoofdpunten op aan te teekenen, waarover ik u heden avond ter loops meende te onderhouden. (*Gelach*).

„ Ik zal mijn best doen, om u in breede trekken een denkbeeld te geven van het volk dat ik thans vertegenwoordig. Mijne geachte toehoorders zullen het mij niet euvel nemen indien er onder de punten die ik heb opgeteekend hier en daar een is dat zij reeds kennen. Evenzoo zullen zij het mij, hoop ik, vergeven als ik het een of ander oversla waarover zij liefst wat meer hadden geweten. Diegenen mijner toehoorders welke in dat geval verkeerden, zullen zich troosten met de gedachte dat er hier in de vergadering personen zijn die hen zoo goed op de hoogte zullen helpen als ik het zelf kan doen. (*Gelach*).

---

sèche, aride, que beaucoup d'entre vous ont redoutée à coup sûr. Je serai tout-à-fait de circonstance, et ce qui vous en est un sûr garant, c'est que j'ai utilisé le revers de mon menu d'hier soir pour y noter les quelques points principaux dont je comptais vous entretenir aujourd'hui. (*Rires*).

„ Je m'efforcerai de vous donner à grands traits une idée de ce peuple que je représente. Mon auditoire si distingué ne m'en voudra pas, j'espère, si, parmi les points que j'ai notés, il en est un par-ci par-là qu'il connaît déjà, de même qu'il me pardonnera de passer peut-être sous silence d'autres points au sujet desquels il aurait voulu être plus exactement renseigné. Les personnes qui se trouvent dans ce cas se consoleront en se disant qu'elles ont après tout dans l'auditoire des collègues qui les renseigneront aussi bien que moi. (*Rires*).

„ Que vous dirai-je de mon pays en premier lieu?

» Ik moet u dus eerst en vooral wat zeggen over den oorsprong van mijn land.

» Gisteren avond, op het banket, in de mooie redevoeringen die daar zijn uitgesproken, heeft men ons gezegd, dat wij allen takken zijn van den zelfden stam, maar dat wij op een gegeven oogenblik van dien stam zijn gescheiden.

» Eerst en vooral zij het ter uwer en ter onzer eer gezegd, Mijnheeren, het is een sterke stam, waarvan een tak, overgeplant in een zoo verwijderden, vreemden grond, wortel heeft kunnen vatten met zooveel kracht als die waarvan de bewijzen tot u zijn doorgedrongen.

» En was die overplanting nog maar het eenige geweest!

» Maar neen, dat afgerukte twijgje heeft men van het Zuiden naar het Noorden, van het Noorden naar het Zuiden, van de koude naar de hitte, van de hitte naar de kou; van een plat land naar een bergachtig land heen en weêr geslingerd.

Die wederwaardigheden, die worstelingen hebben het broeder-takje niet verzwakt. Integendeel.

---

» Hier soir, au banquet, dans les beaux discours qui ont été prononcés, on nous a dit que nous descendions d'une même branche, mais qu'à un moment donné nous nous sommes séparés.

» Disons-le à notre honneur, Messieurs, c'est un tronc bien vigoureux que celui dont une branche transplantée dans un sol aussi lointain a pu prendre racine avec la vigueur que vous connaissez.

» Et encore, si tout s'était borné à ce seul déplacement.

» Mais comme une épave humaine on nous a rejetés du sud au nord, du nord au sud; du froid au chaud et vice-versa; d'un pays plat à un pays montagneux.

» Ces revers, ces luttes n'ont pas affaibli la branche détachée, au contraire.

» Le tronc qui a fait cette souche, Messieurs, doit être un tronc bien vigoureux. (*Applaudissements*).

Het moet gezegd worden, Mijnheeren, zoo'n tak komt inderdaad van een flinken stam! (*Toejuichingen*).

Is het nu wel noodig, u dien tak te leeren kennen?

Terwijl wij zoo te midden van u deze vriendschappelijke omreis doen, die meer naar een triomftocht lijkt; terwijl wij zoo de kleinen en de grooten, de jongen en de ouden die ons om het meest toejuichten en welkom groetten, gade sloegen, heb ik meer dan eens, mijne vrienden, bij mij zelven gezegd: « Maar wij moeten hier toch al bijzonder goed gekend zijn. *Onbekend maakt onbemind*, en bij onbekenden zouden wij toch zòò een hartelijk onthaal niet kunnen vinden. (*Toejuichingen*). »

» Maar ik vroeg mij af in *hoe verre* gij ons kendet, — welke uwe juiste opvattingen waren van zekere toestanden die ons eigen zijn, — en die zeer uitlegbare nieuwsgierigheid is het, welke wij van avond wederzijdsch zullen trachten te bevredigen.

» Wanneer ik spreek van « ons land », Dames en Heeren, dan bedoel ik vóóral Transvaal, maar dan sla ik tegelijkertijd de

---

» En faisant au milieu de vous cette tournée amicale qui tient plutôt de la marche triomphale; en voyant les petits et les grands, les jeunes et les vieux, perdus dans la multitude qui nous saluait, nous acclamer à l'envi, je me suis dit que vous deviez bien nous connaître, puisque des inconnus ne sauraient rencontrer auprès de qui que ce soit un accueil si fraternel: *Onbekend maakt onbemind!* (*Applaudissements.*)

» Mais je me demandais jusqu'à quel point vous nous connaissiez, — quelles étaient vos notions exactes de certaines situations qui nous sont particulières, et c'est cette légitime curiosité que nous nous efforcerons de satisfaire ce soir de part et d'autre.

» Quand je parle de notre pays, Mesdames et Messieurs, je jette les yeux sur le Transvaal surtout, mais en même temps sur toute l'Afrique du Sud. Car tout le pays du Cap, nous le

oogen op geheel Zuid-Afrika. Want heel het land van de Kaap beschouwen wij als het onze, dit land komt ons wettig toe, het is ons *erfrecht* ! En zie, ik heb hier juist onder de hand een boekje waarop ik deze oorsprongsaanduiding lees, die in twee woorden de eenheid van ons Afrikaansch vaderland vervat : *Vereenigd Zuid-Afrika*.

» Het bewustzijn van dien gemeenschappelijken oorsprong, van die gemeenschappelijke rechten, is overigens zoo eigen aan den Zuid-Afrikaan, dat hij geen onderscheid maakt tusschen zich zelve en zijne landgenooten van andere Zuid-Afrikaansche gewesten. Hij zegt niet : « Ik ben Transvaler. Gij zijt Oranje-vrijstater. En gij Kaap-kolonist ! »

» Neen, hij beschouwt allen als vereenigd, allen maken één zelfde gezin uit op dien grond, door hun bloed gekocht en bevrucht. Die drie landen zij maar één.

» Dit land, vrienden, is een goed land, het is een groot land, het is een gezond land, het is een rijk land, het is een vruchtbaar

---

considérons comme nous revenant par droit héréditaire. Ce pays est notre bien légitime, c'est notre *erfrecht* ! Et, tenez, j'ai ici sous la main un petit livre portant cette indication d'origine qui résume en deux mots l'unité de notre patrie africaine toute entière : *Vereenigd Zuid-Afrika* !

» La conscience de cette origine commune et de ce droit est du reste tellement innée, Messieurs, qu'un Sud-Africain n'établit pas de distinction entre lui et ses compatriotes du continent africain austral. Il ne dit pas : « Je suis Transvalien, vous êtes originaire de l'État-libre d'Orange, tandis que cet autre est un *Kaap-kolonist* ! »

» Non, nous nous considérons comme unis, comme faisant une seule famille, sur cette terre achetée et arrosée de notre sang. Ces trois pays n'en font qu'un.

» Ce pays, mes amis, est un bon pays, c'est un grand pays, c'est un pays sain, c'est un pays riche, c'est un pays fertile.

land. Maar er ontbreekt iets aan, en dat zal ik u straks zeggen.

» De Kaap-kolonie op zich zelf genomen is niet overal zeer vruchtbaar. Zij is het aan de kust, maar niet in het binnenland, vooral naar het Westen.

» De Vrijstaat is niet rijk aan water en aan vee.

» Maar de Transvaal, dat is wat anders. Dit land, gelegen in het hart van al de andere, is in de volle beteekenis van het woord het land van belofte dat ik u zooeven zocht af te schetsen. Dààr is het mooi, dààr is het goed, dààr is het vruchtbaar. Ik zou zoo nog lang hoedanigheden kunnen opsommen en toch nog niet alles gezegd hebben.

» Dit land van Transvaal heeft eene oppervlakte zooals die van Frankrijk. Ik neem Frankrijk als vergelijking, omdat het uw buurland is, dat gij het beste kent.

» Men heeft mij heden gevraagd of het in Transvaal soms koud is, zooals gisteren hier te Antwerpen bij voorbeeld.

» Ik heb geantwoord : ja, en neen. Transvaal is groot genoeg,

---

Mais il y manque une chose et c'est ce que je vous dirai tantôt.

» La colonie du Cap prise isolément n'est pas très fertile partout. Elle l'est à la côte, mais non pas à l'intérieur, surtout vers l'ouest.

» L'État-libre, lui, n'est pas riche en eau et en bétail.

» Mais le Transvaal, ce pays-là, situé au cœur de tous les autres, c'est dans toute l'acception du terme la terre promise dont je viens de vous parler. C'est là que c'est beau ; c'est là que c'est bon ; c'est là que c'est fertile : je multiplierais à l'infini ces qualifications enthousiastes, que je n'en aurais pas dit tout.

» Ce pays du Transvaal à une superficie égale à celle de la France. Je prends comme terme de comparaison ce dernier pays, parce qu'il est votre voisin et que vous le connaissez le mieux.

— en zóó gelegen, — dat men er verschillende geheel afgescheidene luchtgesteldheden heeft. In 't Noorden is het betrekkelijk warm. Dààr heeft namelijk het land nog geheel zijn tropisch verwantschap behouden. Zoodat wij in het Noorden van Transvaal eene bewonderenswaardige tropische flora bezitten. In het Noorden van Transvaal winnen wij dan ook de koffie, die overvloedig opbrengt; wij krijgen er de onvergelykelijke banaan; de ananas, de oranjeaëppelen komen er heerlijk.

» Dit noordelijke gedeelte zal ik bestempelen met den naam van een *boschveld*. Het ligt tamelijk laag en het houtgewas is er welig. 't Is dit gedeelte welk de landbouwer bij voorkeur opzoekt. Ik zal het u wel niet hoeven te zeggen, de fruitboomen van dit boschveld geven ons in overvloed de vruchten die gij hier slechts aan een zorgvuldige teelt te danken hebt. Zoo hebt gij hier uwe appelen? Welnu, wij hebben daar ginds wilde appelen. Uwe kunstig onderhouden

---

» On m'a demandé aujourd'hui, si au Transvaal il faisait parfois froid, comme, par exemple, hier à Anvers.

» J'ai répondu : oui et non. Le Transvaal est assez grand, — et situé de telle façon, — qu'on y ait diverses températures absolument distinctes. Au nord il fait relativement chaud. C'est que le pays y a conservé toutes ses influences tropicales. De sorte qu'au nord du Transvaal nous jouissons d'une admirable flore quasi-tropicale. Au nord du Transvaal nous cultivons le café qui donne un excellent rendement; la banane, l'ananas et l'orange y viennent admirablement.

» Cette partie nord est ce que j'appellerai un *boschveld*, pays boisé, situé relativement bas. C'est celle que le cultivateur recherche de préférence. Faut-il vous dire que les arbres fruitiers de ces bois nous donnent en abondance les fruits que vous ne devez ici qu'à une culture soignée? Vous avez ici vos pommes? Là-bas il y a les pommes sauvages. Vos vergers entretenus avec

boomgaards geven u peeren en pruimen? Wij hebben daar ginds de peeren en pruimen in het wild. Alwat gij hier aan den zorgvuldigsten tuinbouw verschuldigd zijt, geeft de natuur ons edelmoedig en elke soort van tuinbouw is er winstgevend.

» Het Zuidelijke gedeelte van het land nu, is, wat de ligging van den grond en wat het klimaat aangaat, geheel verschillend van het Noordelijke. Hier is het geen *boschveld* meer, maar een *hoogveld* dat verscheidene duizend voet boven de oppervlakte der zee gelegen is. Dààr is het betrekkelijk koud. Men ziet daar zelfs sneeuw, en dien noemen wij *kapok*. Daar hebben wij ook vorst; maar alleen 's nachts. Hier zijn het geene boomen meer die men het overvloedigst vindt, maar groote, malsche weiden en de veeteelt is hier dan ook op zijn waar terrein.

» Eindelijk, tusschen die twee uitersten in, vinden wij natuurlijk een land en een klimaat dat met de beiden zooeven beschrevene verwant is, en tusschen beiden een middenweg

---

art vous donnent poires et prunes? Là-bas nous avons les poires et les prunes sauvages. Tout ce que vous devez à la culture, la nature nous le donne généreusement. Toutes les cultures y sont rémunératrices.

» La partie méridionale du pays est, topographiquement et climatologiquement, toute différente du pays précédent. C'est, non plus un *boschveld* mais un *hoogveld*, un plateau, situé à plusieurs milliers de pieds au-dessus du niveau de la mer. Là il fait relativement froid. On y voit de la neige et c'est ce que nous appelons du *kapok* (*duvet dont on fait les matelas*). Là nous avons aussi de la gelée; mais la nuit seulement. Ici ce ne sont plus les bois et les arbres qui abondent, de grandes et succulentes prairies en tiennent lieu et l'éleve du bétail y trouve son véritable élément.

» Enfin entre ces deux extrêmes le climat et la topographie du pays tiennent des deux, de sorte qu'on y cultive absolument

houdt, zoodat men er eigenlijk volstrekt alle mogelijke vruchten kweekt en dat ook onder het oogpunt van gezondheidsleer alle mogelijke lichaamsgestellen er de gewenschte liggingen kunnen vinden : de koulijken kunnen er de koude ontluchten, en wie niet van de warmte houdt die kan op de zuidelijke hoogvlakten de gewenschte koelte vinden.

» Laat ik thans iets zeggen van ons volk.

» Welke soort van bevolking hebben wij ?

» Ik spreek u niet van de inlanders waarvan twee groote onderscheidene rassen bestaan. Het eerste, het oorspronkelijke geslacht is het gele, waaraan men verschillende namen geeft, zooals dat van *Boschjesman*, *Hottentot* en meer andere ; maar allen zijn van hetzelfde geslacht en, zooals ik zegde, van gele kleur.

» De individuën van dit geslacht zijn klein van gestalte, leelijk, zwak en onschadelijk.

» Maar wij hebben een ander geslacht in Zuid-Afrika, een geslacht van negers, de Kaffers, en die zijn van Arabischen oorsprong.

---

toutes les fleurs et tous les fruits, de même qu'au point de vue hygiénique les constitutions humaines y trouvent tous les sites désirables : les frileux peuvent fuir la froidure comme les tempéraments plus trempés peuvent venir trouver sur les plateaux méridionaux la fraîcheur qu'ils recherchent.

» Disons à présent quelque chose du peuple.

» Quelle espèce de population avons-nous ?

» Je ne vous parle pas des indigènes, dont nous avons deux grandes races distinctes. La race primitive, originale, c'est la race jaune qu'on nomme homme des bois, *Boschjesman*, *Hottentot*, et qui a bien d'autres dénominations encore mais dont tous les individus ont une origine commune. Cette race jaune est petite de taille, difforme, faible et inoffensive.

» Mais nous avons une autre race dans l'Afrique du Sud, une race de nègres, celle des Cafres et qui est d'origine arabe.

» Toen de Hollanders voor de eerste maal in de binnenlanden der Kaap zijn gekomen, hebben zij er geene Hottentotten gevonden. Bepaald waren toen al de zwakke individuën van het gele geslacht vermoord door de Kaffers, die tot op die breedte waren doorgedrongen, en die dan ook later de geduchtste vijanden der kolonie geworden zijn. Gij zult u een denkbeeld kunnen vormen van de belangrijkheid der worstelingen welke de voordelvers van onzen nieuwen vadergrond gedurig tegen die vijanden hebben moeten voeren, wanneer ik u zeg, dat er voor 50 à 60,000 blanken die in Transvaal wonen 800,000 Kaffers zijn.

» Maar er zijn geene hinderpalen zoo geducht of zij werden door den moed en het taai geduld onzer voorgangers overwonnen, om ons den duurzamen toestand na te laten, dien wij thans genieten.

» Als men ons nu maar laat begaan !

» Wij vreezen wel altijd dien strijd, maar wij kennen hem, wij zijn er meê vertrouwd, en al wat wij vragen is dat

---

» Lorsque les Hollandais ont pénétré pour la première fois à l'intérieur ils n'y ont pas trouvé de Hottentots. Il faut croire que les débiles individus de cette race avaient tous été assassinés par les Cafres qui venaient de descendre jusque là, et qui dans la suite sont devenus de redoutables ennemis de la colonie. Vous comprendrez, Messieurs, l'importance de la lutte que les braves pionniers de notre patrie nouvelle ont dû soutenir sans cesse, lorsque vous saurez que pour 50 à 60,000 blancs qui résident au Transvaal, 800,000 Cafres les entourent.

» Mais il n'est obstacles si formidables que la patience et le courage de nos pères n'aient surmontés, pour nous faire la situation assurée que nous possédons maintenant.

» Pourvu qu'on nous laisse faire maintenant !

» Nous craignons toujours cette lutte formidable, mais nous la connaissons, et tout ce que nous demandons c'est que des profanes

oningewijden ons in dien strijd niet van 6000 mijlen ver de wet komen stellen. Wij zullen onze zaken wel zelf doen, wij zien ze van nabij en wij zullen wel alles schikken naar s' lands beste belangen. Daarom hebben wij het recht, te hopen, dat vreemdelingen, die van de toestanden niets afweten, zich niet komen mengen in die zaken, die reeds moeilijk genoeg te beredderen zijn zonder inmenging van buiten.

„ Ik kom thans aan den oorsprong van *ons* volk.

„ De Transvaal, — of Zuid-Afrika, als gij wilt, — welk volk hebben wij daar ?

„ Ik heb de gelegenheid gehad, — bij een bezoek dat wij gebracht hebben aan eene groote school van Noord-Nederland, — een al te absoluut denkbeeld dat men zich van ons maakte, eenigszins te wijzigen. Ik verzocht namelijk een onderwijzer, wel de goedheid te willen hebben eenen zijner jonge leerlingen te ondervragen omtrent onzen oorsprong.

„ Met genoegen, „ antwoordde de onderwijzer, en toen stelde hij dan ook een der knapen die wij vóór ons hadden,

---

ne viennent pas à 6000 milles de distance nous faire la loi. Nous ferons bien nos affaires nous-mêmes, nous qui voyons les choses de près, nous les arrangerons au mieux des intérêts du pays, et nous avons le droit d'espérer que des étrangers, complètement incompetents, ne viennent pas s'immiscer dans ces démêlés, déjà assez difficiles sans les complications extérieures.

„ J'arrive à l'origine de notre peuple à nous.

„ Le Transvaal, — ou l'Afrique du Sud, si vous voulez, — quelle est la population qui habite ce pays ?

„ J'ai eu, — à l'occasion d'une visite que nous avons rendue à une grande école des Pays-Bas du Nord, — l'occasion de rectifier plus ou moins une idée trop absolue qu'on se faisait à ce sujet. Ayant demandé à un instituteur de bien vouloir interroger un de ses jeunes élèves sur notre origine, il s'est empressé de satisfaire à notre demande et il a posé à l'un de

eenige vragen als de volgende, waarop onze jonge vriend flinkweg en met de heiligste overtuiging antwoordde, zooals gij hooren zult :

— « Hoe heet het land, waar die heeren van daan komen ?

— » Transvaal, gelegen in Zuid-Afrika.

— » Wat zijn dan die heeren ?

— » Transvalers.

— » Maar ik vraag welk een soort van volk die Transvalers zijn.

— » O, het zijn Hollanders ! »

» Hier hield ik den kleinen staan :

— » Dààr moet ik wat op afdingen, » zei ik, « hier moet ik noodzakelijk een leemte aanvullen, die niet mag uit het oog verloren worden. »

» Ik verzocht daarop, generaal Smit en president Krüger, naast mij te komen staan, en ik zegde tot de kinderen :

— » Ziehier ons volk ! De generaal is een Hollander, de president is een Duitscher en ik zelf ben een Franschman !

---

ses pupilles les quelques questions qui suivent (auxquelles notre jeune ami répondit avec un aplomb imperturbable, preuve de sa conviction profonde) :

— » Comment s'appelle le pays d'où viennent ces messieurs ?

— » Le Transvaal, situé dans l'Afrique du Sud.

— » Ces messieurs sont donc...

— » Des Transvaliens.

— » Mais quelle espèce de peuple est-ce que ces Transvaliens ?

— » Ce sont des Hollandais.

— » Pour le coup, je dus faire une réserve, ou plutôt remplir une lacune. J'invitai le général Smit et le président Krüger à se placer à côté de moi et je dis aux enfants :

— » Voici notre peuple ! Le général est un Hollandais, le président est un Allemand et moi-même je suis un Français !

„ En nogtans, wij gaan niet naar Duitschland, wij gaan niet naar Frankrijk, om in een dier twee landen in het bijzonder banden van bloedverwantschap te hernieuwen, die nu sinds lang uit ons geheugen zijn gewischt. Het is naar Nederland dat wij gaan, naar Nederland in 't bijzonder, waarvan wij de taal spreken, en waar wij dit onvergetelijke onthaal gevonden hebben dat, hoe hartelijk het ook elders zij, toch nooit dit broederlijke karakter kan hebben dat het in Holland en Belgie aangenomen heeft. ”

En wat dit punt aangaat, Mijnheeren, heb ik aan de leerlingen van welke ik spreek, gezegd wat ik *u* zal zeggen :

„ Ja, wij zijn tamelijk gemengd van oorsprong.

„ Maar 't is Nederland dat ons het krachtigste ter zijde heeft gestaan, dat ons heeft helpen wortel vatten op dien maagdelijken grond. 't Is onder zijne bescherming en die der machtige Oost-Indische maatschappij, dat wij ons hebben kunnen vestigen en ontwikkelen. Men heeft ons zeer dikwijls, ten

---

„ Et cependant nous n'allons pas à l'Allemagne, nous n'allons pas à la France, pour renouveler spécialement avec un de ces deux pays des liens de parenté dont nous avons perdu le souvenir. C'est aux Pays-Bas que nous allons, c'est aux Pays-Bas dont nous parlons la langue, que nous trouvons cet accueil inoubliable qui, quelque cordial qu'il soit ailleurs, n'aura jamais ce caractère fraternel qu'il a revêtu en Hollande et en Belgique. A ce sujet, Messieurs, j'ai dit aux élèves dont je parle, ce que je vous dirai à vous :

„ Oui, nous sommes assez mélangés d'origine.

„ Mais c'est la Néerlande qui a le plus puissamment secondé nos efforts, qui nous a affermi sur ce sol vierge. C'est sous les auspices de la puissante compagnie néerlandaise des Indes orientales et sous la tutélaire administration du gouvernement que nous avons pu nous établir et nous développer. On nous

onrechte, Mijnheeren, die zoo duidelijke voorkeur voor onze Nederlandsche afstamming verweten.

„ Ja, een derde onzer bevolking was oorspronkelijk Fransch. Het zal wel overbodig zijn u te zeggen, dat dit Fransche gedeelte samengesteld was uit uitwijkelingen welke ten gevolge der intrekking van het edict van Nantes den vaderlandschen bodem verlieten. En stellig hebben al diegenen onder ons welke van Franschen oorsprong zijn, aan het vaderland de onrechtvaardigheid vergeven, welke hunne voorouders tot eene zoo treurige ballingschap noodzaakte ; maar het vaderland dat ons gedurig de armen is blijven reiken, dat ons niet vergeten heeft, dat steeds onze toegenegenheid heeft verlangd, is Nederland geweest. Het is het Nederlandsche bloed dat ten slotte in onze aderen heeft gestroomd, het is Nederland dat ons den grond gegeven heeft, dien wij als vrije burgers bebouwen ; zoodat al degenen onder ons, die van Franschen oorsprong zijn, met de herinnering aan Frankrijk ook die geheiligde liefde voor het vroegere vaderland verloren hebben,

---

a très souvent reproché, mais à tort, Messieurs, cette préférence marquée pour nos origines néerlandaises.

„ Oui, le tiers de notre population était originairement français. Je n'ai pas à vous apprendre que ce contingent est dû à l'émigration provoquée par la révocation de l'édit de Nantes. Et certes ceux d'entre nous qui sont d'origine française ont pardonné à la mère-patrie l'iniquité qui avait entraîné l'exil de leurs ancêtres ; mais la patrie qui a continué à nous tendre les bras, c'est la Néerlande ; celle qui ne nous a pas oubliés, celle qui a brigué nos sympathies, c'est cette terre des Pays-Bas. C'est le sang néerlandais qui a fini par couler dans nos veines, c'est la Néerlande qui nous a donné le territoire que nous cultivons en citoyens libres ; de sorte que ceux d'entre nous qui ont une origine française ont, avec le souvenir de la France, perdu cet amour sacré de la patrie primitive, pour s'adonner avec recon-

om zich met dankbaarheid te wijden aan die ware vereering welke ons vereent, de liefde voor Nederland en de Nederlandsche taal. »

Nadat de redenaar in de voorgaande bewoordingen zijne notas betrekkelijk de plaatselijke beschrijving en de geschiedenis van zijn land heeft uitgebreid, spreekt hij met een woord over den taalstrijd der Nederlandsche bevolking van Zuid-Afrika.

„ Wij voeren, „ zegt spreker, „ tegen hetgeen ik zal noemen de verengelsching onzer bevolking, denzelfden strijd dien gij hier te lande volhoudt tegen de verfransching. en ik heb het genoeg u te kunnen verzekeren dat wij in ons rechtmatig streven ten volste zijn geslaagd.

„ Niet, dat de Nederlandsche taal het allerminst verbasterd was geworden. O neen. Want niettegenstaande den Franschen oorsprong van een derde der leden onzer kolonie, zou het moeilijk wezen bij voorbeeld in de gesproken taal van Transvaal een twaalfstal Fransche woorden te vinden. Evenzoo, wat het

---

naissance à ce culte qui nous unit, l'amour de la Néerlande et de la langue néerlandaise. »

L'orateur ayant ainsi développé ses notes relatives à la topographie et à l'histoire de son pays, aborde la question des revendications de la population néerlandaise, au point de vue de la langue.

„ Nous soutenons, „ dit l'orateur, „ contre les tendances d'anglicisation de la langue, la même lutte que soutient la population flamande de la Belgique contre l'envahissement du français, et j'ai la satisfaction de pouvoir vous assurer, que nos revendications légitimes ont été couronnées du succès le plus complet.

„ Ce n'est pas que la langue néerlandaise elle-même se fût le moins du monde abâtardie. Car malgré l'origine française du tiers des membres de notre colonie, on serait fort embarrassé de retrouver dans l'idiome du Transvaal une douzaine de mots

Engelsch aangaat, de taal die ons op dit oogenblik bezig houdt zou ik bijna den handschoen durven toewerpen aan dengene die op zich zou willen nemen, vijf en twintig Engelsche woorden aan te duiden, die onze taal ontsieren. Vijf en twintig woorden, dit is nogtans weinig gevraagd wanneer men denkt aan de bijna eeuwenoude worstelingen die wij volhouden, tegen de overrompeling van Engeland.

„ Onze taal zelve is dus Germaansch gebleven, zooals de oorsprong welke bij ons als nationaliteit de bovenhand heeft gehouden ; en wat meer is, zij heeft onder letterkundig oogpunt al de zuiverheid der moedertaal bewaard.

„ Maar ik zegde u, dat wij voor de rechten van die taal eenen strijd voeren die in alle deelen gelijk is aan den Vlaamschen taalstrijd. Ik zal mij verklaren.

„ Drievijfden onzer bevolking spreken niets anders dan Nederlandsch. Het grootste gedeelte der overige tweevijfden, ofschoon gewoonlijk Engelsch sprekende, verstaan daarenboven het Nederlandsch en spreken het wanneer het noodig is.

---

français. De même, en ce qui concerne l'anglais, la langue qui nous occupe, j'oserais presque jeter le gant à celui qui entreprendrait d'indiquer vingt-cinq mots anglais défigurant notre idiome. Vingt-cinq mots, c'est peu dire cependant après les luttes presque séculaires que nous soutenons contre les envahissements de l'Angleterre.

„ Notre langue est donc restée germane comme l'origine qui a dominé parmi nous, et ce qui plus est, elle a conservé au point de vue littéraire toute la pureté de la langue-mère.

„ Je vous disais que pour les droits de cette langue nous avons soutenu et nous soutenons des luttes absolument analogues aux vôtres. Je m'explique.

„ Trois cinquièmes de la population ne parlent que le néerlandais. La plus grande partie des deux cinquièmes restants, bien que parlant le plus habituellement l'anglais, comprennent le néerlandais et

Welnu, niettegenstaande die getalsterkte, die onbetwistbare meerderheid, werd bij ons het onderwijs gegeven door het Engelsch ! Het Engelsch als voertaal, in het onderwijs van kinderen welke die taal niet verstaan ! Ik geef u in overweging of zoo'n onderwijs ook nuttig was voor die arme schooljeugd, en hoe wraakroepend die wet der Kaap de Nederlandschsprekende kinderen beneden de Engelsche stelde. Het Nederlandsch scheen overigens zóó gemeen, dat de juffers van goeden huize zich geschaamd zouden hebben, te laten veronderstellen dat zij die taal machtig waren, en men zou waarlijk een verkeerden dienst hebben bewezen aan een oningewijden verliefde, door hem te raden zijne verklaring aan de dame van zijn hart in het Hollandsch te wagen, daar het Engelsch de taal is van het *high life* en der ware *fashion*. (*Gelach*).

» Maar hoe zou het ook anders wezen, wanneer eene wet op het onderwijs eene dergelijke tegenstrijdigheid bekrachtigt ?

---

le parlent à l'occasion. Malgré cette supériorité numérique marquée du néerlandais, l'enseignement se donnait par l'anglais ! L'anglais comme langue véhiculaire, dans l'enseignement d'enfants qui ne comprennent pas cette langue ! Je vous donne à penser si ce mode était profitable à la jeunesse de nos écoles. Se fait-on une idée de la situation d'infériorité dans laquelle cet article de la loi du Cap plaçait les enfants néerlandais, vis-à-vis de ceux qui parlaient l'anglais. Le néerlandais, du reste, était déconsidéré au point que les demoiselles de bonne maison eussent rougi de laisser soupçonner qu'ils connaissaient cet idiome, et c'eût été rendre un mauvais service à un prétendant novice, que de lui conseiller d'aborder en hollandais la dame de son cœur, l'anglais étant la langue du *high life* et de la haute *fashion* ! (*Rires*).

» Mais comment en serait-il autrement lorsque la loi sur l'enseignement consacre une anomalie pareille ?

„ Welnu, die wet, Mevrouwen en Mijnheeren, bestaat niet meer, ik heb het genoeg het u te kunnen zeggen. Zij was mij een doorn in het oog, zij *moest* uit de wetgeving der Kaap verdwijnen en zij is er uit verdwenen. (*Toejuichingen*). Ik haast mij overigens, er bij te voegen, dat de volkswil ten voordeele dezer afschaffing zóó krachtig was dat, den dag toen wij aan de Engelschgezinde elementen onzer Kamer het vaste voornemen hebben bekend gemaakt dezelve te bekomen, zij het dadelijk met ons eens zijn geworden, en alle tegenstreven van toen af heeft opgehouden. Heden heeft het Nederlandsch in alle scholen dezelfde rechten als het Engelsch en wordt het onderwijs gegeven met behulp van het Nederlandsch als voertaal, volgens de trappen of behoeften van het onderwijs. „

Spreker, vervolgens een gedacht willende geven van het gesproken Nederlandsch in Transvaal, leest als voorbeeld een dichtstukje, verhalende den slag van Bronkhorstspuit, den eersten veldslag die in den jongsten oorlog der Boeren tegen

---

„ Cette loi, Messieurs, n'existe plus, j'ai la satisfaction de pouvoir vous le dire. Je l'abhorrais particulièrement (*zij was mij een doorn in het oog*), elle DEVAIT disparaître de la législation et elle a disparu. (*Applaudissements*). Je me hâterai d'ajouter que le mouvement populaire en faveur de cette abolition était tellement puissant que, le jour où nous avons manifesté aux éléments anglicisants de notre chambre, la ferme volonté de l'obtenir, ils se sont spontanément ralliés à nos vues et toute opposition a cessé dès lors. Aujourd'hui le néerlandais a dans toutes les écoles les mêmes droits que l'anglais, et l'instruction se donne par le néerlandais comme langue véhiculaire, selon les degrés ou la nécessité de l'enseignement. „

L'orateur voulant ensuite donner une idée de l'idiome néerlandais parlé au Transvaal, lit comme spécimen une pièce de vers donnant la description de la bataille de Bronkhorstspuit,

de Engelschen geleverd werd. Wij bezitten dit dichtstukje niet, doch wij kunnen het verlangen niet weêrstaan, het te vervangen door het zoo fraaie vaderlandslied van Transvaal, een meesterstukje van dichterschap, gevloeid uit de sierlijke pen van minister du Toit zelve, en dat hij waarschijnlijk uit zedigheid niet heeft willen herhalen, na de geestdriftige toejuichingen die na deszelfs uitvoering hem den vorigen dag waren te beurt gevallen, op het banket van het *Kunstverbond*.

Ziehier dit dichtstukje, getiteld : *De Vierkleur van Transvaal* :

I.

De Vierkleur van ons dierbaar land,  
Di waai weer o'er Transvaal,  
En wee di Godvergeten hand,  
Wat dit weer neer wil haal!  
Waai hoog nou in ons heldre lug,  
Transvaalse Vrijheidsvlag!  
Ons vijande is weggevlug;  
Nou blink 'n blijer dag.

---

la première qui ait été livrée dans la récente guerre entre l'Angleterre et les Boeren. Nous ne possédons pas cette pièce de vers, mais nous ne résistons pas au désir d'y substituer l'hymne national du Transvaal, intitulé *De Vierkleur van Transvaal*, petite poésie charmante due à la plume élégante de M. du Toit lui-même et que, sans doute par délicatesse, il a tenu à ne pas répéter après l'ovation qu'elle lui avait value la veille au banquet du *Cercle artistique* :

I.

Que le drapeau *quadricolore* de notre chère patrie  
Flotte de nouveau sur le Transvaal,  
Et malheur à la main sacrilège  
Qui voudrait de nouveau l'abattre !  
Flotte bien haut dans notre ciel serein,  
O Drapeau libre du Transvaal !  
Nos ennemis ont été mis en fuite ;  
Pour nous s'élève un jour plus beau.

II.

Veul storme het jij deurgestaan,  
Mar ons was jou getrou ;  
En nou di storm is o'er gegaan,  
Wijk ons nooit weer van jou.  
Bestormd deur Kaffers, Leews en Brit,  
Waaï jij steeds o'er hul kop ;  
En tot hul spijt anskou hul dit,  
Ons hijs jou hoger op !

III.

Vier jaar lank het ons mooi gepraat,  
Om weer ons land te krij ;  
„ Ons vraag jou, Brit, geen goed of kwaad ;  
Gaat weg en laat ons blij ! „  
Mar toen di Brit ons nog vererg,  
Toen vat ons di geweer ;  
Ons was al lank genoeg geterg ;  
Nou kan ons tog niet meer.

---

II.

Tu as essayé mainte tempête,  
Mais nous te sommes restés fidèles ;  
Maintenant que ces tempêtes sont passées,  
Nous ne t'abandonnerons plus jamais.  
Assailli par les bêtes féroces, les Cafres, les Anglais,  
Tu continueras à flotter au-dessus de leurs têtes ;  
Et à leur grand dépit ils verront  
Que nous te hisserons toujours plus haut !

III.

Durant quatre ans nous avons parlementé  
Pour rentrer en possession de notre pays ;  
“ Nous ne te demandons, o Anglais, ni bien ni mal ;  
Va-t'en et laisse nous en paix ! ”  
Mais lorsque l'Anglais nous attaqua,  
Nous saisimes nos fusils ;  
Il nous avait provoqués assez longtemps ;  
Notre patience était à bout.

IV.

En met Gods hulp het ons di juk  
Van England afgegooi ;  
Ons is weer vrij ; geluk, geluk ;  
Nou waai ons vlag weer mooi !  
Dit het ons heldenbloed gekos,  
Mar England nog veul meer ;  
So het di Heer ons weer verlos ;  
Ons geef hem al di eer.

V.

Waai hoog nou o'er ons dierbaar land,  
Waai, Vierkleur van Transvaal !  
En wee di Godvergeten hand,  
Wat jou ooit neer wil haal !  
Waai hoog nou in ons heldre lug,  
Transvaalse Vrijheidsvlag !  
Ons vijande is weggevlug ;  
Nou blink 'n blijer dag.

---

IV.

Et avec l'aide de Dieu nous avons  
Secoué le joug de l'Angleterre ;  
Nous sommes derechef libres ; bonheur, bonheur ;  
Notre drapeau flotte de nouveau fièrement !  
Cela a coûté beaucoup de sang à nos héros,  
Mais bien plus encore à l'Angleterre ;  
C'est le Seigneur qui nous a délivrés ;  
Nous lui en rendons tout l'honneur.

V.

Flotte bien haut sur notre chère patrie,  
Flotte, Quadricolore du Transvaal !  
Et malheur à la main sacrilège  
Qui voudrait de nouveau t'abattre !  
Flotte bien haut dans notre ciel serein,  
Drapeau libre du Transvaal !  
Nos ennemis ont été mis en fuite ;  
Pour nous s'élève un jour plus beau.

Eindelijk, het doel der reis van de Transvaalsche deputatie in Europa besprekende, herinnert de redenaar, dat hij in het begin zijner *causerie* een vraagteeken gesteld heeft, waarop hij nog dient te antwoorden :

» Transvaal is een goed land, een mooi land, een vruchtbaar land, een rijk land, — heeft hij gezegd, — maar er ontbreekt iets aan....

» Dit iets, — antwoordt hij, — is een weg van handelsverkeer met de dichtst bij gelegen kust, namelijk die der Delagoa-baai, toebehoorende aan Portugaal.

» En eindelijk, wat er ontbreekt, zijn armen ter ontginning der schatten aan delfstoffen en landbouwvoortbrengselen van het land.

De verkeerweg eenmaal bestaande, zal de handelsweg over zee en de markt van verbruik spoedig gevonden zijn, en de mogelijkheid van handel en verbruik zal de armen ter ontginning in het leven roepen.

» Welnu, de verkeerweg is reeds gevonden. De deputatie

---

Enfin, abordant l'objet du voyage de la députation transvalienne en Europe, l'orateur rappelle qu'au commencement de sa causerie il a posé un point d'interrogation auquel il lui reste à répondre :

» Le Transvaal est un bon pays, c'est un beau pays, c'est un pays fertile et riche, a-t-il dit, — mais il y manque quelque chose...

» Ce quelque chose, c'est une voie de communication avec la côte la plus prochaine, celle de la baie de Delagoa appartenant au Portugal.

» Ce quelque chose, ce sont ensuite les bras pour l'exploitation des richesses minières et agricoles du pays.

» La voie de communication une fois établie créera le débouché. Le débouché, à son tour, appellera les bras.

» Or la voie de communication vient d'être trouvée. La

heeft te Amsterdam eene leening gesloten, welke aan het gouvernement zal toelaten de hoofdstad Pretoria te verbinden met de Delagoa-baai bij middel van een spoorweg, en zij begeeft zich naar Lisbonne, ten einde van het Portugeesch gouvernement de machtiging te bekomen dien spoorweg te leggen. Pretoria is van de Delagoa-baai slechts ongeveer 230 engelsche mijlen (370 kilometers) verwijderd, terwijl, indien de hoofdstad had moeten met Port Elisabeth verbonden worden, waar reeds ijzeren wegen door het engelsche gouvernement naar het binnenland zijn ontworpen, de afstand meer dan 600 mijlen (965 kilometers) had moeten bedragen.

» Door Frankrijk reizende, zullen de gevolmachtigden van het Transvaalsche gouvernement aan de Fransche republiek een beleefdheidsbezoek brengen, bestemd om vriendschapsbetrekkingen te sluiten met hare groote medezuster en door haar den nieuwen Vrijstaat van Transvaal te doen erkennen, gesproken uit het traktaat dat zijne afgevaardigden vóór eenige dagen te Londen gesloten hebben.

---

députation a conclu à Amsterdam un emprunt qui permettra au gouvernement du Transvaal de relier la capitale Pretoria à la baie de Delagoa au moyen d'un chemin de fer, et elle se rend à Lisbonne afin d'obtenir du gouvernement portugais l'autorisation d'établir cette voie ferrée. Pretoria n'est distant de la baie de Delagoa que d'environ 230 milles anglais (370 kilomètres) tandis que s'il avait dû être relié au Port Elisabeth où déjà des chemins de fer ont été ébauchés vers l'intérieur par le gouvernement anglais, la distance eût été de plus de 600 milles (965 kilomètres) Passant par la France, les plénipotentiaires du gouvernement transvalien rendront à la république française une visite de courtoisie destinée à se rapprocher de la grande consœur et à faire reconnaître par elle le nouvel État libre du Transvaal, issu du traité que ses délégués viennent de conclure à Londres.

M. Max Rooses remercie M. du Toit de son intéressante conférence.

« Wij hebben den heer du Toit hartelijk dank te zeggen voor zijne boeiende voordracht. Veel heeft hij ons te leeren, veel te bewonderen gegeven. Vooraleer wij hem hoorden en nader kennis maakten met de Transvaalsche deputatie, verbeeldden wij ons allicht, dat de zonen van den Nederlandschen stam, eeuwen geleden naar het verre zuiden van Afrika verhuisd, zich daar vermenigvuldigd hadden tot een krachtig ras, gehard in het strijden tegen eene wilde natuur en wilde stammen, maar zelve in dien langen kamp verwilderd. Tot onze groote verbazing en vreugde vinden wij in hen mannen weder, zooals wij ons gaarne onze voorvaderen der XVI<sup>e</sup> en XVII<sup>e</sup> eeuw voorstellen; mannen rijk aan kloeke daden en even rijk aan kloeken geest.

» De dagbladen hebben ons verhaald van den glorieijken strijd, in de laatste jaren door hen volgehouden tegen het

---

« Nous avons à remercier bien cordialement M. du Toit pour son intéressante conférence. Il nous a donné beaucoup à apprendre, beaucoup à admirer. Avant de l'avoir entendu, avant d'avoir appris à connaître de plus près la députation du Transvaal, nous pouvions nous représenter les fils de race néerlandaise transplantés depuis des siècles dans le sud de l'Afrique, comme un peuple robuste, endurci par la lutte contre une nature et des tribus sauvages; mais, par cette lutte même, retournés plus ou moins à l'état sauvage. A notre grand étonnement, à notre grande joie, nous voyons en eux des hommes tels que nous aimons à nous représenter nos pères des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, riches en actions héroïques, riches en intelligence.

» Les journaux nous ont entretenu de la glorieuse lutte soutenue avec succès par eux contre la puissance la plus colossale de l'univers. Ce soir nous avons appris à connaître un autre combat

machtigste rijk der wereld. Heden avond hebben wij eenen anderen kamp leeren kennen, dien zij met moed aanvingen, met beleid voortzetteden, met roem ten einde brachten. De heer du Toit was aanvoerder in dien strijd, waarin het gold, met den grond zijner vaderen, de taal van den Nederlandschen stam te verdedigen. Nevens den roemrijken vechtgeneraal Smit, hebben wij in hem den uitstekenden schoolgeneraal bewonderd, en met verbazing gehoord wat hij op het vreedzame slagveld, waar hij bevel voerde, volbracht.

» Het verhaal zijner daden heeft ons zooveel te sterker aangegrepen, daar wij, luisterende naar zijne woorden, een brok uit onze eigen geschiedenis meenden te hooren. Daar ginder in het verre Zuiden leefde een volk, waarvan de drie vijfden Nederlandsch, de twee vijfden Engelsch spreken. De taal der meerderheid was daar gebannen uit het parlement, uit het onderwijs, uit de gerechtshoven ; een jongeling, die er dong naar de hand van een meisje, schreef haar in de vreemde

---

qu'ils ont entrepris avec courage, continué avec prudence et achevé avec gloire. C'est M. du Toit qui fut le chef de cette guerre dans laquelle il s'agissait de défendre, en même temps que la terre des ancêtres, la langue de la race néerlandaise. A côté de Smit, le glorieux général de combat, nous avons admiré en du Toit l'éminent général des écoles, nous avons été étonnés d'entendre tout ce qu'il est parvenu à effectuer sur le pacifique champ de bataille où il commandait.

» Le récit de ses hauts faits nous a émus d'autant plus qu'en écoutant ses paroles, nous croyions entendre un fragment de notre propre histoire. Là-bas, bien loin dans l'Afrique méridionale, vivait un peuple dont les  $\frac{3}{5}$  parlaient le néerlandais et les autres  $\frac{2}{5}$  l'anglais. La langue de la majorité était bannie du parlement, des écoles, des tribunaux; le jeune homme qui recherchait la main d'une jeune fille lui parlait d'amour en une langue étrangère. Il était de bon ton de mépriser sa langue

taal; mode was het de moedertaal gering te achten. Wie uwer kent het land niet, waar tot voor korten tijd het Nederlandsch zich geheel in denzelfden toestand tegenover eene vreemde taal bevond? Wie uwer bewondert niet hoe volledig een ommekeer minister du Toit op korte jaren in die toestanden te weeg bracht? Welk volk zou in gelijke omstandigheden geen minister van onderwijs willen bezitten als hij er een is?

„ Hij heeft begrepen, dat een volk niet enkel zijn eigenbestaan redt op het slagveld, maar ook in de school; dat de school veel kwaad, en even veel goed kan stichten, naarmate zij dienstbaar gemaakt wordt aan een vaderlandsch of aan een onvaderlandsch doel. Hulde zij hem gebracht voor hetgeen hij ten goede van onzen stam verrichte, voor het edel voorbeeld, dat hij ons gaf!

„ Iets anders nog waardeert het kunst- en letterlievende

---

maternelle. Qui de vous ne se rappelle certaine contrée où naguère la même langue néerlandaise se trouvait dans une situation tout aussi inférieure vis-à-vis d'une langue étrangère? Qui de vous n'admira point le changement radical que le ministre du Toit a su opérer dans cette situation en peu de temps? Quel est le peuple qui dans des circonstances identiques ne voudrait posséder un ministre de l'instruction publique comme du Toit?

„ Il a compris qu'un peuple ne sauve pas uniquement son autonomie sur le champ de bataille, mais aussi et surtout dans l'école. L'école peut faire beaucoup de mal, mais elle peut faire non moins de bien, selon qu'elle est dirigée dans un sens patriotique ou antipatriotique. Hommage soit rendu à du Toit pour ce qu'il a fait en faveur de notre race, pour le noble exemple qu'il nous a donné.

„ Anvers, cette ville amie des arts et des lettres, honorera encore en lui ses qualités de poète et d'orateur.

Antwerpen hoog in hem. Zijne gave als dichter en als spreker.

» Het zou ons verwonderd en gespeten hebben, indien wij hadden moeten bemerken dat de Afrikaansche tak van den Nederlandschen stam, eene der roemwaardigste eigenschappen van ons volk hadde laten verloren gaan; indien onze broeders aan de Kaap geene Nederlanders meer waren door hunne liefde en begaafdheid voor kunsten en letteren. Die verwondering en die spijt is ons gespaard, dank vooral aan den heer du Toit. Heden avond, zoowel als gisteren, hebben wij zijn heerlijk redenaarstalent bewonderd. Daar zooeven gaf hij ons een prachtig heldenlied te hooren en gisteren juichten wij opgetogen zijn *Transvaalsche Vierkleur*, dat treffendste aller volksliederen, toe. Die feiten leggen getuigenis af van het voortleven bij onze heengetrokken broeders van den ouden vaderlandschen zin voor kunst en poëzie. Die zin ontwaakt bij voorkeur na de heldhaftige kampen: na Marathon, Eschylus en Sophocles; na den strijd tegen Spanje, Vondel en Rubens. Mogen ook in Afrika na Langnek en Spitskop de

---

» Nous eussions vu avec étonnement et regret que la branche sud-africaine de la souche néerlandaise avait perdu un des plus glorieux caractères de notre race, que nos frères du Cap n'aimaient et ne cultivaient plus comme de vrais Néerlandais les lettres et les beaux-arts. Grâce à M. du Toit, nous n'avons rien à regretter de ce genre. Ce soir, aussi bien qu'hier, nous avons admiré son magnifique talent oratoire. Il vient de nous faire entendre un magnifique chant héroïque et hier nous avons applaudi avec enthousiasme son *Drapeau quadricolore du Transvaal*, cette magnifique chanson patriotique. Ces faits suffisent pour témoigner que l'amour des arts et de la poésie continuent à vivre chez nos frères africains. Cet amour se réveille de préférence après des luttes héroïques: après Marathon, Eschyle et Sophocle; après la lutte contre l'Espagne, Vondel et Rubens.

Nederlandsche letteren en kunsten bloeien in het vereenigde Zuid-Afrika !

» Wat ons de heer du Toit te genieten gaf is ons een waarborg, dat die wensch niet on vervuld zal blijven en dat het nageslacht, evenals wij, in den spreker van heden avond zal roemen : « den vader der Afrikaansche zeggens en zangers altegader. »

M. le président requiert M. le vice-président en chaire de remettre au nom du comité des membres effectifs à MM. du Toit et Smit le diplôme de membres correspondants afin de conserver le souvenir de leur visite et de les prier de bien vouloir remettre à M. Krüger le diplôme de membre honoraire.

Cette cérémonie a lieu au milieu des applaudissemens de l'assemblée.

La séance est levée.

---

Puissent également après Langnek et Spitskop fleurir dans la république sud-africaine les arts et les lettres de la mère-patrie !

» Les jouissances que M. du Toit nous a procurées nous sont un sûr garant que ce vœu sera accompli, et que la postérité saluera en lui, comme nous l'avons fait ce soir : « le père des » futurs orateurs et poètes de l'Afrique. »

---

## SÉANCE GÉNÉRALE DU 23 AVRIL 1884.

---

ORDRE DU JOUR; — 1° Procès-verbal de la séance du 12 mars. — 2° Membres nouveaux. — 3° Nécrologie. Décès de M. Ernest Behm, membre correspondant. — 4° Correspondance. — 5° Sociétés correspondantes. — 6° Communication de l'*Association internationale africaine*. — 7° Dépôt de deux notices intitulées: *Les Tupis. Mœurs, usages et coutumes des Tupinambas* et *Le Chaudron de l'enfer*, par M. A. BAGUET, conseiller. — 8° Dépôt d'une note intitulée: *La géographie politique de l'Asie centrale*, par le R. P. VAN DEN GHEYN. — 9° Communication d'une revue de différents *Bulletins* de sociétés de géographie, par M. JACQ. LANGLOIS. — 10° Rapport de M. le trésorier LANGLOIS sur la situation financière de la société. — 11° Exposé de la situation de la bibliothèque, par M. H. HERTOGHE, bibliothécaire. — 12° Rapport annuel sur les travaux de la société, par M. P. GÉNARD, secrétaire général.

---

La séance est ouverte à 8 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> heures du soir dans la salle des États à l'hôtel de ville.

Au bureau prennent place MM. le colonel Wauwermans, président, P. Génard, secrétaire général, Jacq. Langlois, ff. de trésorier, et A. Baguet, conseiller.

---

1. Le procès-verbal de la séance du 12 mars dernier est lu et approuvé.

2. Depuis la dernière séance, le bureau a admis comme membres associés MM. H. de Laet, J. Verdonck, G. de Bom, Jos. van Dyck, instituteurs, à Anvers, et comme membres adhérents : MM. le baron Prisse, directeur-gérant du chemin de fer d'Anvers à Gand, à St.-Nicolas, Edmond. Grisar, Claessens, Ch. Vermeulen, Jos. Kerckx-de Bèche, Alexandre Pauwels, Mersch, capitaine, à Anvers, et Parmentier, avocat, à Bruxelles.

---

3. M. le président annonce la mort de M. Ernest Behm, de l'institut géographique de Gotha et membre correspondant de la société. M. Herman Wagner a consacré dans les *Mitteilungen* de Petermann une notice à la mémoire du regretté défunt, qui naquit à Gotha le 4 janvier 1830, et se fit connaître par différentes publications géographiques remarquables, entre autres sur les productions agricoles des États-Unis, l'Afrique du Sud, la Polynésie américaine, etc. Ces travaux parurent en majeure partie dans les *Mitteilungen*, auxquels Behm consacra ses soins pendant vingt-huit années consécutives, d'abord comme collaborateur et ensuite en qualité de rédacteur en chef.

Il édita en 1866 le premier volume du *Geographisches Jahrbuch*, ouvrage dont il fit paraître sept volumes et qui forme un manuel indispensable à tout géographe. Il collabora activement à la rédaction de l'*Almanach de Gotha*, où il s'occupa de la statistique de la population du globe, et rédigeait chaque mois les *Geographische Monatsberichten* des *Mitteilungen*. Sa mort, arrivée le 15 mars de l'année courante, laisse un vide regrettable dans les rangs de la science.

---

4. M. le président procède au dépouillement de la correspondance.

— M. Cam. Janssens, consul général de Belgique au Canada, remercie la société de sa nomination comme membre correspondant.

— La commission de la *Revue coloniale hollandaise* informe la société de la création de cette nouvelle revue géographique et demande son concours.

— L'Institut national de géographie de Bruxelles adresse à la société un journal géographique qu'il vient de fonder : *le Mouvement géographique*.

— M. Richard Lehmann offre un exemplaire de sa notice intitulée : *Zur Erweiterung der wissenschaftlichen Stationsbeobachtung in fremden Ländern*.

— M. vanden Broeck, membre correspondant, offre à la société un exemplaire de ses dernières publications intitulées :

1° *Note sur un nouveau mode de classification des dépôts géologiques*.

2° *Nouvelles observations faites en Campine en 1883 et découverte d'un bloc erratique scandinave*.

3° *Mélanges géologiques et paléontologiques* (1<sup>er</sup> fascicule).

---

#### 5. Sociétés correspondantes.

— Le congrès espagnol de géographie coloniale et commerciale envoie la liste des propositions admises pendant les séances du 6 au 12 novembre 1883.

— La direction de l'*Oneida historical society* demande l'échange des publications. (*Accordé*).

— La société roumaine de géographie annonce avec regret l'incendie de sa bibliothèque installée dans le palais de l'académie de Bucarest. Elle demande un nouvel exemplaire des publications de la société (*Accordé dans les limites du possible*).

— Le bureau en chef des ingénieurs de l'armée des États-Unis annonce l'envoi des volumes suivants par les soins du *Smithsonian Institution* :

1° *Astronomy and barometric hypsometry*, II<sup>e</sup> vol.

2° *Geology and mineralogy*, III<sup>e</sup> vol.

3° *Supplement, geology*, III<sup>e</sup> vol.

4° *Paleontology*, IV<sup>e</sup> vol.

5° *Zoology*, V<sup>e</sup> vol.

6° *Botany*, VI<sup>e</sup> vol.

— La direction de l'observatoire de Melbourne accuse la réception du T. II des *Mémoires* de la société.

---

6. M. le président communique les lettres suivantes envoyées par l'*Association internationale africaine* :

« Bruxelles, le 23 avril 1884.

» MONSIEUR,

» Le courrier de Zanzibar, qui vient de parvenir à Bruxelles, nous a apporté des lettres de MM. Cambier, Storms et Beine.

» La santé des trois agents de l'Association était excellente.

» M. Storms écrit de Karéma à la date du 17 janvier 1884.

» Il nous apprend que M. Giraud, enseigne de vaisseau français en voyage d'exploration dans la région des grands lacs, est arrivé à Karéma au commencement du mois de décembre 1883, et qu'il se propose d'y séjourner jusqu'à la fin de la saison des pluies, c'est-à-dire jusqu'à la mi-mars.

» M. Storms nous annonce qu'il nous a envoyé par Sefben-Rachid, Arabe, chargé de la direction des caravanes de l'Association entre Karéma et la côte, une collection d'objets d'histoire naturelle.

» M. Giraud a adressé à l'Association internationale africaine

une lettre dont nous croyons que vous nous saurez gré de joindre une copie à la présente.

» Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

» *Le secrétaire général,*

» STRAUCH. »

» Karéma, le 14 janvier 1884.

» MONSIEUR,

» Je ne veux pas laisser partir ce courrier sans vous envoyer un mot de souvenir et de reconnaissance.

» Arrivé ici depuis un mois et demi, je m'y repose de mes fatigues passées, en compagnie de cet excellent M. Storms dont le moral et la gaieté ne sont pas près de céder le pas aux ennuis de cet affreux continent.

» Je remplirais des pages à vous parler de l'hospitalité franche et cordiale que j'ai reçue jusqu'ici de vos agents.

» A Zanzibar, le capitaine Cambier m'a, pour ainsi dire, monté mon expédition; ici, M. Storms me donne un bon coup de main pour la réorganiser. Pour peu que sur le Congo, vers lequel je me dirige, je rencontre encore quelque une de vos stations hospitalières, ce ne sera bientôt plus moi qui serai le premier maître de mes œuvres, mais les officiers auxquels vous avez eu l'obligeance de me recommander.

» Mon voyage, bien que relativement très heureux, n'a pas donné les résultats que j'en attendais. Au Banguélo, où je comptais voir un lac, je n'ai trouvé qu'un immense marais où j'ai pataugé près d'un mois. La Louapoula, que les géographes font sortir au N.-O. du lac, en sort précisément du côté opposé. Je m'y lançai néanmoins avec les huit braves qui montaient mon bateau, pendant que le reste de ma caravane, prenant la route de terre, allait m'attendre chez Cazembe.

» Dès ce jour-là commence pour moi une vie de misère qui devait durer jusqu'au Tanganika. La Louapoula, comme je vous le disais, sort au sud du lac, et avant de prendre la direction qu'elle a dans le Lunda, court pendant plus de cent milles au S.-O. C'est au coude formé par ces deux directions que je fus arrêté un beau jour à quelques centaines de mètres de la puissante cataracte de Mombottouta. Harcelé depuis trois jours par un millier d'indigènes qui me hurlaient la guerre sur les deux rives, que pouvais-je faire avec mes huit hommes en face de cette grande cataracte ?

» Il fallut me constituer prisonnier en abandonnant la moitié de mon matériel et mon malheureux bateau. Lui avoir fait franchir l'Oussagara, tout le paquet de montagnes qui est au nord du Nyassa, et l'abandonner après vingt-cinq jours à peine de navigation ! C'était navrant ! Le jour où il fallut m'en séparer fut sans contredit le plus triste de mon voyage. Conduit chez Mere-Mere, chef des Nouaoumi, qui demeure à dix marches dans le Nord, à peu près par la latitude du Banguélo, j'y restai deux mois en captivité, mourant de faim avec mes huit hommes.

» Comment j'arrivai un jour à rejoindre ma caravane chez Cazembe, le temps me manque pour vous le raconter ! Ce fut un beau jour que celui-là, mais de bien courte durée.

» Cazembe, profitant de mon absence, s'était emparé de la moitié des fusils de ma caravane ; fort alors de mon impuissance, il m'obligea à acheter de l'ivoire avec les quatre pauvres charges d'étoffes qui me restaient.

» A moitié désarmé, sans vivres, je m'enfonçai alors dans le pori en lui déclarant la guerre. J'y restai un mois et demi avant d'atteindre le Tanganika, nourrissant mon monde de ma chasse. Pendant tout ce temps, mes hommes, qui se sont bravement conduits, n'ont pas trouvé à acheter une seule poignée de farine. Les habitants sont du reste rares dans l'Itahoua, où règne en ce moment une famine effrayante.

» Le Moéro, sur lequel j'ai passé quatre jours à chasser et

à pêcher, est un grand beau lac, bien encaissé entre ses deux rives.

» A Jenduc, où j'atteignis le Tanganika, je trouvai deux missionnaires anglais qui me facilitèrent autant que possible la tâche de faire parvenir tout mon monde à Karéma. J'avais bien souffert, il est vrai, mais à Karéma on se guérit de tout.

» Cette station vous a coûté bien des sacrifices, mais vous pouvez en être fier à juste titre. Si l'Association maintient là un agent en permanence, nul doute qu'avant vingt ans, Karéma n'ait entièrement remplacé l'Oujiji et l'Unyaniembé ; mis à part le confort et les améliorations portées à la station par les divers voyageurs, la position de Karéma devient par le retrait constant du lac, unique sur le Tanganika. J'ai pris quelques photographies ici et en prendrai bien d'autres encore. M. Storms vous les fera parvenir.

» Je ne vous dis rien de ma santé. Depuis la côte je n'ai pas ouvert ma boîte de médicaments. M. Storms, du reste, ne me le cède en rien ; il doit vous l'écrire. Nous restons deux phénomènes au centre de cette Afrique si redoutée.

» Pourquoi l'association n'abandonne-t-elle pas cette route empestée de l'Unyaniembé, le seul endroit malsain de l'Afrique tropicale, en dehors des côtes. Vous en avez une autre superbe et aussi courte par l'Uhihé, l'Usasa et le Fipa. L'Unyaniembé est tout près d'ici ; le jour où la station en aura besoin ce n'est qu'un jeu d'y dépêcher une caravane.

» Vous me pardonnerez de vous donner aussi franchement mon avis en pareille matière ; si je prends cette liberté, c'est que je suis personnellement convaincu que c'est pour m'être écarté de cette route de l'Unyaniembé que je n'ai pas eu en tout deux grains de quinine à avaler depuis la côte. Je compte rester à Karéma jusqu'au milieu de mars. J'attends en ce moment une caravane que j'ai envoyée dans l'Unyaniembé pour me chercher un ravitaillement qui me servira d'abord à rendre à M. Storms les étoffes qu'il m'a prêtées et ensuite

à continuer mon voyage vers le sud-ouest. M. Storms veut bien me transporter dans son daon à Mpala, votre nouvelle station. De là mon intention est de traverser le Marungu, le Loualaba, puis de gagner Léopoldville en suivant à peu près le 6<sup>e</sup> degré de latitude.

» Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

» (signé) GIRAUD. »

---

**7.** M. le conseiller Baguet communique deux notices intitulées : *Les Tupis. Mœurs, usages et coutumes des Tupinambas*, et *Le Chaudron de l'enfer*.

On en ordonne l'insertion au *Bulletin*.

---

**8.** Le R. P. van den Gheyn, membre adhérent, dépose une note intitulée : *La géographie politique de l'Asie centrale*. (Même décision.)

---

**9.** M. Langlois, trésorier, communique une revue d'articles géographiques publiés dans différents *Bulletins* des sociétés correspondantes. (Même décision.)

---

**10.** M. Langlois, conseiller ff. de trésorier, présente son rapport sur l'état de la caisse, ainsi que son budget pour

l'exercice 1884-85. Conformément aux décisions prises l'année passée, le poste pour gravure de planches et pour conférences et réceptions a été considérablement augmenté. De plus, la société a publié un volume de *Mémoires* et envoyé gratuitement à tous les membres les publications de la commission pour l'étude de l'Escaut. Néanmoins la direction a cherché et est parvenu à rester dans les limites de son budget; le solde en caisse s'élève à peu près à la même somme que celui de l'année précédente.

L'assemblée approuve les pièces produites par M. le trésorier et sur la proposition de M. le président, lui vote des remerciements pour le zèle et l'exactitude avec lesquels il dirige les finances de la société.

---

**11.** M. le secrétaire général, au nom de M. le bibliothécaire Hertoghe, présente le rapport suivant sur l'état de la bibliothèque :

« Aussitôt que notre société se fut constituée, nous nous empressâmes d'en donner la nouvelle aux sociétés de géographie, nous leur demandâmes leur concours et l'échange de nos publications.

» Toutes s'empressèrent de nous l'accorder et peu après un grand nombre d'ouvrages nous arrivèrent de toutes parts.

» En attendant que nous eussions un local convenable pour les remiser, M. le président nous céda provisoirement une pièce inoccupée de son habitation où furent installés nos trésors.

» Toutefois, comme nous le disions, cet asile ne pouvait être que provisoire et l'été passé il nous a fallu chercher un local définitif.

» Grand eût été notre embarras dans cette circonstance sans le zèle et le dévouement de notre confrère M. Mertens, membre

du conseil communal, qui sut nous obtenir du collège échevinal un local excellent, rue de la Princesse, où nous nous sommes installés depuis la fin de l'année dernière.

» Nous y avons au premier deux pièces aux murs étendus et au second une troisième qui nous sert de mappothèque, mais dont les murs pourraient aussi se garnir de livres.

» Le dernier numéro inscrit au catalogue l'année dernière était 704 ; cette année nous sommes arrivés à 780. Cependant on se tromperait en croyant que le chiffre 76 indique l'augmentation réelle de nos collections, cette augmentation est en réalité beaucoup plus forte. En effet, le fond de notre bibliothèque se compose presque exclusivement d'ouvrages périodiques, publications de sociétés, revues ou journaux scientifiques qui nous viennent par échange. Chacune de ces publications forme un seul et unique numéro qui augmente chaque année d'un ou de plusieurs volumes et nous échangeons avec une cinquantaine de sociétés au moins.

» Jusqu'à présent nos moyens ne nous permettent point de nous procurer des ouvrages par achat ou par souscription. Heureusement un grand nombre d'auteurs et de voyageurs nous offrent gracieusement leurs publications qui viennent ainsi augmenter et compléter notre bibliothèque. Ne pouvant tous les citer, nous mentionnerons au hasard parmi les Allemands le grand ethnographe Bastian et le célèbre voyageur Rohlf. En France, le regretté Richard Cortambert, que la science vient de perdre, le général Parmentier et la grande carte de l'Afrique du capitaine Regnauld de Lannoy de Bessy, publiée par le dépôt de la guerre de France. Parmi les voyageurs anglais nous nommerons M. Archibald Colquhoun qui nous a gratifié de ses remarquables travaux sur l'extrême Orient. En Amérique, nous citerons MM. Zeballos, Pereira, Frank Vincent et les savants qui s'occupent du lever du Far-West aux États-Unis ; non seulement nous recevons officiellement les collections complètes, mais la plupart du temps, les auteurs nous font en outre parvenir des tirés à part de

leurs travaux spéciaux. M. Veth, président de la société de géographie d'Amsterdam, nous a offert le remarquable catalogue de l'exposition coloniale, dans les deux langues, en français et en hollandais.

„ Nous ne pouvons terminer ce trop rapide aperçu des accroissements de notre bibliothèque sans faire une mention spéciale d'un don que nous a fait notre ami et confrère M. Adolphe de Boë. Il nous a remis pour être conservé dans notre bibliothèque, l'ouvrage remarquable de Laurence Olifant, *Narrative of the Earl of Elgins mission to China and Japan*. Ce livre a été donné dans le temps à M. Hippolyte de Boë par S. A. R. le duc de Brabant, aujourd'hui notre roi bien-aimé ; cet ouvrage nous sera donc doublement précieux.

„ *Le bibliothécaire,*

„ HERTOGHE. „

Sur la proposition de M. le président, l'assemblée vote des remerciements à M. le bibliothécaire.

---

**12.** M. Génard, secrétaire général, donne lecture du 7<sup>e</sup> rapport annuel sur les travaux de la société pendant l'exercice de 1883-84. Ce document prendra place au *Bulletin*.

On vote des remerciements à M. le secrétaire général.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

## Table des Matières.

---

	PAGES.
<i>La Californie et San-Francisco</i> , par M. le docteur Haine. . . . .	5
SÉANCE GÉNÉRALE du 12 mai 1883. . . . .	54
1° Installation des membres du bureau élus pour la période 1883-1885. . . . .	54
2° Procès-verbal. . . . .	55
3° Membre nouveau. . . . .	55
4° Correspondance. . . . .	55
5° Sociétés correspondantes. . . . .	56
6° Note sur l'expédition de <i>Nordenskjöld au Groenland</i> , par M. le baron O. van Ertborn, conseiller. . . . .	56
7° Note sur l' <i>institut géographique de la république Argentine</i> , par M. A. Baguet, conseiller. . . . .	59
8° <i>Extraits du Bulletin de la société royale de géographie de Londres, numéros de mai 1883</i> , par M. Jacq. Langlois, conseiller. . . . .	60
9° Rapport de MM. le d <sup>r</sup> Delgeur et H. Hertoghe sur la notice de M. Baguet, intitulée : <i>La province de Pará et le fleuve des Amazones</i> . . . . .	61
10° Conférence du R. P. Depelchin sur son séjour au royaume des <i>Barotsé</i> . . . . .	61
<i>Extraits du Bulletin de la société royale de géographie de Londres, numéros de mai 1883</i> . . . . .	69

	PAGES.
<i>Hubert Verdonck, d'Anvers, missionnaire de la Nouvelle-Grenade. 1586-1652</i> , par le R. P. Kieckens, S. J.	84
<i>La province de Pará et le fleuve des Amazones</i> , par M. A. Baguet, conseiller. . . . .	97
<i>Soirée du jeudi 14 juin 1883. Exposition de vues de l'Égypte.</i> . . . . .	103
OUVRAGES PRÉSENTÉS. . . . .	107
SÉANCE GÉNÉRALE du 11 juillet 1883. . . . .	123
1° Procès-verbal. . . . .	123
2° Membre nouveau. . . . .	124
3° Correspondance. . . . .	124
4° Sociétés correspondantes. . . . .	125
5° Communication de notes du voyage de M. Edmond Elsen en Afrique, par M. E.-A. Grattan, vice-président. . . . .	126
6° <i>Le yidghah et le yagnobi</i> , par le R. P. J. van den Gheyn. . . . .	126
7° Communication d'une note sur <i>le passage de Vénus observé à Anvers</i> , par M. Ad. de Boë, conseiller	128
8° Communication d'extraits des <i>Bulletins</i> de sociétés de géographie, par MM. A. Baguet et Jacq. Langlois. . . . .	128
9° Conférence de M. le docteur Haine sur <i>la Californie et San-Francisco (suite)</i> . . . . .	128
10° Remerciements à MM. A. van den Nest et M. Joostens pour leur communication des vues d'Égypte. . . . .	129
11° Hommage aux travaux de M. Stanley. . . . .	130
<i>Le passage de Vénus observé à Anvers</i> , par M. Ad. de Boë, conseiller. . . . .	132
<i>Extraits du Bulletin de la société royale de géographie de Londres, numéro de juin 1883.</i> . . . .	135
<i>Les Bulletins de la société de géographie et de statistique du Mexique</i> , par M. Baguet, conseiller.	145

	PAGES.
<i>Notes d'un voyage en Afrique</i> , par M. Edmond Elsen, membre adhérent. . . . .	147
<i>Les globes du géographe Arnould-Florent van Langren</i> , notice par M. P. Génard, secrétaire général. . . . .	150
<i>Les globes de Guillaume Blaeu</i> , note par M. P. Génard, secrétaire général. . . . .	159
SÉANCE GÉNÉRALE du 17 octobre 1883. . . . .	161
1 <sup>o</sup> Procès-verbal. . . . .	161
2 <sup>o</sup> Inauguration des travaux de la session d'hiver. . . . .	162
3 <sup>o</sup> Nécrologie. . . . .	162
4 <sup>o</sup> Membre nouveau. . . . .	163
5 <sup>o</sup> Correspondance. . . . .	164
6 <sup>o</sup> Sociétés correspondantes. . . . .	164
7 <sup>o</sup> Dépôt d'un rapport sur l'ouvrage de M. Frank Vincent : <i>The land of the White Elephant</i> , par M. E.-A. Grattan, vice-président. . . . .	165
8 <sup>o</sup> <i>Les colonies portugaises</i> et <i>La Bolivie et le chemin de fer Madeira-Mamoré</i> , notices par M. A. Baguet, conseiller. . . . .	165
9 <sup>o</sup> Rapport de MM. Wauwermans et Génard sur le mémoire de M. Bernardin intitulé : <i>Introduction à l'étude de la géographie</i> . . . . .	166
10 <sup>o</sup> Communication par M. P. Génard de deux lettres de MM. le d <sup>r</sup> J. Van Raemdonck et P.-A. Tiele, membres correspondants, sur le géographe Arnould-Florent van Langren. . . . .	166
11 <sup>o</sup> Conférence de M. E. de Harven sur <i>la Nouvelle-Zélande</i> . . . . .	168
<i>The land of the White Elephant, by Frank Vincent Jr. M. A. New-York</i> 1882. Notice par M. E.-A. Grattan, vice-président. . . . .	172
<i>Introduction à l'étude de la géographie</i> , par M. Bernardin, membre correspondant. . . . .	186
<i>Les colonies portugaises</i> , par M. A. Baguet, conseiller. . . . .	194

	PAGES.
<i>La Bolivie et le chemin de fer Madeira-Mamoré</i> , par le même . . . . .	196
SÉANCE GÉNÉRALE du 14 novembre 1883. . . . .	198
1° Procès-verbal. . . . .	198
2° Membre nouveau. . . . .	199
3° Nomination de membres honoraires, effectifs et correspondants. . . . .	199
4° Correspondance. . . . .	200
5° Sociétés correspondantes. . . . .	200
6° Présentation de deux notices : <i>Le séjour de l'humanité postdiluvienne</i> et <i>Le Plateau de Pamir</i> , par le P. J. van den Gheyn. . . . .	200
7° Annonce de l'arrivée de M. le voyageur A. Massari	203
8° Conférence du Rév. M. A. Potts sur <i>la Palestine</i> . . . . .	204
<i>Description des globes d'Arnould-Florent van Langren</i> , par Pierre Bergeron. . . . .	206
SÉANCE GÉNÉRALE du 17 décembre 1883. Réception du voyageur Alfonso-Maria Massari. . . . .	209
SÉANCE GÉNÉRALE du 16 janvier 1884. . . . .	238
1° Procès-verbal. . . . .	238
2° Réception de M. le docteur Chavannes. . . . .	239
3° Membres nouveaux. . . . .	240
4° Correspondance. . . . .	240
5° Sociétés correspondantes. . . . .	242
6° Lettre de la société africaine d'Italie. . . . .	243
7° Communication de l'Association internationale du Congo. . . . .	244
8° Bibliothèque. Nouveau local. . . . .	245
9° Lettre de M. Coillard. . . . .	245
10° Rapport présenté par M. le conseiller Royers, au nom de la commission d'études de l'Escaut, au sujet du travail : <i>Étude sur les courants de l'Escaut et de la Durme</i> , par M. L. Petit, lieutenant de vaisseau. . . . .	249

	PAGES.
Rapport de la commission d'études de l'Escaut au sujet du travail : <i>Étude sur les courants de l'Escaut et de la Durme</i> , par M. L. Petit, lieutenant du vaisseau.	251
<i>Le Congo</i> . . . . .	268
SÉANCE GÉNÉRALE du 13 février 1884. . . . .	296
1° Procès-verbal. . . . .	296
2° Membre nouveau. . . . .	297
3° Nomination de membres effectifs et correspondants.	297
4° Nécrologie. Décès de M. Richard Cortambert, mem- bre honoraire. . . . .	297
5° Correspondance. . . . .	298
6° Sociétés correspondantes. . . . .	298
7° Rapport de MM. le d <sup>r</sup> L. Delgeur et E.-A. Grattan sur le mémoire du rév. M. Potts, intitulé : <i>From Jaffa to Jerusalem</i> . . . . .	299
8° Conférence de M. le conseiller Baguet sur <i>les races primitives des deux Amériques</i> . . . . .	300
6° rapport annuel sur les travaux de la société royale de géographie d'Anvers, présenté en séance du 11 avril 1883, par M. P. Génard, secrétaire général.	302
<i>From Jaffa to Jerusalem</i> , by the Rev. A. Potts. . . . .	315
<i>Les prémices de l'œuvre d'émancipation africaine. Libéria. Fondation d'un État nègre libre</i> . . . . .	351
SÉANCE GÉNÉRALE du 12 mars 1884. . . . .	433
1° Procès-verbal. . . . .	433
2° Nécrologie. Décès de M. Joseph Orban, explora- teur en Afrique. . . . .	434
3° Correspondance. . . . .	434
4° Sociétés correspondantes. . . . .	435
5° Note concernant <i>les îles Açores</i> , par M. P. Génard, secrétaire général. . . . .	435
6° Rapport du R. P. J. van den Gheyn et de M. le d <sup>r</sup> L. Delgeur, sur le travail intitulé : <i>Les races primitives des deux Amériques</i> , par M. A. Baguet. . . . .	436

	PAGES.
7° Conférence de M. le colonel Wauwermans : <i>Les prémices de l'œuvre d'émancipation africaine. Libéria. Fondation d'un État nègre libre.</i> . . . . .	439
<i>Les races primitives des deux Amériques</i> , par M. A. Baguet, conseiller. . . . .	440
<i>Réception de la députation de la république sud-africaine.</i> . . . . .	463
SÉANCE GÉNÉRALE du 23 avril 1884. . . . .	496
1° Procès-verbal. . . . .	496
2° Membres nouveaux. . . . .	497
3° Nécrologie. Décès de M. Ernest Behm, membre correspondant. . . . .	497
4° Correspondance. . . . .	498
5° Sociétés correspondantes. . . . .	498
6° Communication de l' <i>Association internationale africaine.</i> . . . . .	499
7° Dépôt de deux notices intitulées : <i>Les Tupis. Mœurs, usages et coutumes des Tupinambas</i> et <i>Le Chaudron de l'enfer</i> , par M. A. Baguet, conseiller . . . . .	503
8° Dépôt d'une note intitulée : <i>La géographie politique de l'Asie centrale</i> , par le R. P. J. van den Gheyn . . . . .	503
9° Communication d'une revue de différents <i>Bulletins</i> de sociétés de géographie, par M. Jacq. Langlois. . . . .	503
10° Rapport de M. le trésorier Langlois sur la situation financière de la société. . . . .	503
11° Exposé de la situation de la bibliothèque, par M. H. Hertoghe, bibliothécaire. . . . .	504
12° Rapport annuel sur les travaux de la société, par M. P. Génard, secrétaire général. . . . .	506

## Table des planches.

---

Figures explicatives de la notice : <i>Introduction à l'étude de la géographie</i> , par M. Bernardin. . . .	187
Le Congo depuis l'équateur jusqu'à l'Océan et la vallée du Niadu-Kwilu. . . . .	268
Croquis du steamer " <i>Le Stanley</i> " destiné à la navigation du Congo. . . . .	291
Libéria, d'après la carte dressée par le capitaine du génie Régnault de Lannoy de Bissy (dépôt de la guerre français) sur les renseignements fournis par Benjamin Anderson, géographe libérien. . . . .	351

---

SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE D'ANVERS.

# VISITE

DES

Membres du congrès de géographie de Douai

*4 septembre 1883.*



ANVERS

IMPRIMERIE VEUVE DE BACKER, RUE ZIRK, 35.

— 1883 —



VISITE  
DES  
MEMBRES DU CONGRÈS DE GÉOGRAPHIE DE DOUAI

---

4 SEPTEMBRE 1883.



# VISITE

DES

MEMBRES DU CONGRÈS DE GÉOGRAPHIE DE DOUAI

---

*4 septembre 1883.*

---

Le congrès national des sociétés de géographie de France, réuni à Douai dans les derniers jours du mois d'août sous la présidence de M. Ferdinand de Lesseps, ayant fait savoir qu'un certain nombre de ses membres visiterait la Belgique et passerait à Anvers la journée du mardi 4 septembre, la direction de la société royale de géographie décida de faire les honneurs de la ville à la délégation du congrès. Une commission nommée pour recevoir les excursionnistes était composée du président M. le colonel Wauwermans, des vice-présidents MM. le d<sup>r</sup> L. Delgeur et E.-A. Grattan, de M. le secrétaire général Génard, de M. le trésorier Langlois, de M. le bibliothécaire Hertoghe, et de MM. Arents, Mertens et G. Royers, membres effectifs.

Le programme de la réception fut arrêté comme suit par les membres effectifs qui se chargèrent spontanément de son exécution :

Avant-midi à	8 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	heures.	Réunion des membres de la société à la gare de l'Est.
"	"	10	" Excursion sur l'Escaut, embarquement à l'embarcadère du Sud et visite des quais.
"	"	12	" Lunch.
Après-midi	"	1	" Visite aux bassins.
"	"	3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	" Visite à la Zoologie.
"	"	5 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	" Visite aux peintures de la grande salle du <i>Cercle artistique</i> .
"	"	6	" Dîner chez M. Bertrand.

A l'heure fixée pour la réunion, la délégation française descendit du train et fut complimentée par M. le vice-président, en l'absence de M. le président retenu chez lui pour des raisons de famille.

A la tête de la délégation se trouvait M. Jules de Guerne, de Douai, secrétaire général adjoint de l'union géographique et parmi les membres qui s'étaient fait accompagner de leurs dames on remarquait M. Gustave Raveaud, conseiller à la Cour d'appel et membre du conseil municipal, et M. Julien Manès, directeur de l'école supérieure de commerce et d'industrie, de Bordeaux, auxquels s'était joint M. le comte de Marsy, membre honoraire de la société.

Par un temps magnifique et un soleil resplendissant, on visita en landau le parc et les nouveaux quartiers de la ville; puis on se rendit au port où un steamer richement pavoisé attendit les excursionnistes. La marée était haute; un grand nombre de navires, parmi lesquels quelques-uns des grands steamers transatlantiques, étaient en rade. On se dirigea d'abord vers Hemixem pour faire connaissance avec les beaux sites que présentent les deux rives et qui font comparer cette partie du pays aux bords tant vantés de la Meuse.

Ayant viré de bord, on descendit l'Escaut jusqu'à la hauteur de l'ancien fort *La Perle*; puis on revint à Anvers où l'on

examina les nouveaux quais et les installations maritimes en construction.

Il était près de 1 heure et un lunch à la flamande vint fort à propos restaurer les forces des voyageurs.

Sous la conduite de M. Royers, ingénieur de la ville d'Anvers, on se rendit au port où des expériences furent faites à l'aide de la grande bigue. Pendant ce temps, quelques membres conduisirent les dames aux principaux monuments de la ville, tels que l'hôtel de ville, le musée Plantin-Moretus, la statue de Rubens, la cathédrale, les églises St.-Paul et St.-Jacques, puis on visita le jardin zoologique que l'on avait indiqué comme lieu de rendez-vous général, pour se rendre ensuite à la grande salle du *Cercle artistique* décorée des œuvres des principaux peintres de l'école anversoise moderne.

A 6 heures, un dîner cordial attendait les membres du congrès au local connu sous le nom de *restaurant Bertrand* à la place de Meir. La place des dames était indiquée par des bouquets de fleurs empruntées aux riches serres des environs. Au dessert plusieurs toasts furent portés aux hôtes de la société, qui, à leur tour, proposèrent la santé de leurs amphytrions.

La fête se termina vers 11 heures, laissant les meilleurs souvenirs dans l'esprit de ceux qui y avaient participé.

Quelques jours après, le secrétaire général reçut de la direction du congrès la lettre suivante que nous nous empressons de reproduire comme preuve des bonnes relations de notre cercle avec ceux de nos voisins du Sud.

« Douai, le 12 septembre 1883.

» *A Monsieur le secrétaire général  
de la société de géographie d'Anvers.*

» Nous avons l'honneur de vous transmettre les remerciements de l'Union géographique pour la réception si cordiale que la

société de géographie d'Anvers a bien voulu faire aux membres du congrès de Douai en excursion à Anvers.

» Les témoignages de satisfaction que nous recevons des différents voyageurs prouvent que chacun conservera longtemps le souvenir du trop court séjour que nous avons fait parmi vous.

» Veuillez agréer, Monsieur le secrétaire général, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

» *Le recteur, président de l'Union,*  
D. NOLEN.

» *Le secrétaire général adjoint,*  
JULES DE GUERNE. »











910.6  
56782b  
V.8

PLATE

UNIVERSITY OF FLORIDA



3 1262 09310 2290